



FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

PROCES VERBAL AG 2014



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

I.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2014	3
II.	Rapport moral du Président	3
III.	Rapport financier 2014	7
1.	Rapports du Commissaire aux Comptes	9
2.	Approbation des comptes de l'exercice clos	10
3.	Affectation des résultats	10
IV.	Budget prévisionnel 2015	10
V.	Présentation des éléments marquants de l'année 2014 et prospective 2015 des départements et des commissions	11
1.	Département développement	11
2.	Département Voile Légère	14
3.	Département habitable	17
4.	Département Haut Niveau	19
5.	Vie Fédérale	24
6.	Direction technique nationale	29
7.	Commission médicale	30
8.	Mission formation et emploi	31
VI.	Remise des médailles d'or et honorariat	34
VII.	Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau par le médecin coordonnateur	37
9	Commission centrale d'arbitrage	38
VIII.	Modifications des textes statutaires et résolution sur le Règlement Disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage	40
IX.	Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2016	43
X.	Questions écrites.	43

La séance, convoquée à 9 heures 15, est ouverte à 9 heures 17 sous la présidence de M. CHAMPION.

M. Jean Pierre CHAMPION, Président.- Tout d'abord, je vous remercie de votre présence. En commençant cette assemblée générale, nous allons avoir un moment de recueillement pour celles et ceux de nos amis qui nous ont quittés au cours de l'année 2014 et en ce début d'année 2015.

Claude HARLE, veuve de l'architecte Philippe HARLE, Claude avait été présidente de la Ligue Poitou Charcuterie de Voile et présidait une association dédiée à la découverte de la voile pour les enfants en difficulté. Elle figura sur de nombreux podiums dans les courses océaniques en équipage.

Claudie CHOURROT, vice-présidente et responsable du Département Développement de la Ligue Aquitaine durant de nombreuses années.

Martine ANTOINE, présidente de la classe Laser. Elle était une militante de terrain, très impliquée dans sa ligue, la Lorraine, et dans son club, l'AS Gérardmer.

André RAOULT, il a œuvré pour la promotion et le développement de la voile en Polynésie et dans tout le Pacifique sud.

François VIELLE, ancien vice-président du Club Nautique de la Croisette à Cannes et de la ligue Côte d'Azur.

Jean MARTIN, ancien comité de course national de la ligue de Bretagne, arbitre honoraire. Il a été le secrétaire général de l'association française des fireball pendant plus de 40 ans.

Jean-Claude TRAVERT, ancien président de la Commission régionale d'arbitrage de la ligue Basse Normandie, il a formé bon nombre d'arbitres aujourd'hui nationaux.

Puis, début 2015 :

Fabienne BREARD, salariée du Centre Nautique Paul Vatine pendant 20 ans. Elle était aussi une bénévole très impliquée sur les régates de la ligue Haute Normandie.

Roger CAMBOULIVE, ancien Président de la ligue Languedoc Roussillon, il aura marqué de son empreinte les années au cours desquelles il avait en charge l'animation et les orientations de l'équipe en charge des affaires de la Ligue.

Florence ARTHAUD, courage, persévérance, ténacité ont fait d'elle une grande navigatrice, détentrice de plusieurs records forçant le respect. Florence Arthaud a su s'imposer, a donné envie et a ouvert la voie à une nouvelle génération de femmes skipper.

Nous aurons aussi une pensée pour ceux qui l'on tristement accompagnée dans cet accident tragique, les athlètes Camille MUFFAT et Alexis VASTINE, sportifs d'exception et médaillés olympiques.

Georges MANFREDI, fut successivement président du Cercle du Yachting à Voile du Grand Large, président de la Ligue du Lyonnais, président de la FFVoile puis vice-président chargé du Département Développement et du Département Compétition.

François-Xavier BALEY, président du Yacht Club de la Baule. Chevalier du Mérite Maritime, Frère de la Côte dit « Lave-pont », grand marin, fin régatier et expert maritime reconnu.

Et pour tous les autres amis et licenciés disparus, je vous demande d'observer une minute de silence.

(Une minute de silence est observée)...

M. Jean-Claude MERIC, Secrétaire Général.- Conformément à l'article 11 de notre règlement intérieur, vous avez reçu par envoi postal l'ordre du jour et la convocation, et l'ensemble des documents de l'assemblée générale. Ils étaient consultables sur le site internet de la Fédération.

Merci à la scrutatrice générale, Mme Véronique STEFANI, qui œuvrera pour cette assemblée générale.

(M. MERIC rappelle les différentes modalités de vote)...

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2014

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il des remarques ou des questions sur ce procès-verbal ? *(Non)*

Il est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du Président

M. LE PRESIDENT.- 2014, année de résultats sportifs exceptionnels dans tous les domaines de la Voile, année de l'installation de la Sailing World Cup dans sa forme définitive, année de croissance des voiliers qui « volent », année de réforme territoriale impactant l'organisation du mouvement sportif, année du déploiement des flottes collectives dans nos clubs, Comités Départementaux, ligues et de nouveau de bons résultats dans nos Ecoles Françaises de Voile.

Bien qu'il n'échappe pas à un certain nombre de difficultés, notre exercice budgétaire est bon et se solde par un résultat net positif de 19 000 €.

Les objectifs ont été atteints et les budgets maîtrisés, je remercie pour cela l'ensemble des gestionnaires. L'emprunt souscrit pour financer notre immeuble arrive à son terme en août 2018, ce qui à cette date allégera nos charges et nous aurons en 15 ans donné à

notre Fédération un outil de travail performant, qui constitue une réserve financière nous donnant une grande solidité pour l'avenir.

Notre budget prévisionnel 2015 est à l'équilibre grâce au maintien de nos ressources propres quelles que soient leurs origines et au maintien à un niveau équivalent à 2014 concernant l'aide de l'Etat au travers de la convention d'objectif.

Le Ministère des Sports a identifié la FFVoile comme une Fédération à potentiel pour RIO 2016 et nous fournit les moyens nécessaires à notre action en les orientant dans le cadre de l'aide au Haut Niveau vers la préparation Olympique.

De ce fait, le budget alloué au Haut Niveau non Olympique est en baisse et l'action réorganisée en conséquence.

Je remercie l'Etat dans les circonstances actuelles de nous maintenir son aide.

Nos compétiteurs ont enthousiasmé le monde de la Voile et un peu plus en 2014. Nos couleurs ont brillé dans toutes les disciplines et il y en a peu qui échappent à la domination française.

En Voile Olympique les Championnats du Monde groupés de Santander ont vu notre Equipe Nationale se qualifier dans les 10 séries Olympiques, ce qui était un objectif ambitieux ; c'est une vraie satisfaction que de l'avoir atteint et d'obtenir la sérénité de préparation qui l'accompagne.

Trois titres de Champion du Monde sont remportés par nos coureurs, ce qui permet à la France d'être sacrée première Nation aux Championnats du Monde ISAF de Voile Olympique, distinction très rare obtenue jusque là uniquement par la Grande Bretagne et l'Australie.

Je saluais l'année dernière l'arrivée de notre nouveau Directeur Technique National, du nouveau Directeur des Equipes de France et les nouveaux entraîneurs nationaux qui rejoignaient l'Equipe. Aujourd'hui, je salue leur réussite au même titre que celle de nos athlètes. L'objectif est en 2016 nous le savons tous, et rien n'est gagné, mais tout ce groupe est sur la bonne voie et les victoires acquises cette année le sont définitivement.

En Funboard Antoine ALBEAU reste Champion du Monde et Thomas TRAVERSA remporte le titre en vague ce qui n'était plus arrivé depuis longtemps et de ce fait assoit un peu plus la domination du Funboarding Français.

En course au large en solitaire, les skippers Français ont gagné les plus grandes courses ; c'est certes une habitude, mais nous pouvons être heureux de la victoire de Jérémie BEYOU dans la Solitaire du Figaro/Eric Bompard au terme d'une superbe course, et de l'extraordinaire victoire de Loïck PEYRON dans la route du Rhum.

Non seulement ce sont des victoires françaises, mais ces courses, et particulièrement le Rhum, ont de nouveau obtenu un extraordinaire succès populaire, vecteur de promotion pour les marques des armateurs des voiliers et pour notre sport.

La course océanique en équipage, la Volvo Ocean Race, a aussi été marquée par deux succès français, l'un définitif, l'autre provisoire à ce jour. Les statistiques de l'organisateur nous montrent que lors de cette édition les navigants Français sur les différents voiliers engagés étaient majoritaires pour la première fois dans l'histoire de la course. Cela montre la compétence des marins français dans ce type d'épreuve et que cette compétence est internationalement reconnue.

Quant au succès provisoire, mais que je tiens à saluer, c'est celui de Charles CAUDRELIER et de son équipage mixte franco-chinois, deuxième ex-æquo en points avec le premier à ce moment de la course.

Après Franck CAMMAS et sa victoire lors de la dernière édition, Charles et ses hommes vont imprimer la crédibilité des navigants français sur le parchemin de la Volvo Ocean Race.

Et pour conclure les résultats, le dispositif France Jeune Inshore et course au large du département Habitable obtient là aussi un beau succès. Nos jeunes compétiteurs remportent les deux premières places du Championnat d'Europe de J80 et la troisième place au Championnat du Monde de SB20, très belle performance dans deux classes Internationales de Haut Niveau. Ajoutons la quatrième place du Championnat du Monde Jeune de Match Racing et la deuxième au Championnat d'Europe et nous constatons l'excellent travail de formation et d'entraînement réalisé.

Dans le cadre du Haut Niveau globalisé, les jeunes compétiteurs, au sortir des catégories Espoirs, ont plusieurs voies qui s'ouvrent à eux, comme illustre le choix d'un multicoque effectué par l'organisateur du Tour de France à la Voile pour l'édition 2015, permettant ainsi la confrontation entre des sportifs issus des différents univers de la Voile et prouvant la transversalité de notre sport.

L'ensemble de ces résultats peut être considéré comme un véritable succès de la Fédération, de ses ligues, de ses comités départementaux, de ses clubs et de ses pôles France et pôles Espoirs. Soyez en tous fiers et je vous remercie de votre action.

Les résultats brillants de nos sportifs de Haut Niveau nous amènent à regarder ce qu'ils auront envie de pratiquer demain. La réponse est pour un bon nombre d'entre eux, le « bateau qui vole ». Depuis le Moth International à foil déjà ancien et la dernière coupe de l'America, nous assistons à une accélération des créations, tant de voiliers que d'épreuves de ce type de voile.

Actuellement, le coût de ces voiliers est très élevé et sera un frein à leur large diffusion, mais nous pouvons imaginer que de nouveaux modèles moins chers voient le jour. En tous cas les images sont là et les envies aussi.

D'ores et déjà l'organisation des compétitions avec ce type de voilier pose quelques questions : leur vitesse rapportée aux types de parcours, et notamment les portes sous le vent, la sécurité du plan d'eau par rapport aux autres usagers et la sécurité à bord.

Nos règles d'organisation et notre règlement technique devront peut-être évoluer, et l'arbitrage être adapté à cette nouvelle forme de pratique.

L'arbitrage et notre Commission Centrale d'Arbitrage, qui se sont parfaitement adaptés à l'évolution de la course au large et océanique ainsi que des circuits de type professionnel en nous permettant de réaliser pour les concurrents et les organisateurs des prestations de qualité, grâce aux formations mises en place, à l'engagement et à la compétence de notre corps arbitral, sauront s'adapter à ces nouvelles formes de pratique.

La Sailing World Cup est entrée en 2014 dans sa phase définitive avec la première édition de sa finale à Abu Dhabi. Le circuit est maintenant établi avec cinq étapes, une en Australie, une aux Etats-Unis, deux en Europe, une en Asie et la finale à Abu Dhabi pour plusieurs années.

Nous avons obtenu avec Hyères-TPM l'une des deux étapes Européennes, l'autre étant Weymouth, pour une durée possible de six ans, avec une clause de sortie possible puisque nous dépendons pour l'organisation de la subvention de TPM, qui ne peut évidemment pas s'engager sur une telle durée.

L'obtention d'une étape en France, à Hyères, est un succès pour nous et la reconnaissance de la qualité du site et de l'organisation technique et nautique de l'épreuve qui est une référence internationale.

Le format de l'épreuve change, les participants dans chaque classe Olympique sont limités à 40 pour les étapes et à 20 pour la finale, avec un mode de qualification alliant la ranking list et la sélection sur épreuve. Des prize-money sont attribués par l'ISAF sur chaque étape et lors de la finale.

Cela donne et donnera à terme une nouvelle image de la Voile Olympique, en instituant pour les meilleurs compétiteurs mondiaux un circuit de type professionnel qui s'inscrira plus qu'avant en parallèle des autres compétitions professionnelles ou de type professionnel, telles que le Match Racing International, la Coupe de l'America et son circuit AC45, certaines grandes courses au large ou océaniques. Jusqu'à présent il y avait deux mondes au sein de notre sport, demain il n'y en aura plus qu'un seul, réparti en deux groupes : les amateurs et les professionnels ou de type professionnel.

La première conséquence est que tous les compétiteurs qui participaient à l'épreuve d'Hyères, de Weymouth ou de Miami, ne pourront plus le faire, la participation étant limitée en nombre. Le circuit Eurosaf, limité géographiquement à l'Europe trouvera de ce fait une nouvelle nécessité et légitimité.

Les meilleurs compétiteurs qui peuvent obtenir une sélection pour les étapes de la Sailing World Cup ont besoin d'épreuves d'entraînement et ceux, notamment les plus jeunes, qui ne peuvent encore prétendre à la sélection ont besoin d'un ensemble de compétitions pour progresser. Le circuit Eurosaf trouve donc une place dans notre organisation Internationale.

Nous avons obtenu l'une de ces épreuves avec La Rochelle qui organise désormais la Semaine Olympique Française, qui appartient à la FFVoile, alors que la Sailing World Cup appartient à l'ISAF, et nous sommes ainsi représentés sur les deux circuits, Européen et Mondial.

La deuxième conséquence concerne la médiatisation de la Sailing World Cup et ce qu'elle implique. Il va de soi que l'un des objectifs de cette nouvelle organisation est l'obtention d'une médiatisation plus importante de la Voile Olympique.

Dans ce domaine, notre sport, considéré parfois comme ésotérique, a connu une première évolution avec la création des « Medal-Race », étape significative, permettant une médiatisation potentiellement accrue mais insuffisante. Pourquoi insuffisante ? Parce que le vainqueur de cette « finale » n'est pas obligatoirement le vainqueur de l'épreuve et nous privons ainsi les commentateurs et les spectateurs de l'émotion et du stress qui accompagnent une finale classique.

L'émotion et le stress sont cependant présents pour les connaisseurs de la régate, car au vu des places de chacun à chaque marque, nous additionnons les points potentiels et vivons l'évolution du classement. Mais force est de constater que nous retombons un peu dans l'ésotérisme, le spectateur non pratiquant de la régate ne pouvant pas suivre l'évolution du classement et donc du résultat final. Mais alors si ce n'est pas bien et si certains disent que cela pourrait un jour remettre en cause la place de la voile aux Jeux Olympiques, pourquoi le faisons-nous ? Il y a à cela une réponse : tout d'abord, les classes Internationales Olympiques et certains dirigeants de Fédérations Nationales sont opposés à une évolution plus radicale, mais aussi, et leur opinion pèse lourd, celle de nombreux compétiteurs parmi les plus huppés. Ben Ainslie explique ainsi que la Voile est un sport de régularité et que celui qui doit être sacré est celui qui a été le meilleur sur un ensemble de courses et non pas sur une seule. Cela s'entend, mais a contrario personne ne discute le format du Match-Racing, limpide en termes de résultats et de suivi d'épreuve. La solution à trouver est donc plus complexe qu'il n'y paraît et les solutions à l'emporte-pièce sans avenir. Mais la question reste posée et elle est d'importance.

La deuxième évolution est née à Weymouth en 2012 avec la création d'un « stade nautique » permettant à 4 600 spectateurs payants d'assister aux Medal-Race des Jeux Olympiques.

L'époque des régates au large hors de vue de tous ceux qui sont à terre devrait se terminer, en ce qui concerne au moins les phases finales. En effet, il s'agit là, concernant les Jeux Olympiques, d'un point dur et le nombre de spectateurs payants (donc objectivement comptabilisable) est considéré comme un marqueur par le CIO pour déterminer l'attrait d'une discipline sportive aux Jeux Olympiques.

L'ensemble de la Sailing World Cup doit ainsi adopter ces nouvelles normes, à ce jour plus indicatives que contraignantes, mais petit à petit toutes les épreuves Internationales devront établir ce type d'organisation et notamment les villes portuaires françaises, qui ne manqueront pas d'être candidates à l'organisation de l'épreuve de voile des Jeux

Olympiques de 2024, si Paris et la France sont candidates à cette organisation. Cela demandera quelques réflexions car il ne me semble pas que nos villes et leurs plans d'eau organisant les grandes épreuves Internationales de voile soient naturellement aptes à ce jour à obtenir un tel espace pour les spectateurs et les médias.

Nous voyons ainsi que l'essor de la Sailing World Cup va induire des modifications dans notre organisation des régates majeures de Voile Légère, au moins, et que notre réflexion collective sur les phases finales doit se poursuivre en tentant d'allier la tradition, fondée d'un ensemble de courses au sein d'une épreuve apportant le principe de régularité et la nécessaire évolution vers des finales plus tranchées, capables de générer l'intérêt et la compréhension d'un public peu averti.

La réforme territoriale de l'Etat est en place à effet du 1^{er} janvier 2016 et a des conséquences sur notre propre organisation.

En effet, le territoire de nos ligues régionales doit correspondre au découpage du ressort territorial des services déconcentrés du Ministère des Sports, sauf dérogation.

Cette obligation est statutaire et n'est pas sanctionnée à ce jour si elle n'est pas respectée.

Mais les futurs services des sports des futures nouvelles régions pourront, eux, souhaiter ou exiger un interlocuteur dont le ressort géographique est conforme au leur.

De plus, la mise en place de ce que l'on appelle le « guichet unique » risque fort d'accélérer les procédures en ce sens et minimiser de ce fait l'impact de la position stable des départements.

A ce stade, nous ne pouvons pas dire ce que sera cette nouvelle organisation, mais on peut imaginer que le sens de la réforme amènera toutes demandes de collaboration ou de subvention vers un entonnoir qui se finira en « guichet unique ».

Il me semble donc que notre intérêt est de réaliser les fusions à effet du 1^{er} janvier ou au plus tard du 1^{er} juillet 2016 afin d'être en ordre de marche dès que les nouvelles administrations régionales prendront leurs fonctions, et d'être prêt pour les futures élections au sein de la Fédération, à la fois régionales et nationale.

Les fusions en elles-mêmes, en dehors du temps de travail et des réunions nécessaires, ne posent guère de problème.

En revanche, l'organisation des nouveaux territoires et le respect des sensibilités territoriales, méritent notre attention et notre réflexion. Les fusions doivent être positives, ne pas générer de frustration, et l'organisation future compatible avec l'engagement bénévole des futurs dirigeants.

La taille de certaines nouvelles ligues est évidemment un problème, tant pour les déplacements de tous les dirigeants, que pour ceux des compétiteurs, mais nous aurons

toutes les possibilités de nous organiser comme nous le souhaitons au sein de ses nouvelles entités.

Les Comités Départementaux de Voile subsistent et n'ont pas de raison d'évoluer, quand ils ont la taille nécessaire et que les départements n'évoluent pas eux-mêmes ; des comités territoriaux peuvent être créés pour gérer une partie de l'activité sur un espace nouvellement défini qui permette de conserver les identités et les sensibilités souhaitables.

Nous pouvons imaginer que les prérogatives des ligues qui le souhaitent soient redéfinies et que l'organisation des pratiques compétitives, en tout ou partie, soit confiée à des bassins de navigation identifiés comme comité territorial.

Ceci n'est qu'un exemple, mais nous devons être convaincus que cette réforme peut être une chance plus qu'une contrainte et que nous avons la possibilité de trouver les formes d'organisation qui conviennent à toutes les parties prenantes.

Enfin, je rappellerais les fondamentaux de notre organisation et de notre Politique : nous sommes organisés autour de deux pôles, l'enseignement, le loisir et la formation d'une part, les pratiques compétitives d'animation et du Haut Niveau d'autre part. Si une part plus importante de nos rapports annuels, de nos actions Fédérales, de notre budget, est consacrée aux pratiques compétitives et à ce qui les sert, le fondement de notre Politique ainsi que l'action du terrain est la parité et c'est notre force.

Que serait l'avenir d'un sport qui ne s'intéresserait pas à son enseignement ouvert à tous ?

Une pratique certes tout à fait responsable mais beaucoup plus fermée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Quelle image donnerions-nous aux collectivités publiques, à l'Etat qui nous aide depuis longtemps ?

Combien pèserions-nous au sein du mouvement sportif ? Beaucoup moins.

Comment pourrions-nous contribuer aux politiques touristiques des territoires et des collectivités, là où nos associations sont implantées ?

Avec l'organisation de nos compétitions ?

Bien sûr, mais nous ne pourrions en aucun cas accueillir les milliers de jeunes pratiquants qui fréquentent nos écoles et notre contribution serait infiniment plus faible. Dans cette sinistre hypothèse, je ne doute pas qu'une autre organisation se mettrait en place pour subvenir aux besoins évidents mais nous perdrons tous beaucoup, à commencer par l'unité de notre sport et l'image d'ouverture qui est la nôtre, au service de tous les publics.

Nous perdrons aussi les aides liées à l'animation des territoires, un nombre considérable de licenciés, bref cela serait un retour vers le passé et une Fédération de Yachting à Voile.

Beaucoup d'autres Fédérations dans le monde sont organisées comme cela mais à peu près toutes nous envient notre organisation.

Quant à la répartition budgétaire, elle n'est pas du tout à parité, ce qui s'explique et est admis par tous, mais on ne peut pas dire ou laisser croire (ou penser) que les pratiques compétitives financent l'enseignement et le loisir.

L'équilibre que nous avons trouvé dans le budget fédéral est juste; quant à nos associations affiliées elles sont seules maîtres de leur budget et de leur répartition.

Mais je considère qu'elles aussi ont trouvé un bon équilibre.

Ceci étant, on ne peut que regretter collectivement que trop peu des élèves de nos E.F.V. deviennent des membres de nos clubs et nous devons tous réfléchir à cette problématique, tant au niveau Fédéral que des ligues, des CDVoile et bien entendu de nos associations affiliées elles-mêmes.

Ce n'est pas la seule Fédération qui peut inventer une « Martingale » d'adhésion au profit de nos clubs et d'elle-même.

Il est nécessaire de se poser les bonnes questions sur l'attractivité de nos pratiques, la façon dont nous les mettons en œuvre tant sur l'eau que dans le rythme des compétitions, les méthodes d'encadrement des débutants dans les pratiques compétitives et tout simplement l'accueil que nous réservons aux nouveaux venus.

Ceci étant, nous pouvons être fiers de l'organisation et de la qualité de l'enseignement de la voile en France et fiers que nos licences passeports voile soient en augmentation constante depuis plusieurs années.

Cela ne résout pas la baisse des licences club, qui nous interroge et doit continuer de nous interroger tous collectivement. Néanmoins, le solde de l'ensemble de nos licences, donc de l'ensemble de nos adhérents que nous accueillons et respectons de la même façon, reste une satisfaction.

Je rappellerai des initiatives marquantes, propres à développer la pratique de la voile et l'adhésion à nos clubs :

- La régata sous forme de flotte collective qui se développe depuis quelques années et prend sa place dans notre paysage sportif, pour l'animation sportive de base et de championnat de France,

- La nouvelle collaboration qui s'est installée entre les classes et le Département Voile Légère et l'ensemble de la Fédération, concernant l'organisation des Championnats de France de classe et plus généralement l'animation sportive et l'arbitrage correspondant.

- L'expérimentation « coach plaisance » tournée vers les plaisanciers, qu'ils soient membres de nos clubs ou pas, pour leur apporter une formation complémentaire de qualité.

La situation du Kiteboard en France, pour lequel nous n'avons pas obtenu la délégation, est aujourd'hui particulièrement délicate. Le Kiteboard n'est pas reconnu comme étant une discipline de Voile en France, alors qu'elle constitue une discipline de la Voile dans le reste du monde et à l'ISAF, ce qui amène aujourd'hui pour l'organisation des compétitions Internationales de Kiteboard en France et la participation des compétiteurs français aux compétitions Internationales une situation de blocage, très préjudiciable, dont nous ne sommes pas les auteurs, mais que nous subissons comme d'autres.

Pour conclure, je souhaiterais aborder la perspective des fonds Européens. Confrontés à la raréfaction de l'argent public et parfaitement conscient des incertitudes liées aux différentes réformes territoriales, nous poursuivons notre réflexion pour diversifier nos sources de financement. C'est dans ce contexte que la FFVoile accentue le développement de sa stratégie Européenne afin de permettre à l'ensemble des acteurs de la Voile Française de mieux profiter des opportunités présentes au niveau supranational.

Mesdames et Messieurs, je renouvelle mes remerciements au Ministère des Sports pour son soutien, je remercie le groupe Banque Populaire pour son aide constante et l'amitié qu'il nous témoigne et je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2015.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il des questions ou remarques sur le rapport moral de notre président ? (Non)

Rapport financier 2014

M. Dominique TINCELIN, Trésorier.- Je vais commencer par nos résultats 2014 et demander à Monsieur Jérôme EUSTACHE, notre commissaire aux comptes du cabinet KPMG, de bien vouloir me rejoindre à la tribune pour la lecture des différents rapports.

Le bilan de la FFVoile est résumé dans ce tableau. Les montants de l'actif et du passif s'élèvent à 5 281 K€ à fin 2014 contre 6 032 K€ à fin 2013, soit une baisse de 751 K€ due en premier lieu à la baisse de l'actif circulant (stocks et créances) et des dettes à court terme (essentiellement fournisseurs).

Ce compte de résultat utilisant les Produits et Charges par nature, c'est-à-dire selon l'optique de comptabilité générale, montre un total de Produits égal à 10 937 K€ et de charges de 10 918 K€ dégageant un bénéfice après impôts de 19 K€.

Ces tableaux de bilan et de compte de résultat ont fait l'objet de la certification des comptes par nos Commissaires aux Comptes qui sera confirmée par la lecture de leurs rapports.

Le seul élément intervenu après l'arrêté de ces comptes est l'annonce d'un contrôle de la Cour des Comptes qui portera sur les exercices de 2010 à 2013.

J'utiliserai les tableaux de résultats budgétaires basés sur les éléments de la comptabilité analytique, c'est-à-dire dans une optique de responsabilité budgétaire, pour commenter nos résultats. Ces deux approches sont évidemment cohérentes, les seules différences portent notamment sur des remboursements de dépenses pour le compte de tiers qui ne sont reprises en comptabilité analytique qu'en valeur nette.

Les résultats de l'exercice 2014 dégagent un résultat de 19 K€ euros après impôt (23 K€ euros avant impôt), supérieur de 23 K€ euros à celui pris en compte dans le dernier budget révisé en novembre 2014.

Les produits s'élèvent à 10 845 K€ pour une prévision de 10 386 K€, telle qu'elle avait été approuvée lors du conseil d'administration de novembre 2014.

Le poste «licences» d'un montant de 4 545 K€ est inférieur de 15 K€ en raison essentiellement des licences temporaires (-17 K€).

Le nombre total de licences délivrées en 2014 s'élève à 294 768 soit une augmentation de 0,6 % par rapport à 2013, grâce à la progression du nombre de passeports (+1,4 %).

Les cotisations clubs et cartes de publicité sont au total de 351 K€, soit une augmentation de 22 K€ principalement grâce aux cartes de publicité.

Les produits généraux s'élèvent à 118 K€, soit 21 K€ au-dessus de la prévision, principalement dus aux commissions diverses de 27 K€ versées par les fournisseurs de la Boutique et nos assureurs.

Les produits spécifiques (hors produits exceptionnels) s'élèvent à 599 K€ et ne changent pas l'équilibre budgétaire du fait de dépenses pour un montant pratiquement équivalent dans les Départements/Commissions concernés, à l'exception de la cession de matériel cofinancé de 59 K€ qui a fait l'objet d'un investissement en achat de véhicules destinés à l'Equipe de France de Voile Olympique.

Des produits exceptionnels se sont élevés à 270 K€ grâce à l'indemnité versée par Volvo suite à l'interruption de son partenariat en 2013 (142 K€) ainsi que des reprises de provisions passées les exercices précédents qui n'ont plus d'objet (128 K€).

La Sailing World Cup présente des produits à hauteur de 417 K€ à comparer aux dépenses de 402 K€ montrant un solde favorable de 15 K€ grâce à des recettes d'inscriptions plus élevées.

Les produits des partenaires (970 K€) sont quasiment identiques à la prévision.

Les subventions diverses s'élèvent à 269 K€ en hausse de 98 K€ par rapport à la prévision en raison du financement par le CNDS de deux Nacra en 2014 pour 50 K€,

ainsi que d'une subvention du CNOSF suite à la perte du contrat ADIDAS pour 25 K€, et de l'INSEP pour 18 K€

Les subventions du Ministère des Sports se sont élevées à 2 817 K€ (hors fonds dédiés), soit un montant légèrement inférieur à la prévision.

Le total des Charges avant impôts s'élève à 10 822 000 € pour une prévision de 10 386 000 €. Celles-ci sont éclatées en trois groupes qui vont faire l'objet d'un commentaire distinct.

Les dépenses de la « Vie Fédérale » se montent à 5 405 000 €, soit un dépassement de 105 K€ par rapport à la prévision, étant entendu que certaines lignes sont en hausse et d'autres en diminution.

Il faut noter parmi les postes en hausse :

- La ligne C.V.A.E., anciennement Taxe Professionnelle, (+23 K€) en raison d'un redressement au titre de 2011 et 2013.

- Les frais de personnel (+73 K€) principalement à cause des charges liées à l'Intéressement et l'attribution de primes exceptionnelles versées à certains salariés.

- Les dépenses de communication (hors charges spécifiques) supérieures de 25 K€ à la prévision mais compensées par 69 K€ d'économies sur le total des lignes Partenariats, hors échanges de biens.

Nous constatons parmi les postes en baisse :

- Les Institutions Fédérales (-14 K€) regroupant les dépenses liées à la tenue de nos différentes réunions statutaires.

- La formation des directeurs de clubs (-11 K€) a été incluse dans les dépenses de Formation.

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2 635 000 €, soit un dépassement par rapport à la prévision de 138 K€ principalement en raison de l'Equipe de France de Voile Olympique (+41 K€, financé par une réduction des dépenses d'investissements en matériels destinés aux coureurs de l'Equipe de France), aux amortissements des bateaux financés par le CNDS (+67 K€), et les dépenses liées à la subvention du CNOSF de 25 K€.

Le département « Habitable » a des charges légèrement inférieures à la prévision pour 2 K€, et le département « Voile légère » a des charges inférieures à la prévision pour un montant de 15 K€.

Les dépenses du Département « Développement » s'élèvent à 529 K€ avec des dépenses supérieures de 85 K€ principalement justifiées par des produits spécifiques équivalents au titre de la Boutique.

Les dépenses du poste « Arbitrage et Réglementation » sont au total de 368 K€ en hausse de 25 K€ par rapport à la prévision en raison d'une prise en charge plus importante des dépenses d'arbitrage sur épreuves au bénéfice des clubs organisateurs.

Les dépenses des différentes « Commissions » correspondent dans l'ensemble aux prévisions tout en montrant à chaque fois des écarts favorables par rapport au Budget.

Les dépenses relatives aux « Partenaires » sont inférieures de 69 K€ par rapport à la prévision grâce à une gestion optimisée, en excluant la ligne Echanges de Biens avec les Partenaires dont la prévision n'avait pas été révisée (il convient de rappeler que ce poste Echange de Biens ne modifie en aucune façon l'équilibre budgétaire).

Le poste « Aléas » d'un montant de 177 K€ est principalement dû à :

- Des redressements suite à des contrôles fiscaux (36 K€).
- Une dotation pour créances douteuses ou non encore recouvrées (68 K€).
- Des charges relatives à 2013 (30 K€).
- Des provisions pour risques (15 K€).
- Diverses régularisations (28 K€).

L'excédent d'exploitation en 2014 s'élève à 23 K€ et, compte tenu d'une provision pour impôt de 4 K€, le résultat net est de 19 K€.

Il sera proposé au vote de l'Assemblée générale d'affecter le résultat net après impôt en fonds associatifs.

Les fonds propres suite à l'affectation du résultat devant être approuvé par cette Assemblée générale, s'établiront de la façon suivante :

	Avant affectation du résultat	Proposition d'affectation	Après affectation du Résultat
Fonds associatifs	1 953 123 €	18 567 €	1 971 690
Résultat	18 567 €		

Le montant des investissements s'élèvent à 527 K€, soit une baisse de 56 K€ par rapport à la prévision, en raison de projets d'investissements reportés : renouvellement de mobilier (18 K€), travaux liés à l'immeuble (13 K€), e-commerce (18 K€). Il est à noter que les achats de matériels destinés aux coureurs sont aussi inférieurs (-68 K€ au titre de la CO, et +50 K€ au titre du CNDS).

Il convient de rappeler que l'annuité 2014 du remboursement de l'emprunt pour financer l'immeuble de notre Siège social a été de 203 K€ comme prévu.

La trésorerie à fin 2014 s'élève à 249 K€ soit une baisse de 203 K€ par rapport à fin 2013, notamment due à une progression des stocks.

Globalement la situation financière de la fédération s'avère saine avec un total de fonds propres de 1 972 K€, soit 37,3 % du total du passif.

Je propose que le commissaire aux comptes lise son rapport de certification et, ensuite, si vous avez des questions de vous y répondre.

M. le Commissaire aux comptes.- Le Cabinet KPMG que je représente est en mesure d'émettre ses rapports pour votre Assemblée générale.

Rapports du Commissaire aux Comptes

M. le Commissaire aux comptes.- Il y a le rapport de certification des comptes annuels et le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Sans prendre trop de temps et sans vous affliger d'une lecture exhaustive de ces rapports, je vais aller à l'essentiel des mentions qui sont importantes pour vous.

Sur le rapport de certification des comptes annuels, trois parties :

L'opinion sur les comptes annuels.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Justification de nos appréciations comme nous en fait obligation l'article L.823-9 du code de commerce, nous avons le choix d'insister sur une justification particulière de nos appréciations. En l'occurrence, concernant votre Fédération, nous nous sommes concentrés sur les estimations significatives qui ont pu faire l'objet d'écritures comptables et sur la présentation d'ensemble des comptes qui vous a été faite.

S'agissant de nos vérifications et informations spécifiques, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations qui viennent de vous être données dans le rapport du trésorier et dans les documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et des comptes annuels.

S'agissant du second rapport que nous produisons, c'est le rapport spécial relatif aux conventions réglementées. Vous connaissez ce dispositif qui nous est demandé par les articles L.612-5 du code de commerce. Nous n'avons pour cette année de nouvelles conventions. Par contre, s'agissant des rémunérations de membres dirigeants, la position

historique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes avait conduit à réitérer chaque année cette mention. Donc, nous vous informons qu'effectivement il y a une convention déjà approuvée par l'organe délibérant concernant votre président, Jean-Pierre CHAMPION, ayant pour objet la rémunération au titre de son mandat social avec une rémunération de 87 000 € brut par votre Fédération.

J'en ai terminé avec nos rapports.

M. LE TRESORIER.- Avez-vous des questions avant de procéder aux différents votes portant sur les résultats 2014 ? (Non)

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Pour votre information, les 211 représentants statutaires représentent 128 610 voix.

A 9 heures 50, nous sommes 131 présents et représentés, représentant 69 338 voix. Il n'y a donc aucun problème pour soumettre nos résolutions au vote.

Approbaton des comptes de l'exercice clos

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les comptes de l'exercice 2014 et les rapports des commissaires aux comptes tels qu'ils lui ont été présentés incluant les conventions réglementées ».

Les comptes 2014 sont adoptés (16 abstentions) ainsi que la résolution.

Affectation des résultats

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile décide d'affecter le résultat 2014 aux fonds associatifs de la FFVoile

La résolution est adoptée à l'unanimité (16 abstentions)

Budget prévisionnel 2015

M. LE TRESORIER.- Cette prévision budgétaire 2015 a été approuvée par le Conseil d'administration de la FFVoile le 7 mars dernier. La présentation qui vous est proposée repose sur la comparaison de ce budget 2015 à la révision du budget 2014 approuvée par le CA en novembre dernier.

Produits

- Les produits des licences (4637 000 €) sont supérieurs de 77 000 € au prévu 2014, soit une progression de 1,7 % due essentiellement à l'augmentation du prix des licences 2015 votée en 2014. Le nombre de licences total est proche du nombre délivré en 2014, à l'exception des PVR alignés sur les objectifs fixés aux ligues.

- Les cotisations des clubs (291 000 €) tiennent compte de l'augmentation de la cotisation de 270 € à 272 € décidée par l'Assemblée générale du 22 mars 2014.

Les redevances des cartes de publicité (40 K€) sont inférieures au réalisé 2014 de 15 K€, et cette prévision devra probablement faire l'objet d'une révision.

L'ensemble représente un total de 331 K€

- Les produits généraux et spécifiques sont en hausse en raison principalement de la prise en compte de ventes de produits textiles (54 K€) avec une charge pratiquement équivalente dans le budget de la Vie Fédérale, de l'intégration des redevances OSIRIS (56 K€) au niveau national en raison de la gestion nationale en termes informatiques ainsi que des opérations de jauge. En contrepartie, les dépenses engagées par les Ligues, pour ce qui concerne les frais de missions régionales des délégués régionaux OSISRIS habitable, seront prises en charge par la FF Voile.

- La prévision de produits exceptionnels est en baisse par rapport à 2014 car aucune reprise de provisions n'est envisagée pour le moment, seule reste en 2015 l'indemnité versée par Volvo suite à sa décision de mettre fin au 1er janvier 2014 au contrat qui nous liait jusqu'à fin 2015.

- Le poste « Partenaires » est en légère augmentation de 28 000 €, grâce à un apport accru de la part des MMA et de la MDS.

- Le montant des Echanges de Biens avec les Partenaires est en baisse par rapport à la prévision de novembre 2014 car les chiffres de 2014 incluaient des prestations de 2013 non réajustées lors du budget corrigé.

- La ligne Subventions Diverses est en baisse de 19 K€ par rapport à 2014 principalement en raison du projet Vidéo financé par le CNDS non renouvelé en 2015 pour le moment.

⊕ Le budget, maintenant définitif, de la convention d'objectif avec le Ministère des Sports s'élève 2 843 000 € soit une hausse de 17 K€ par rapport à 2014, au bénéfice du Haut Niveau. Il convient d'ajouter que les aides personnalisées pour un montant de 355 000 € ne transitent pas par le budget de la FFVoile.

Le total des Produits s'élève ainsi à 10 378 000 €.

Budget charges

Le poste « Vie Fédérale » s'élève à 5 261 000 €, soit une diminution de 47 000 € par rapport à la révision budgétaire de novembre 2014.

La ligne Administration est inférieure de 45 K€ à celle de 2014, principalement en raison de la baisse des amortissements des locaux du fait des coûts de peinture et revêtements maintenant amortis, ainsi que la baisse des amortissements informatiques et e-commerce. Les salaires et charges prennent en compte l'effectif budgété avec une

progression générale de 1 % et des augmentations individuelles. L'intéressement n'est pas inclus car il est conditionné à l'existence d'un excédent.

La ligne Communication est en baisse de 23 K€ par rapport à 2014 principalement en raison du projet Vidéo financé par le CNDS non renouvelé en 2015 pour le moment.

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2 556 000 €, en hausse par rapport à 2014 de 59 K€, les principaux changements portent sur un transfert du budget de la CO du Haut Niveau non olympique au bénéfice des équipes de France de Voile olympique. Ainsi, la perte de la subvention destinée au Funboard de 10 K€ a été compensée par un apport équivalent sur les fonds fédéraux, et la baisse de la subvention à la Course au Large de 25 K€ a été partiellement compensée par le maintien en 2015 de l'apport fédéral en 2014 de 35 K€ pour la création du collectif France Jeune. Aussi, l'apport complémentaire pris sur les fonds fédéraux en 2014 au bénéfice de l'Equipe de France de Voile Olympique (+70 K€) a été maintenu en 2015.

Le Budget Habitable voit la prise en compte de la gestion de la jauge OSIRIS et des frais engagés par les délégués régionaux (+71 K€) partiellement financés par la centralisation des certificats Osiris.

Le budget de la Voile Légère est en légère baisse en raison des baisses budgétaires appliquées par le Ministère des Sports.

La « Sailing World Cup » à Hyères a un budget de 386 000 € identique à celui de 2014.

Le budget de la CCA augmente de 14 K€ pour l'arbitrage sur épreuves au bénéfice des clubs organisateurs.

Le budget de la Commission Médicale baisse de 25 K€ sur les fonds fédéraux car le secrétariat assuré auparavant par l'ENVSU est pris en charge par le personnel fédéral en 2015.

Le poste Direction et Divers augmente de 45 K€ du fait de la prise en compte de la cotisation fédérale au COSMOS de 10 K€ permettant ainsi à tous les clubs affiliés et organes déconcentrés employeurs, ayant mandaté la FFVoile, d'être représentés au sein de cet organisme patronal et de donner au COSMOS une réelle représentativité parmi les organisations professionnelles d'employeurs au sein de la branche sport. Ce dossier n'est pas encore complètement stabilisé. Aussi, une autre ligne a été ouverte sur les fonds de la CO pour 35 K€ pour centraliser les demandes de prestations de l'ENVSU au bénéfice des différents départements fédéraux.

Le budget charge des partenaires est en diminution de 68 000 € par rapport à la prévision de novembre 2014 en raison d'un montant moindre d'Echanges de Biens avec les Partenaires car les chiffres de 2014 incluaient des prestations de 2013, non réajustées lors du budget révisé.

Le budget Aléas est nul en 2015 alors qu'un certain nombre de charges exceptionnelles avaient été constatées en 2014.

En conséquence, le budget montre un parfait équilibre entre les produits et les charges à hauteur respectivement de 10 378 K€

Budget d'investissement et remboursement d'emprunts 2015

La baisse des investissements de la ligne Vie Fédérale est due au remplacement de nos serveurs informatiques effectué en 2014.

Les travaux de l'immeuble vont porter sur la réfection des sanitaires du 3ème étage.

Les dépenses pour le e-commerce de 25 K€ incluent 18 K€ qui ont glissées de 2014 à 2015.

Les dépenses d'investissement du Haut Niveau au total de 456 K€ prennent en compte notamment l'achat de 4 semi-rigides (120 K€ au total) financés par la vente de matériels (45 K€), la CO (30 K€) et les fonds fédéraux (45 K€).

Le remboursement de nos emprunts s'élèvent à 212 K€ en 2015, en légère hausse par rapport à 2014, compensée par la baisse de la charge de nos intérêts car ces emprunts sont à annuités constantes.

Voilà les commentaires sur ce budget prévisionnel 2015.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Avez-vous des questions ? (Non)

Je sou mets au vote la 3^{ème} résolution concernant le budget prévisionnel.

Lecture de la résolution : « *L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve le budget prévisionnel 2015 de la FFVoile tel qu'il lui a été présenté* ».

Le budget prévisionnel ainsi que la résolution sont adoptés (16 abstentions).

Présentation des éléments marquants de l'année 2014 et prospective 2015 des départements et des commissions

Département développement

M. Jean KERHOAS, Vice-président en charge du département Développement.- La première mesure de la performance du Département, c'est évidemment la diffusion nos passeports.

(Diaporama)

Je vous ai mis le graphique de l'évolution des passeports depuis les 10 dernières années. On est dans une progression constante. Il y a une petite baisse en 2011. C'était l'informatisation. Elle nous a fait perdre les doublons.

Nous sommes dans une progression continue dans la diffusion des passeports avec 194 900 ; en 10 ans, ce sont 23 000 passeports de plus. L'ancêtre du passeport : la licence école a été créée en 1985. Ce sont donc 30 ans de progression continue. Que serait la Fédération sans cette dimension. Ce sont presque 200 000 titres fédéraux.

Tout cela est dû à la performance de nos clubs et à leur adhésion au projet fédéral. Pour qu'ils adhèrent au projet fédéral, c'est parce que la Fédération est là avec le relais de ses ligues, de ses comités départementaux pour les soutenir au jour le jour dans le développement de cette dimension de l'enseignement et du développement de la voile.

- Améliorer la qualité des prestations de l'enseignement de la voile en France.

Un travail de fond pour soutenir nos structures affiliées avec le relais des ligues et des CDVoile :

- Formation des CQP AMV. Nous formons 800 cadres. Nous nous préoccupons plus particulièrement de la formation des formateurs. 47 formateurs nationaux et 70 formateurs régionaux.

- Labellisation, audits AFNOR. Nous avons une démarche très structurée avec des visites tous les trois ans permettant de faire progresser les structures et de les aider à évoluer.

- Démarche de progrès, mission de modernisation pour tous les clubs ayant des besoins de développer la vente de leurs produits, d'améliorer la vente de leurs achats et de mieux gérer leur personnel. Il y a du vrai savoir-faire au sein de la Fédération. Nous avons développé à travers des formations nos cadres régionaux qui sont capables d'intervenir et de soutenir nos clubs.

- E-boutique clubs. Ce sont 500 K€ de chiffre d'affaires ; 150 produits ciblés correspondant aux attentes et aux besoins de nos clubs ; 1 000 commandes ; 350 clubs concernés et 28 000 produits commandés. C'est une progression continue qui vient alimenter le budget du développement.

- Accompagnement des professionnels vers le DE et DES, vers le C200... Nous sommes là à leurs côtés pour les aider à progresser. Cette année, cela a été 120 personnes que l'on a soutenues dans des démarches d'évolution de carrière.

- Productions techniques et pédagogiques pour aider nos clubs. 50 vidéos en ligne, par exemple, pour aider à la qualité de l'enseignement.

- Promotion : Site [faire de la voile](#) correspondant à 250 000 pages lues et l'édition de plaquette chiffres clefs, catalogues.

- Commercialisation avec AwoO parfois remis en cause mais cela concerne 152 clubs fédéraux. AwoO s'est adapté à peu près à 250 clubs de la Fédération. Il faut un certain volume d'activités pour être intéressé par ce logiciel de gestion et de réservation en ligne. Cela correspond pour ces clubs à 3 % de leur vente, à 6 M€ de chiffre d'affaires directs

par AwoO sur ces 152 clubs, à savoir 36 434 stagiaires, ce qui n'est pas neutre ; 22 % des écoles et 40 000 licences vendues au travers de ce logiciel.

- Animation du réseau avec nos colloques, nos comités de pilotage. Certains d'entre vous étaient au colloque avec une très forte représentation des ligues ; on avait plus de 18 ligues présentes.

- La diversification de l'offre de prestations pour essayer de répondre à l'attente des publics qui, dans l'offre classique d'école française de voile, ne trouvent pas la réponse à leurs attentes. Nous y travaillons depuis de nombreuses années en étudiant, analysant les attentes des différents publics pour y répondre par l'organisation puis le développement de nouvelles prestations :

- Points location qui ont appris chez nous qui souhaitent louer du matériel, trouver des cours particuliers. 155 points de location en France avec un réseau bien structuré en Bretagne et en PACA. Cela correspond à 115 000 clients dans ce réseau avec des chiffres d'affaires générés pour les plus performants d'entre eux correspondant jusqu'à 40 % du chiffre d'affaires de l'école. C'est une activité qui est devenue très conséquente.

- Balades nautiques à la voile autour d'un thème qui est, non plus l'apprentissage, mais la découverte de la voile et l'environnement maritime ou des plans d'eau intérieurs. Sur ce public important que nous accueillons à travers ces balades nautiques à la voile, les différentes enquêtes que nous avons pu mener font apparaître que 93 % d'entre eux nous disent pouvoir ensuite apprendre la voile. C'est véritablement un produit d'appel qui s'est développé un peu partout en France. Il mérite d'être renforcé. Cela nous a amené à travailler un peu avec le ministère des transports pour régler le problème de l'encadrement. C'est un des gros dossiers que nous avons mené ces dernières années qui a abouti à la création du capitaine 200 restreint. Nous avons envoyé en formation cette année 163 cadres qui ont obtenu leur capitaine 200 restreint. Nous allons continuer à former des cadres supplémentaires.

- On a développé des activités auprès des jeunes enfants avec le jardin des mers, le club moussaillon.

- Le coaching plaisance. C'est le développement de nouvelles prestations.

Nous avons identifié qu'il y avait des besoins de formation auxquels nous ne répondons pas bien :

- Des besoins de formation des plaisanciers et futurs plaisanciers qui ne trouvaient pas toujours dans l'offre classique de l'école de voile dans ses stages la réponse à leurs attentes. Donc, il fallait proposer sans doute quelque chose d'autre.

- Une volonté de recruter de nouveaux licenciés. C'est une des finalités de notre démarche.

- Des gains de notoriété pour faire connaître et reconnaître la fédération et ses clubs auprès du monde maritime qui, depuis de nombreuses années, nous disait que les

écoles françaises de voile c'était bien pour la formation des jeunes et nous demandait si l'on avait une réponse adaptée concernant les adultes. Puis aussi des gains de notoriété auprès du grand public en répondant à des attentes non satisfaites.

L'ambition partagée c'est :

- Offrir des prestations haut de gamme à forte valeur technique ajoutée, ce qui impliquera de l'encadrement et du matériel adapté.
- Couvrir le territoire maritime avec une présence sur tous les grands bassins de la plaisance à voile.
- Structurer et labelliser un réseau d'au moins une centaine de prestataires.

Nous en avons parlé avec nos grands clubs : les Glénans, l'UCPA, Macif Centre de Voile, l'Ecole nationale de voile et des sports nautiques ; elles ont toutes accepté de travailler avec nous sur ce dossier pour élaborer tous les contenus de formation. Depuis un an, des cadres ont été détachés par ces différentes structures pour travailler avec la Fédération afin d'élaborer nos contenus de formation.

Pour mettre en place ces prestations, on a d'emblée évoqué les contraintes auxquelles nous étions confrontés.

- Dans la majorité de nos clubs, l'activité école de croisière, dans les années 50/60 qui était assez florissante, a quasiment disparu : donc, du savoir-faire, du matériel n'existait plus.

- Beaucoup de ces activités de ces écoles de croisière étaient organisées par des travailleurs indépendants qui n'étaient pas dans la Fédération. On y reviendra pour proposer des évolutions et voir comment ces professionnels de la voile qui l'enseignent pourraient rejoindre notre Fédération.

- Imaginer les conventionnements possibles pour associer coaches privés et clubs. On a travaillé sur les contenus.

- Elaborer les partenariats ou créer les conditions permettant de promouvoir l'offre fédérale dans les ports de plaisance et la Fédération des Industries Nautiques avec son réseau de revendeurs et de vendeurs de bateaux pouvant être aussi intéressés par ce type de prestation.

On a défini les contenus autour de cinq domaines :

- Conduire / Manœuvre :

Manœuvrer dans un port.

Perfectionner les manœuvres courantes à la voile.

Naviguer dans la brise.

Utiliser les voiles de portant.

Mouiller et prendre un coffre.

Régler en route, choisir ses trajectoires.

- Pilotage :

Naviguer sans électronique.

Utiliser l'électronique embarquée.

Utiliser l'informatique embarquée.

Oser naviguer de nuit.

- Sécurité :

Comprendre La météo.

Adapter le matériel de sécurité.

Prévenir et gérer l'homme à la mer.

Réagir en cas d'imprévu.

- Vie à bord :

Prendre en main un bateau.

Planifier sa navigation.

- Maintenance :

- Surveiller et entretenir les équipements du bord.

Plus de 40 fiches ont été réalisées qui sont à la disposition de nos coaches avec des contenus très précis. Pour les avoir revues dans le détail récemment, c'est un contenu extrêmement riche qui permettra de faire passer en termes de formation des savoir-faire importants. On associera à tout cela un livret qui permettra de certifier la prestation, donc d'enregistrer des savoir-faire acquis, d'identifier et d'attester la progression technique des personnes que nous aurons formées et de certifier leur niveau. Il y aura un livret plaisance adaptée à ce type de prestation.

2015 sera une année d'expérimentation. C'est bien d'imaginer une prestation totalement nouvelle mais encore faut-il l'expérimenter sur le terrain pour voir si cela marche et, à travers l'expérimentation améliorer cette prestation. On a arrêté le terrain de l'expérimentation en fonction du volontariat de nos clubs. On a 25 clubs labellisés pour l'activité coach plaisance. 7 clubs sont en attente de labellisation. Nous avons habilité des coaches qui sont évidemment des professionnels titulaires de brevet professionnel ou de brevet d'Etat avec des savoir-faire complémentaires en matière de plaisance et de croisière, et d'accueil des clientèles : 46 coaches habilités et 13 en attente. Puis, 6

indépendants labellisables prêts à rejoindre la Fédération dans cette démarche si nous sommes prêts à accueillir ce nouveau type d'adhérents.

En synthèse

Le développement, l'enseignement de la voile en France, c'est un domaine piloté, géré par la FFVoile. Nous le revendiquons et continuerons à le revendiquer.

Le développement et l'enseignement de la voile en France sont les 2 piliers de la politique FFVoile.

Un département développement/enseignement sert à former des futurs compétiteurs et des futurs champions. Nous devons encore travailler à l'amélioration du passage de l'initiation, de la découverte, de l'apprentissage à la pratique compétitive. Faire de tous ces pratiquants de la voile des licenciés à la FFVoile.

Notre objectif c'est aussi de former des marins qui navigueront sur toutes les mers demain et qui seront les plaisanciers de demain. C'est éduquer nos jeunes à et par la mer et par la pratique de la voile.

C'est aussi faire connaître et respecter un environnement maritime qui représente 75 % de la planète.

C'est aussi un secteur économique qui développe des créateurs d'emplois.

C'est alimenter en nouveaux pratiquants toute une filière économique.

Voilà ce que je voulais vous dire.

[Département Voile Légère](#)

M. Jean-Pierre CHURET, Vice-président en charge du département Voile Légère.- Le Département Voile légère va vous faire une présentation avec ses cadres :

Henri GIRAUD, Didier FLAMME et Bernard PORTE.

Le lancement de [l'Espace Voile Légère](#), dont nous fêtons aujourd'hui le 1^{er} anniversaire, demeure pour le Département notre support de présentation.

Cet Espace dans le site de la FFVoile est un espace interactif. Il se fait l'écho de l'activité des pratiques, des classes et de tous nos licenciés Voile Légère. En complément de l'Espace Voile Légère, notre publication Fréquence Voile Légère renforce la volonté d'échange.

Nous avons le souci d'écouter pour mieux avancer ensemble. Nous avons la volonté de faire vivre nos projets, de proposer les évolutions pour élargir nos offres compétitives, principalement celles d'animation, qui permettent de pratiquer simplement et facilement le

sport voile. Le faire-savoir et l'information sont indispensables à la réussite de ces projets.

Les univers et l'univers du sport en club.

C'est développer le pan d'activité qui se trouve entre l'enseignement et la pratique compétitive débouchant sur les championnats fédéraux.

C'est investir l'animation sportive en club qui permet la fidélisation de tous les licenciés.

C'est mettre en œuvre des offres qui se définissent :

- Simples (règle du jeu, parcours, matériel et mise en œuvre...)

- A base de jeux ludiques, attractifs et conviviaux

- Renouvelables à l'envie.

Un objectif : que le maximum d'adhérents des clubs se retrouve dès que possible pour naviguer autour de ces animations.

M. Bernard PORTE.- Les animations pour un plaisir partagé au service des Clubs, proposent sous forme de fiches des solutions simples. La mise en œuvre d'animations hebdomadaires doit être une volonté forte de nos clubs.

Nous espérons que ces « fiches guide » soient largement utilisées. Nous attendons vos retours ainsi que vos nouvelles propositions issues de vos bonnes pratiques.

M. Jean-Pierre CHURET.- **L'univers du sport en club et classes : les infos.**

La poursuite de la synergie entre la FFVoile et les Classes a permis de renforcer la communication et les échanges avec les pratiquants.

L'écoute mutuelle a débouché sur des avancées significatives et partagées.

Le fruit du travail réalisé en commun est en ligne sur cet espace. Il doit permettre aux Classes de continuer à afficher leur vitalité et à affirmer la place importante qu'elles occupent dans la famille de la FFVoile.

M. Didier FLAMME.- **L'univers du sport en club : féminines WLS.**

La Commission féminine s'ouvre sur les pratiques d'animation et sportives.

Le pavillon « WLS Women Leading and Sailing » « des Femmes qui entreprennent et qui naviguent » fédère l'ensemble des actions menées par les ligues, CDVoile et clubs. Cela met en avant toutes les initiatives concrètes facilitant l'accès à la pratique, la mise en place de garderie, les offres de pratique en famille, le prêt de matériel...

« Une régates, une crèche », un concours d'affiches « femmes à la barre », une ligne de produits dérivés en Ligue Languedoc Roussillon : des actions et de la communication au service des femmes pour un accès facile au sport voile.

M. Bernard PORTE.- L'univers du sport en club : handivoile.

La pratique mixte handivalide, avec un focus sur les jeunes, demeure l'enjeu majeur et prioritaire pour la FFVoile.

Cette année, la politique d'AG2R LA MONDIALE et son soutien apporté aux actions sociales a très largement renforcé la promotion de cette pratique.

Grâce à ce soutien, la FFVoile a pu valoriser le Championnat de France Handivalide et aider les clubs à acquérir du matériel adapté à l'accueil des publics en situation de handicap. Un travail important a également été entrepris concernant des modules de formation pour les bénévoles qui aident à la mise en œuvre de l'activité ; ils seront disponibles à la fin du printemps.

La structuration de la Commission Nationale et du réseau des régions est opérationnelle.

L'affichage de l'offre Handivoile pour le grand public est actif dans « [Faire de la Voile](#) » depuis fin décembre 2014.

Le travail sur le test natation est en voie de finalisation avec le Ministère des Sports.

M. Jean-Pierre CHURET.- L'univers du sport en club sport : santé / bien-être.

Le Bien-être et la Santé par le sport sont une évidence admise par tous. Les animations en clubs doivent traduire cette attente tout en restant simples et attractives.

- Pratiquer toute l'année un sport de pleine nature.
- Retrouver un bien-être souvent diminué par les contraintes de la vie quotidienne.
- Etre en forme et la conserver tout au long de l'année.

Le Comité Sport Santé est à l'écoute pour accompagner les clubs dans cette démarche.

M. Bernard PORTE.- L'univers du sport en club : scolaire et universitaire.

Le réseau des référents régionaux se consolide et les actions communes se développent notamment avec l'UNSS sur la formation des professeurs d'EPS et des « jeunes officiels ».

Le concept de Flotte Collective est au centre de ces pratiques.

La pratique Universitaire reste un enjeu majeur pour fidéliser nos jeunes, la FFVoile s'y emploie avec beaucoup d'énergie.

La Coupe de France Universitaire sur Laser, adossée à des épreuves fédérales déjà existantes, monte en puissance. Elle donne l'exemple de ce qui pourrait se faire localement et sur d'autres pratiques, telles que catamaran, windsurf, quillard...

M. Jean-Pierre CHURET.- L'univers du sport en club : Fréquence Voile Légère.

2 ans d'expérience, un lien renforcé avec [l'Espace Voile Légère](#) et deux fois plus d'abonnés que l'an dernier, soit 2 500 plus un envoi systématique aux Clubs, CDVoile, Liges, Classes VL, Cadres techniques.

Le nombre de contributeurs doit encore augmenter. La simplicité du dispositif pour transmettre des informations ne peut pas être un obstacle. C'est votre espace d'expression à la FFVoile !

Chaque mois, se déclinent dans les 5 pratiques :

- L'Univers du Sport en Club.
- L'Univers du Sport de Compétition.
- Les Jeunes.
- L'Univers du Sport de Haut Niveau.

L'univers du sport de compétition.

Les Championnats de France Promotion ont été revisités pour laisser place aux Championnats de France de Classes et de Pratiques. Le fond est inchangé, seule l'appellation a été modifiée pour une meilleure communication.

Les Nationaux Espoirs de classes et de pratiques ont été créés pour valoriser la population charnière des 18/25 ans. Ils sont au bénéfice des classes ou pratiques n'ayant pas de titre de Champion de France chez les jeunes.

De même, les Critériums Nationaux bénéficieront aux classes et pratiques qui ne peuvent aujourd'hui prétendre au titre de Champion de France. C'est une opportunité supplémentaire de développement.

M. Didier FLAMME.- Les jeunes.

Les Championnats de France Jeunes 2014 ont concernés 1 480 coureurs et 267 clubs. 84 coureurs et 59 clubs ont été médaillés.

Le Championnat de France Minimes Flotte collective nous offre en permanence l'opportunité de proposer de nouveaux parcours très dynamiques et attractifs pour les enfants.

Nous veillons et analysons régulièrement la population de nos jeunes.

Cette veille nous conduit à poursuivre notre engagement à répondre à la demande pressante de nos jeunes pour qui les Championnats fédéraux (départementaux, régionaux, nationaux et internationaux) ne sont pas l'objectif. L'organisation de la pratique de proximité, simple, facile d'accès, sans gros investissements, doit être une priorité pour limiter le turn-over de nos licenciés.

M. Jean-Pierre CHURET.- Les pratiques.

L'intersérie. Le travail au quotidien d'accompagnement des clubs dans la mise en place de la pratique intersérie reste au centre de la politique du Département Voile Légère avec notamment la mise en place de modes d'emploi disponibles sur [l'Espace Voile Légère](#).

L'objectif est de faire naviguer encore plus de monde avec les flottes déjà existantes dans les clubs et celles des adhérents.

La pratique augmente et trouve une adhésion en région, le potentiel de croissance reste important sur toutes les pratiques de la Voile Légère y compris le Windsurf avec la Raceboard.

La flotte collective. La Flotte Collective utilisée sur les Championnats de France Minimes, Espoirs et 18 ans et plus, par l'UNSS, par le Sport Entreprise... apparait de plus en plus comme le concept économique, écologique, équitable, facilitant l'accessibilité à la pratique.

L'identification localement des flottes utilisables pour ce concept reste un enjeu majeur.

Au-delà de tout public, les cibles potentielles sont tous les pratiquants pour qui les Championnats fédéraux ne sont pas l'objectif. L'organisation de la pratique de proximité, simple, facile d'accès, sans gros investissements, que procure le concept de la flotte collective doit nous permettre d'augmenter notre capacité à accueillir tous ces publics.

M. Bernard PORTE.- Focus sur l'Open de France.

20 ans, le bel âge pour l'Open de France, épreuve phare de l'été pour les pratiquants du Sport en Club. C'est de la pure animation sportive en intersérie pour les dériveurs, multicoques et quillards Voile légère.

Plaisir, convivialité, bonne humeur, seront au rendez-vous cet été sur le site de l'Ecole Nationale de Voile, grâce à la Société des Régates de St Pierre de Quiberon et au CDVoile 56, coorganisateur de l'événement.

Faites connaître cet événement dans vos clubs.

Un objectif : être deux fois plus nombreux qu'en 2014.

M. Didier FLAMME.- Un focus sur le Funboard.

2014 : le Funboard surfe sur « Une vague de Sensation et de Fraîcheur ».

Les orientations prises conduisant à la simplification de cette pratique depuis le club jusqu'au Haut Niveau ont été sans conteste les éléments facilitateurs du développement du Funboard.

Son image spectaculaire et colorée, proche des rivages et donc partagée par le grand public est un vecteur de communication puissant auprès des accros de la pratique libre et de nos jeunes.

L'Equipe de France de Funboard, avec ses deux titres de championne et champion du Monde de Slalom, ainsi que les « Bleuets » confortent cette image dynamique et de « la gagne ».

La Vague, sport autant artistique qu'explosif, auréolée d'un titre mondial, complète avec le Freestyle le succès incontestable de la pratique du Funboard.

La FFVoile « windsurfera » sur cette vague pour fidéliser de nouveaux Publics.

M. Jean-Pierre CHURET.- Un focus sur la voile radiocommandée.

La Voile Radiocommandée est la pratique idéale pour utiliser les créneaux de navigation parfois difficiles à exploiter dans les autres disciplines en raison de la complexité de mise en œuvre.

En Voile Radiocommandée tout est plutôt simple : transport du matériel, mise en action, accès au plan d'eau, apprentissage facile en étant à l'extérieur du support...

Quand la VRC est associée à la Flotte Collective cela devient même simplissime.

N'oublions pas que la VRC, c'est aussi la possibilité d'envisager la pratique de la voile au cœur de la cité.

Tout cela démontre que la VRC est particulièrement adaptée à la Voile Scolaire.

La dynamique de l'activité est aujourd'hui le fruit de l'engagement des Classes et des Clubs. La finalité de la pratique compétitive nationale est le Championnat de France pour les Classes IOM et 1M.

En conclusion.

En 2015, le Département Voile Légère gardera le cap mais accélèrera sur l'objectif prioritaire du renforcement de l'animation sportive en club.

- Vers quels publics ?

* Les féminines.

* Les très jeunes et jeunes adultes.

* La pratique familiale.

- Comment ?

* Par de nouvelles offres concertées avec les clubs associant professionnels et industriels du nautisme.

- Par quels moyens ?

* La flotte collective.

* L'intersérie.

- * La pratique en équipage.
- * Le Sport Sante, Bien-être.

Pour atteindre cet objectif prioritaire, nous solliciterons l'engagement de tous : Clubs, CDVoile, Liges, Classes, professionnels et industriels du nautisme.

Investissons la communauté des pratiquants, séduisons pour fidéliser autour du slogan la Voile est un sport, la Voile c'est ton sport.

Département habitable

M. Henry BACCHINI, Vice-président en charge du département habitable.- Le compte-rendu d'activité du Département Habitable retrace les actions réalisées en 2014 et vous éclairera sur les actions et objectifs qui seront poursuivis en 2015.

Lors de l'Assemblée Générale 2012 qui ouvrait notre mandat 2013 - 2016, les items majeurs du Département Habitable s'organisent autour de trois grands objectifs :

- Accroître l'accessibilité de notre sport.
- Plus et mieux fidéliser nos pratiquants.
- Sécuriser notre sport, et particulièrement la pratique de la voile qui se déroule au large.

Nos actions en 2014 pour l'accessibilité ont été prioritairement dédiées à trois grandes familles de pratiquants :

Pour les Jeunes :

- Par la promotion des circuits de compétitions UNSS et la FFSU ainsi qu'un partenariat assumé. La délégation française obtient une médaille de bronze (Open) et une d'argent (féminine) au Championnat du Monde FFSU de Match Racing.
- Par le soutien à la Course Croisière EDHEC, la plus importante compétition Etudiante Française et Européenne avec l'aide et l'engagement, à nos côtés, de la dynamique Commission Centrale d'Arbitrage. Cette association remet la Voile au centre du projet, celui-ci était devenu par le passé trop « kermesse festive ».

Pour les Féminines :

Nous favorisons le développement d'épreuves féminines en Habitable, si possible, en flotte collective (le Championnat de France Match Racing Féminin en est un bel exemple), ceci en collaboration avec la Commission Féminine. Nous soutenons des équipages féminins et mixtes auprès des classes monotypes internationales par la promotion de classements féminins et / ou mixtes (en particulier avec la Classe Internationale SB20 et son Président Ed Russo).

Pour l'accessibilité des Adultes :

Nous collaborons activement aux travaux sur la plaisance sous la coordination du Département Développement, et assistons les organisateurs d'épreuves de masse en Habitable, à l'instar du « Tour de Belle Ile ».

En 2015 :

Nous continuerons à soutenir et à accompagner les grandes épreuves et les partenariats dans le cadre des conventions signées avec les fédérations affinitaires pour les championnats officiels étudiants - FFSU et UNSS.

Aux côtés de la Commission Féminine, nous soutiendrons les initiatives en direction des publics féminins, plus particulièrement en flotte collective (Match Racing, Women's cup, Moça Regatta...) et nous poursuivrons l'incitation des classes françaises monotypes à développer et promouvoir les classements féminins et mixtes lors de leur saison sportive.

Nous maintiendrons activement, le travail entrepris avec le Département Développement : la mise en place d'une offre plaisance attractive et la conception de la passerelle entre l'univers du Sport en Club et l'univers du Sport de Compétition, pour fidéliser et engager ces nouveaux adhérents à notre mouvement, dans une pratique sportive régulière.

Fidéliser nos pratiquants dans l'activité sportive de la voile est évidemment un impératif et une priorité pour la FFVoile au travers de son Département Habitable. Pour mener à bien cet objectif, nous sommes organisés autour de 3 commissions techniques dynamiques et performantes.

L'intersérie

Qui comprend principalement le système fédéral OSIRIS Habitable, mais aussi l'IRC et ce que l'on appelle « la Classe Libre ». Ces deux systèmes de handicap et la Classe Libre ont fédéré, dans nos classements de coureurs, près de 20 107 coureurs.

Dans le domaine d'OSIRIS HABITABLE, les différents classements individuels et bateaux skippers se sont développés réunissant de nombreux compétiteurs :

- 14 287 coureurs classés au Classement National des Coureurs.
- Le lancement officiel du classement bateaux / skippers a réuni 4 796 couples bateaux / skippers classés.

Un constat s'impose : la pratique en OSIRIS Habitable représente une part importante de nos licenciés compétitifs, il nous fallait assurer la permanence du système de calcul ainsi que la collaboration avec les délégués régionaux et l'observatoire des vitesses. Le Département Habitable et Daniel Pillons -Président de la Commission Intersérie- ont œuvré à la pérennisation du centre de calcul Intersérie (OSIRIS). Ainsi, Luc Gellusseau et sa société Air Method Group deviendront, en avril 2015, le prestataire en charge de cette mission pour le compte de la FFVoile. Cette prestation était nécessaire pour remplacer Jean-Louis Conti qui souhaitait faire valoir ses droits à la retraite.

Je profite d'ailleurs de cette tribune pour remercier Jean-Louis CONTI qui, depuis de nombreuses années, a effectué un excellent travail à la tête de notre centre de calcul, mais aussi comme Chef jaugeur Habitable de la FFVoile. Par ailleurs, nous voulons féliciter les Clubs, les CDV et les ligues qui ont su inscrire des équipages jeunes dans les différents événements : Tour du Finistère, Tour des Ports de la Manche et Course Croisière des Ports Vendéens.

Conformément à nos engagements de 2013, nous avons lancé la 1^{ère} édition du Championnat de France Promotion des Equipages IRC en 2014. Cet événement contractualisé avec l'Union Nationale pour la Course au Large (autorité de l'IRC), s'est disputé à la Société Nautique de Marseille. Il a réuni 12 équipages en Grand Surprise, issus de sélections par façade (Manche, Atlantique, Méditerranée).

La Monotypie

La Monotypie a vu le nombre de pratiquants augmenter légèrement en 2014. En plus de l'organisation traditionnelle avec la Marine Nationale du Championnat de France des Monotypes Habitables - Grand Prix de l'Ecole Navale, 2014 a été l'année de la relance du second événement du Championnat de France des Monotypes Habitables en Automne en Méditerranée lors de Novembre à Hyères Monotypes au COYCH. Ce championnat a réuni plus de 250 concurrents et les classes SB20 et Surprise ont disputé un titre de champion de France.

Il faudra travailler avec le club organisateur pour réussir à repositionner cet événement dans le calendrier des classes monotypes.

Le choix d'ASO concernant le nouveau support du Tour de France à la Voile a nécessité, dès septembre, de s'engager aux côtés de la classe DIAM24OD pour l'assister dans la rédaction de ses textes réglementaires.

En effet, 2014 marque la dernière année du monocoque comme support du Tour de France à la Voile. Après 4 ans de bons et loyaux services, le M34 (monotype Archambault) tant décrié tire sa révérence. Le Tour de France à la Voile 2015 se courra sur un multicoque de 24 pieds choisi par ASO : le DIAM 24.

Une page se tourne dans le monde de la compétition en Habitable. L'arrêt soudain de la Course au Large en Equipage sur le Tour de France à la Voile, le changement de format et de support sur l'une des compétitions les plus mythiques de la Voile Française, s'affirme être une révolution importante de même nature que celle vécue dans la dernière Coupe de l'Amérique. Il faudra que nos coureurs et nos organisateurs s'adaptent à cette nouvelle donne.

Je suis persuadé que les équipes d'ASO sauront, quant à eux, transformer cette révolution en une formidable promotion de notre sport par une tournée des plages le long des côtes françaises qui deviendra, si l'on en croit la liste des inscrits, l'une des opérations de transversalité les plus importantes de la Voile Française. Les sportifs de la

Voile Légère, de la Voile Olympique, de l'inshore et de la Course au Large vont s'affronter autour de la France. De bien belles histoires en perspective.

Enfin, la Commission Monotype prioritairement avec les classes de Course au Large : Mini 6.50 et avec le Collectif Ultim (multicoque de 24 à 32 mètres). Ces travaux visaient avec la classe Mini à optimiser certaines règles de classe et de développer un cadre réglementaire avec le «Collectif Ultim ».

Le Match Racing

La pratique du match racing s'est elle aussi développée en 2014. Des travaux ont été menés pour rééquilibrer la pratique (jeune et open) dans les trois grands bassins, pour créer un quatrième bassin de pratique Match Racing Espoirs en Bretagne, dédié à la transversalité avec la voile légère, pour multiplier les regroupements interrégionaux au profit de la pratique Espoirs et pour relancer au sein du bassin méditerranéen les pratiques Espoirs et Open. Toutes ces initiatives semblent aujourd'hui porter leurs fruits.

Comme conclusion de cette deuxième partie, les chiffres clés de la pratique compétitive Habitable qui s'affichent derrière moi montrent bien que pour la fidélisation de nos pratiquants, les actions mises en place dans le domaine de l'intersérie, la monotypie et le match racing semblent conforter et développer le nombre de compétiteurs.

En plus de ces deux grands pans de l'activité Habitable, notre Département est investi dans l'organisation de 14 championnats de France qui attribuent 22 titres de champion de France répartis en trois catégories Elite, « promotion » pour la dernière année en 2014 et Espoirs.

L'année 2014 était la dernière année de l'appellation « Promotion » pour les championnats de France de l'univers du sport de compétition, mais elle marque aussi l'arrêt du titre de championnat de France de course au Large en Equipage.

Toutefois, soulignons la croissance du nombre de compétiteurs Espoirs principalement due à l'engouement pour l'Open 570 et la forte augmentation du nombre de concurrents sur les championnats de France Promotion, qui s'expliquent par les deux événements supplémentaires créés en 2014 (le championnat de France des Monotypes Habitables d'automne et le Championnat de France des Equipages IRC).

En 2015, le Département continuera de s'engager dans la fidélisation des pratiquants Habitable par l'automatisation de la base de données des contrats de jauge reliés simple, mettant en cohérence les services à l'intention des pratiquants de l'intersérie. De plus, la prestation confiée au nouveau responsable du centre de calcul Intersérie sera élargie à la modernisation et au développement de l'utilisation du système OSIRIS sur notre territoire. Notre référence de calcul demeure l'ORC, leader mondial de la technologie de rating.

Nous avons décidé de regrouper les flux financiers au siège pour avoir une bonne vision des budgets engagés, et surtout finaliser l'automatisation du système au service de nos compétiteurs. Rassembler et réunir sont les deux axiomes principaux.

Je continue à affirmer notre volonté de réunir l'ensemble des Interséries Habitable (OSIRIS et IRC) lors d'une grande finale nationale annuelle.

Nous animerons et coordonnerons les travaux de la Commission Monotype. Nous continuerons à travailler à avec les classes de Course au Large pour s'assurer que leur développement soit en adéquation avec les exigences d'une pratique fréquemment accomplie en solitaire ou en équipage réduit. Enfin, nous soutiendrons la pratique Match Racing pour les féminines et continuerons à développer le Match Racing open dans les régions où il est absent ou en diminution.

Dernier pan d'activité dans lequel le Département Habitable est engagé et de façon quasi-permanente : la sécurisation de nos pratiques qui s'organise dans nos baies, le long de nos côtes mais aussi au large. Pour mener à bien cette action, nous sommes investis dans la gestion de deux commissions et un groupe de travail :

- La Commission des Directeurs de course.

La Commission des Directeurs de Course a coordonné et publié, pour la première année, la liste des Directeurs de Course de type « A » (RSO 0,1 et 2) et « B » (RSO 2 et 3).

Cette commission a tenu à jour les chiffres de l'accidentologie en Course au Large et on peut retenir les principales données suivantes pour 2014 :

- 823 concurrents au départ.
- 740 000 milles parcourus.
- 17 demandes d'assistance extérieure.

De plus, une réunion nationale des Directeurs de course s'est tenue au Pôle France Finistère Course au Large en janvier 2014, permettant aux Directeurs de Course d'échanger et de partager leur expérience.

- Réglementation spéciale Offshore.

Un travail de conventionnement avec les centres habilités à réaliser les Stages ISAF (Survie et PSMer) a été fait en collaboration avec la Commission Médicale.

- Participation aux travaux de la commission sécurité.

Le Département Habitable a participé aux travaux de la commission sécurité et plus particulièrement à la négociation avec l'autorité maritime des exemptions au matériel de sécurité concernant la nouvelle division 240 qui s'appliquera en mai prochain.

Nous maintiendrons en 2015 notre action en faveur de la situation de la pratique habitable et veillerons sur l'accidentologie des compétitions de Course au Large en essayant d'automatiser la captation des chiffres clés.

A l'horizon de 2016, nous réunirons à nouveau les centres habilités à dispenser les Stage ISAF pour évaluer le fonctionnement de la convention mis en place. Nous proposerons

une communication concernant la nouvelle Division 240 et les exemptions négociées par la FFVoile tout en délivrant un message simple, positif et non anxiogène sur la sécurité en mer.

Je finirai par une citation d'Eric TABARLY : « Naviguer c'est accepter les contraintes que l'on a choisies, c'est un privilège. La plupart des humains subissent les obligations que la vie leur a imposées ».

[Département Haut Niveau](#)

Mme Claire FOUNTAINE, Vice-présidente en charge du Haut-Niveau. - Tout d'abord, je voulais saluer l'excellente année au niveau des résultats sportifs tant de l'équipe de France Olympique que des jeunes sur le Championnat du Monde ISAF jeunes. Tout à l'heure, nous vous détaillerons les résultats, également ceux de l'Equipe de France de Funboard et tous les résultats en Inshore et Offshore.

Je voulais bien sûr associer tous ceux qui ont participé à l'encadrement et j'en dirai un petit mot tout à l'heure.

Je veux souligner l'harmonie qui règne au sein du parcours d'excellence sportif, le PES de la Fédération entre l'équipe de France, le dispositif France Jeune et le dispositif Bleuets.

L'équipe de France a obtenu les résultats que vous savez. Ils vous seront présentés par Guillaume CHIELLINO son directeur. Le dispositif France Jeunes est pour les séries olympiques coordonné par Cédric LEROY, pour l'Inshore et la course au large par Marc BOUVET et pour le Funboard par Didier FLAMME. Jacques CATHELIN, Directeur Technique National (DTN), supervise l'ensemble et s'attache particulièrement à la cohérence des buts et à l'harmonisation des efforts collectifs dans une même direction vers la performance et manage toutes ses équipes avec succès.

Les structures d'accueil de ces dispositifs sont les clubs, les ligues et les pôles, pôles espoirs et pôles France. Je réitère l'importance déjà soulignée lors de la précédente AG de la FFVoile de l'accompagnement que vous pouvez, que vous devez engager au niveau des clubs, en priorité auprès des jeunes coureurs en fin de saison sportive pour faciliter leur passage sur les séries d'accès au haut niveau. Cette marche, difficile à franchir, vise à les emmener vers l'équipe de France. Cette transition ne peut efficacement se réaliser sans l'accompagnement des clubs, non seulement financier mais surtout au niveau de la présence, du suivi pour qu'ils puissent réussir ce passage et leur éviter de sortir prématurément des dispositifs.

En effet, le chemin est long pour aller jusqu'en équipe de France, très long pour aller jusqu'aux Jeux olympiques. Là, le club joue un rôle essentiel et quotidien auprès des jeunes, même et je dirai surtout, après leur entrée en pôle. Le DTN rappelle fréquemment l'importance de conserver le lien avec le club tout au long du parcours d'excellence sportive et jusqu'au plus haut niveau.

Je remercie l'encadrement technique, que ce soit les entraîneurs qui ont reçu tous les coureurs avant dans leur club, qui continuent à les suivre mais aussi les entraîneurs de l'Equipe de France. Nous avons salué l'harmonisation de toute cette équipe mais je veux aussi associer tous ceux qui sont autour de la performance, que ce soit les médecins, les kinés, les logisticiens, ceux qui sont au siège et qui, au quotidien, travaillent à nos côtés pour l'équipe de France et pour les autres dispositifs.

Je veux remercier également Guillaume CHIELLINO, Jacques CATHELINÉAU et toute l'équipe d'encadrement.

M. Jacques CATHELINÉAU Directeur Technique National.- L'objectif du Haut Niveau reste simple à édicter, évidemment beaucoup plus difficile à réaliser. Il s'agit de contribuer au rayonnement international de la France avec des résultats sportifs pour la voile française au plus haut niveau international. Cet objectif mêle la voile olympique, l'Inshore, la course au large et le funboard. Il vise évidemment prioritairement la recherche de titres et de podiums. Et comme le montrent nos résultats, 2014 n'en est pas dépourvue. C'est même un cru exceptionnel qui va vous être présenté.

Mais auparavant, permettez-moi quelques mots sur les méthodes et les moyens déployés. En premier lieu, rappeler que la machine à fabriquer du haut niveau, si elle s'appuie sur le travail fondamental des clubs, fonctionne grâce à l'apport très conséquent du Ministère chargé des sports qui place une grande confiance dans la FFVoile avec un apport de cadres techniques et un apport financier majeur pour le haut niveau.

Le début d'année 2014 a d'abord vu la validation du Parcours d'Excellence Sportive de la FFVoile proposé au Ministre chargé des sports et validé par un arrêté du 13 janvier 2014, après avis des commissions ad hoc. Vous voyez à gauche sur l'écran les 4 dispositifs favorisant l'accès au haut niveau, en complément du travail effectué dans les clubs : le dispositif national de la détection, le dispositif Bleuets, le dispositif France Jeunes, lequel alimente les équipes de France de Funboard et l'Equipe de France de voile olympique.

Le programme d'accès au haut niveau comprend d'abord un dispositif de détection, piloté par Baptiste MEYER. J'ai fixé des cibles précises pour la détection, et je remercie les clubs de contribuer à rechercher ces cibles : en priorité, les féminines et les grands gabarits, qui continuent à nous faire défaut en volume de pratiquants mais également les bons « touchés de barre » et les bons « glisseurs » qui savent faire avancer nos bateaux, enfin les bons régatiers et les « gagners » qui savent gagner des régates, même lorsqu'ils ne sont pas les plus rapides sur l'eau.

Le programme d'accès au haut niveau prévoit ensuite le dispositif Bleuets piloté par Loïc BILLON et dont les objectifs se précisent avec les podiums aux championnats de référence que sont le mondial jeunes ISAF et l'Eurosaf, sans oublier les Jeux olympiques de la jeunesse tous les 4 ans. Mais la finalité essentielle du dispositif Bleuets reste de former les moins de 19 ans à gagner en séries d'accès olympiques et Funboard, et aussi en Inshore et course au large afin de faciliter leur accès au plus haut niveau avec une solide formation à la fois sportive et de régatier.

Cette culture de la gagne trouve notamment sa concrétisation en séries d'accès voile légère, dont les meilleurs 2014 sont : deux titres de champion du monde au mondial ISAF Jeunes à TAVIRA au Portugal en 29er avec Brice YRIEIX et Loïc FISCHER GUILLOU du CNBPP, Louis FLAMENT et Charles DORANGE de la SRR en SL 16, et un podium en bronze aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) pour Lucie PIANAZA du CNAngoulins. Un grand bravo à tous ces jeunes régatiers, à leurs entraîneurs, à leurs clubs, à leurs partenaires qui tous contribuent à leur réussite.

Nous avons également resserré les critères d'accès sur la liste des sportifs de haut niveau et la liste espoirs, qui sont validées par le Ministère chargé des sports. Nous étions en 2014 sur une liste de 208 sportifs de haut niveau, jeunes, seniors, élites et reconversion, et de 141 espoirs. Ce resserrement des critères s'est effectué par le bas, c'est-à-dire que nous avons remonté le niveau global des listés de façon à valoriser la recherche de performance pour tous les acteurs. Paradoxalement, ce durcissement des critères a généré un nombre égal, voire très légèrement supérieur de quotas de performance, ce qui est plutôt rassurant avec 212 SHN et 149 Espoirs listés pour 2015.

L'accompagnement du haut niveau s'appuie ensuite sur le dispositif France Jeunes, piloté en voile olympique par Cédric LEROY, en funboard par Didier FLAMME et en habitable par Marc BOUVET, avec un réel succès d'estime sur les bateaux à équipage en Inshore sur lequel reviendra Henry BACCHINI dans quelques instants. Pour la voile olympique, les principaux résultats que vous voyez sur l'écran sont très encourageants.

La logique de performance que j'avais clairement annoncée, mise en œuvre sous la coordination de Cédric LEROY et l'ensemble des pôles France, semble en effet redonner espoir aux jeunes qui s'engagent désormais sans compter dans une pratique haut niveau avec de vrais espoirs d'en découdre, parfois couronnés de succès. C'est le cas en RSX homme avec l'excellente performance de Thomas GOYARD, Nouvelle Calédonie, mais aussi en 470 hommes avec Guillaume PIROUELLE et Valentin SIPAN du SNP Le Havre, 8ème du championnat du monde de SANTANDER, en 470 femmes avec Maëllenn LEMAITRE et Aloïse RETORNAZ de l'EV Locquirec, 19^{ème} du championnat du monde, sans oublier le laser féminin, les J80... Tous côtoient désormais notre élite. Ils sont déjà notre élite pour demain.

Le ministre chargé des sports est particulièrement attaché et s'investit personnellement au suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau, lequel reste une préoccupation majeure de la FFVoile. En effet, plus que d'autres disciplines, le sport de la voile pratiqué à haut niveau impose une clarté d'esprit qui peut facilement être perturbée par une inquiétude sur l'avenir. Les aides financières apportées aux sportifs de haut niveau leur permettent de gérer financièrement leur saison sportive et leurs besoins basiques d'hébergement, mais guère plus. La pratique de haut niveau peut même se révéler un peu anxigène pour l'après la carrière sportive. C'est pourquoi la FFVoile s'investit, pour nos meilleurs potentiels, dans le suivi socioprofessionnel des SHN. José MARAJO m'accompagne avec Guillaume dans cette mission. De quoi s'agit-il ? Le suivi socioprofessionnel s'exprime dans deux domaines connexes et désormais traditionnels

que sont, d'un côté, les emplois aménagés pour le sport et, de l'autre, les aides à la formation professionnelle.

Trente-huit SHN bénéficient d'un emploi aménagé, CIP ou emplois publics, avec une priorité à l'Elite de l'équipe de France olympique au sein de laquelle aucun sportif n'est aujourd'hui en difficulté de ressources. Deux tiers des emplois aménagés sont issus du secteur public pour un tiers du secteur privé. Les ministères de soutien sont la Défense nationale pour 11 postes, puis le ministère des sports, de l'Education nationale et des finances.

De même, vingt-six sportifs de haut niveau, principalement en cours d'études supérieures, ont bénéficié d'une aide à leur formation professionnelle, renouvelable annuellement. Le tableau projeté montre à la fois le haut niveau des études suivies et la répartition des bénéficiaires concentrés autour du niveau Sénior, sans toutefois oublier les Jeunes.

L'accueil dans les pôles, désormais harmonisé au plan national, complète ces dispositifs. Leur recrutement s'effectue désormais prioritairement sur un critère de performance : réaliser un quota « jeune » pour l'accès en Pôle France et un quota « espoirs » pour l'accès en pôle espoirs. Ce critère de performance est toutefois complété par un critère de prédictivité de performance visant à identifier, notamment parmi les plus jeunes, des sportives et sportifs dits « à potentiel », que l'on apprécie à l'aide de tests d'entrée en pôle et d'observation des vitesses de progression. Un dispositif de suivi individuel du sportif (SIS) consolide l'observation partagée des potentiels. Cet accès en pôle sur des critères prédictifs fera l'objet d'un contrat de résultats passé avec les sportives et sportifs ainsi recruté(e)s. L'absence de résultats dans un délai prescrit et fixé ensemble entraînera désormais une possible sortie de pôle, cette fois-ci non plus volontaire mais imposée.

A noter que l'outil de suivi individuel des sportifs (SIS) ainsi que l'outil de suivi médical réglementaire (SMR) appelé Livret du sportif partagé (LSP), sont désormais totalement finalisés, et deviennent même déjà des références pour d'autres fédérations sportives. Plus de 250 sportives et sportifs ainsi engagé(e)s dans le haut niveau ou potentiels y sont référencés et peuvent bénéficier d'un suivi longitudinal, sportif, médical et socioprofessionnel. Une centaine de potentiels non listés devraient les y rejoindre dès 2015.

La recherche de transversalité et le haut niveau globalisé constituent toujours une méthode préconisée de développement des compétences sportives. Parce que nous partageons la conviction, après analyse des performances, que la performance de haut niveau reste le résultat d'une somme d'efforts convergents, de clubs, d'entraîneurs successifs, de ligues, de pôles, de pratiques diversifiées en voile olympique, en Habitable, en Funboard, en Kiteboard qui tous contribuent à la performance ultime. C'est en tout cas l'esprit dans lequel nous continuons à travailler au sein de la commission du haut niveau, présidée par Claire.

C'est pourquoi je tiens ici à féliciter tous les coureurs pour leurs excellents résultats 2014 ainsi que l'encadrement qui a su les accompagner vers la performance et, en tout premier lieu, Guillaume CHIELLINO, Directeur de l'équipe de France, à qui je laisse l'honneur de présenter et commenter les résultats de l'équipe de France olympique en lui réitérant ainsi qu'à l'équipe des entraîneurs nationaux et à l'ensemble des accompagnateurs vers la performance, le médical, les contributrices et contributeurs des cellules ressources, mes plus vives et sincères félicitations.

M. Guillaume CHIELLINO, Directeur de l'Equipe de France.- Vous avez à l'écran une de nos figures de proue de cette équipe, Charline PICON avec son beau sourire ; elle vient de remporter le Test Event de RIO 2014. Cela conclut une année magnifique pour elle puisqu'elle était championne d'Europe et championne du Monde, nommée au titre de marin de l'année de la Fédération Internationale. Elle n'a pas été retenue. Donc, son idée pour 2016, faire encore mieux en 2016 pour être retenue !

Je vais vous parler du fonctionnement de cette préparation olympique.

On est beaucoup plus sur un fonctionnement par série où l'on a plutôt 10 équipes de France qu'une seule. J'essaie avec chacun des entraîneurs nationaux de créer une histoire dans chacune des séries pour aller chercher la performance dans chacune des séries.

Ces 10 séries s'appuient sur des cellules ressources, citées par Jacques et Claire : l'optimisation des performances humaines avec tout ce qui est médical, kiné, préparateurs physiques, préparateurs mentaux, tout ce qui est optimisation de la performance des engins, les bateaux, les planche à voile avec le concours de l'ENVSN.

Nous avons une cellule d'optimisation de l'exploitation des règlements avec un conseiller en règlement, Philippe GOMEZ. Nous avons une cellule d'optimisation de l'exploitation du plan d'eau très importante, notamment sur le plan d'eau de RIO qui est complexe et sur lequel on a déjà bien travaillé.

Enfin, l'écrin de l'équipe, une cellule logistique communication partenariat très importante puisque cela rend l'équipe plus belle et j'espère plus forte.

Nous avons fixé un objectif clair pour tous : le championnat du monde de chacune des séries. En 2014, c'était le championnat du monde de SANTANDER ; cette année, c'est à nouveau un peu plus compliqué puisque l'on a à nouveau des championnats du monde série par série, classe par classe, répartis dans le monde entier et notamment à l'extérieur de l'Europe.

Nous avons passé du temps sur le plan d'eau de Rio avec le Test Event 2014 et quelques stages. Nous y passerons encore un peu de temps en 2015 pour le Test Event avec un seul représentant par série et par nation.

La stratégie série par série se matérialise par un travail commun avec les entraîneurs qui mettent en commun ce qu'ils font dans chacune des séries de manière à ce qu'une

avancée produite dans une des séries bénéficie à l'autre série. Régulièrement, soit en présentiel, soit à distance, nous faisons des réunions avec les entraîneurs pour que les uns expliquent aux autres le travail réalisé dans chacune des séries.

Enfin, avec le Département Habitable, les navigations sur d'autres supports sont encouragées. Nous croyons au niveau globalisé et on essaie de le pousser le plus possible.

L'objectif sur 2014 était simple dans l'expression. C'était de qualifier nos 10 séries pour les Jeux Olympiques ; c'était simple à exprimer comme cela mais un peu plus difficile à faire sur le terrain puisqu'il y a dans certaines séries seulement 20 places aux Jeux Olympiques notamment dans quatre séries. Il y avait 50 % des quotas distribués à SANTANDER, ce qui faisait 10 places, 10 nations qualifiées dans certaines séries.

La France s'est battue pour obtenir des quotas continentaux et la France les a obtenus de la part de l'ISAF ; c'est une excellente chose pour l'universalité de la voile. Jean-Pierre a été le promoteur de cette idée au niveau de l'ISAF. Quand on voit que la voile paralympique sera sortie des Jeux de 2020, je pense qu'avoir un représentant par continent dans notre sport aux Jeux Olympiques c'est un point capital. Du coup, cela rendait la sélection pour l'Europe un peu plus difficile et donc un challenge plus rude.

Ce challenge, l'équipe l'a remporté puisque les 10 séries sont qualifiées, 10/10. Cela a été un peu dur dans une des séries, mais les filles se sont accrochées jusqu'au bout ; elles ont récupéré le quota elles aussi. Maintenant, il y a une certaine forme de sérénité pour la préparation des Jeux et pour les 17 mois qui nous séparent de l'événement de la PO.

Comme cela a déjà été dit, la France a été sacrée première nation. Ce championnat du monde ISAF a lieu tous les 4 ans ; il avait d'abord eu lieu en 1999 à Melbourne, en 2003 à Cadix, en 2007 à Cascais, en 2011 à Perth et en 2014 à Santander ; cette fois-ci deux ans avant les Jeux, alors qu'avant c'était un an avant les Jeux. Il avait été gagné deux fois par les Australiens quand c'était chez eux à Melbourne ou à Perth et deux fois par les Anglais quand c'était en Europe ; cette fois-ci, la France a réussi la performance de remporter ce trophée du Président du CIO.

Ce rang est obtenu par les trois médailles d'or et la médaille de bronze. Comme aux Jeux Olympiques, on gagne d'abord les médailles d'or ; une fois qu'il y a égalité dans les médailles d'or, on regarde les médailles d'argent et une fois qu'il y a égalité dans les médailles d'argent, on regarde les médailles de bronze. Nous n'avons pas besoin de cela puisque nous étions la seule nation à avoir obtenu trois médailles d'or.

Charline PICON est entraînée par Cédric LEROY ; ils font une très belle paire et un très bon travail. L'année dernière, elle a gagné le championnat du monde, le championnat d'Europe, le Test Event et encore quelques régates comme la Coupe du Monde de Palma, la dernière puisqu'elle n'est plus.

Julien BONTEMPS, champion du monde pour la troisième fois après ses titres de 2004 et 2012, entraîné par Stéphane JAOUEN ; il a été brillant sur ce championnat et il a su parfaitement rebondir après un été un peu difficile.

Puis, dans la nouvelle série, le catamaran mixte NACRA 17, Billy BESSON et Marie RIOU remportent le titre pour la deuxième année consécutive ; ils avaient déjà été champions du monde en 2013 et ils assoient leur suprématie en étant à nouveau champions du monde en 2014. Ils ont gagné également le Test Event.

Puis, dans la série de RSX hommes, on a eu la très belle performance de Thomas GOYARD, entraîné par Thierry FRANCOIS. Thomas est issu du dispositif France Jeunes et avec deux autres Français dans les dix premiers, on avait donc quatre Français parmi les 10 premiers du Championnat du Monde. Cela faisait pas mal de bleu, blanc, rouge. C'était sympa à voir.

Il faut associer Franck CITEAU à la très belle performance de Billy BESSON et Marie RIOU. Il conduit son groupe de main de maître et il y a vraiment un très bon potentiel en catamaran en France.

Test Event de RIO. Cette année, il n'y avait pas à proprement parler de performance. Nous allions là-bas pour connaître le plan d'eau, la ville, pour que l'on soit un peu habitué à cet environnement très différent de chez nous. Néanmoins, les résultats ont été très bons puisqu'avec la Nouvelle Zélande, l'Australie et l'Angleterre, la France a fait partie de la même manière qu'à Santander des meilleures nations.

Charline PICON a gagné. Billy BESSON et Marie RIOU ont gagné. Pierre LE COQ a fait second. Une médaille d'argent pour le médaillé des Jeux de Londres pour Jonathan LOBERT qui fait une très belle saison et qui, à Santander, avait fini au pied du podium, il avait fait quatrième. C'est bien ! Cela le remonte pour la suite tout comme nos 470 filles : Hélène DEFRANCE et Camille LECOINTRE qui ont fait une belle quatrième place très prometteuse au Championnat du Monde.

C'est un plan d'eau à la fois typé et varié ; il faut y passer du temps. La cellule plan d'eau de l'équipe de France fait un excellent travail. Elle est pilotée par Bertrand DUMORTIER, Paul IACHKINE, David LANIER et Philippe MOURNIAC qui vient porter main forte ponctuellement. Ce sera un vrai atout pour les Jeux Olympiques.

Maintenant cap sur 2015 avec la Sailing World Cup de Hyères et la SOF à la Rochelle ; ce sont des épreuves en France très importantes pour nous.

Nous avons une nouvelle Equipe de France composée de 25 hommes et femmes avec seulement 8 femmes cette année puisque l'on soutient les 29er FX mais elles n'ont pas fait de performances assez significatives pour être en équipe de France. Donc, nous n'avons que 9 séries en équipe de France. Vous connaissez les noms. On voit l'arrivée de nouveaux comme le soulignait Jacques : Guillaume PIROUELLE et Valentin SIPAN qui ont fait la meilleure performance française au Championnat du Monde à Santander ;

Thomas GOYARD qui fait son entrée dans cette équipe ; le retour de Thomas LE BRETON ; le retour d'Eugénie RICARD et le reste des noms est connu.

En 2015, l'objectif reste les championnats du monde de classe. C'est un peu moins lisible puisqu'ils se répartissent sur l'année à partir du mois de juillet et jusqu'en novembre mais cela reste l'objectif numéro un, l'objectif de performance c'est d'être champion du monde.

Nous avons un nouveau format de la World Cup. C'est Hyères qui inaugure ce nouveau format avec seulement 40 engagés. L'équipe de France est d'ores et déjà sélectionnée avant même l'épreuve qualificative de Palma puisque toute l'équipe de France était dans les 30 premiers de la ranking list de notre classement mondial. On sait que notre équipe de France participera à la World Cup de Hyères. Il y a encore quelques places à distribuer sur Palma, entre 10 et 15 selon les séries. C'est vraiment une bonne chose pour notre sport, c'est un circuit plus élitiste. Cela permettra de mettre en valeur davantage nos sportifs. Cela redonnera de l'air aux circuits Eurosaf et aussi aux circuits nationaux qui en ont besoin et, en Europe particulièrement, cela sera une très bonne chose.

Enfin, le Test Event à Rio. C'est un vrai parfum olympique puisqu'il y aura un seul représentant par nation. Les dates : ce sera pile un an avant les Jeux Olympiques puisque les courses auront lieu du 14 au 22 août. La France annoncera ses sélectionnés autour du mois de mai.

Un petit clin d'œil à notre service communication et l'Agence de presse HAVAS grâce à qui l'on a mis la voile olympique et le partenaire Banque populaire aux 20 heures de TF1 un dimanche soir. C'était une belle prouesse, j'espère que l'on continuera comme cela. Cela participe aussi au nombre de licences ; faire un peu rêver les jeunes et faire connaître notre sport encore un peu trop confidentiel, surtout pour la voile olympique, mais nous travaillons en ce sens. C'est important pour les licenciés et la FFVoile.

Je vous remercie de votre soutien et j'espère pouvoir continuer à vous faire rêver pour 2016.

M Jean-Pierre CHURET.- Il faut saluer les excellents résultats des deux disciplines funboard PWA : le slalom et les vagues. L'équipe de France 2014 de Funboard est managée par Didier FLAMME.

Le championnat du monde slalom voit la France emporter les deux titres, la jeunesse avec Delphine COUSIN pour son deuxième titre en féminine et l'expérience avec Antoine ALBEAU que l'on ne présente plus puisqu'il en est à son 22^{ème} titre de champion du monde. Un podium en bronze pour Valérie ARRIGHETTI qui était encore championne du monde en 2012 et médaille d'argent en 2013. C'est un vrai passage de témoin entre Valérie et Delphine.

Le championnat du monde de vagues (classement PWA) délivre le titre homme à Thomas TRAVERSA et un podium femme en bronze pour Alice ARUTKIN. Ce sont des résultats que nous attendions depuis fort longtemps.

Comme vous le voyez, ce sont d'excellents résultats individuels et collectifs. Tous intègrent l'équipe de France de funboard 2015, désormais composée de 9 coureurs, 3 femmes et 6 hommes, 7 en slalom et 2 en vagues.

En slalom : Antoine ALBEAU qui en est la capitaine, Cyril MOUSSILMANI, Julien QUENTEL, Pascal TOSELI, Pierre MORTEFON, Delphine COUSIN et Valérie ARRIGHETTI. En vagues : Thomas TRAVERSA et Alice ARUTKIN.

M. Henry BACCHINI.- Au sein de la sous-commission du Haut Niveau Habitable, il nous faut constater également les très bons résultats de nos sportifs dans le Parcours d'Excellence Course au Large / Inshore, le Dispositif France Jeune et la relève en Course au large, ainsi que la confirmation de la présence française sur la Volvo Océan Race 2014 -2015.

Le Dispositif France Jeune, créé il y a 5 ans, pour mener des sportifs vers la Course au Large en équipage, connaît un véritable engouement chez les jeunes et est devenu une véritable porte d'accès vers l'Excellence. Comme vous pouvez le constater sur le tableau qui vous est présenté, on recense 54 candidats en 2011 et 118 en 2015. Les 17 sportifs sélectionnés sont tous listés en Haut Niveau, 4 sont inscrits dans le Championnat de France Elite de Course au Large en Solitaire. Ils constituent, tous ensemble, un réseau de compétences partagées, interactif avec leur encadrement.

En Inshore, le groupe du Dispositif France Jeune s'est exprimé sur de nombreuses compétitions internationales de référence, tant en Match Racing qu'en Course en Flotte. Je veux souligner les exploits de Quentin DELAPIERRE et son équipe qui remportent le Championnat d'Europe de J80 et une médaille de bronze au Championnat du Monde de SB20. Simon MORICEAU, décroche la médaille d'argent au Championnat d'Europe de J80. La France place 6 équipages dans les 10 premiers de ce même Championnat d'Europe. Enfin, sur le circuit jeune Match Racing, moins de 23 ans, la France réalise une 4^{ème} place au Championnat du Monde avec l'équipage de Pierre QUIROGA, et une 2^{ème} place sur le Championnat d'Europe avec l'équipage de Pierre RHIMBAULT. Notons aussi la médaille de bronze de Mathieu RICHARD et son équipe Lunajet sur le Championnat du Monde de Match Racing - World Match Racing Tour.

Ces performances marquent le travail d'une vision partagée entre coureurs et leur encadrement. J'adresse en particulier nos remerciements appuyés à Marc BOUET, qui prend sa retraite, pour la qualité et la pertinence de ses interventions, de son art de la transmission, des savoirs, des savoir-être des fondamentaux de la performance. Ces résultats sont vraiment encourageants et laissent penser que le dispositif de détection transversal à l'Inshore et à la Course au Large joue pleinement son rôle.

En Course au Large, nous sommes pleinement investis dans les différentes opérations de sélection / détection (Macif, Bretagne CMB ; Skipper Basse-Normandie ; Normandy Elite Team...) qui permettent à nos sportifs à potentiel de s'exprimer sur l'un des circuits phares de la voile en solitaire : le Championnat de France Elite de Course au Large en Solitaire.

Nous accompagnons les initiatives et la dynamique mise en place par le Pôle Espoir Course au Large Méditerranéen (Centre d'entraînement Méditerranée de La Grande Motte), et celles du Pôle France pour construire l'environnement nécessaire à la réalisation de performances en Course au Large.

Je reviens sur la présence française sur la Volvo Ocean Race 2014 -2015 : 12 équipiers embarqués. Pour la première fois dans l'histoire de cette compétition, la France est la nation la plus représentée. Le monde anglo-saxon le vit mal, en particulier, nos « amis » Néozélandais, mais il va falloir les habituer à cette donne nouvelle. Au-delà de cette considération un peu chauvine, il est intéressant de constater que l'Excellence de la filière Course au Large, mise en place depuis plus d'une dizaine d'années, porte ses fruits. La formation de nos athlètes est axée sur la prise en compte du projet global du sportif et de son projet personnel : la vision partagée entre le sportif et l'encadrement, ce qui donne efficacité et légitimité. Nos sportifs sont des marins complets, non hyperspécialisés sur un poste et réactifs dans la gestion de la complexité.

Les actions 2015 s'inscriront dans la droite ligne de celles mises en place en 2014, et auront pour principal objectif de maintenir et d'accroître le processus de détection mis en place par le Haut Niveau Habitable.

Nous travaillerons avec les membres du Dispositif France Jeune pour faciliter leur accès aux projets performants de Course au Large, et nous soutiendrons les projets ambitieux internationaux, tant en Course au large qu'en Match Racing. Nous maintiendrons notre investissement dans la sélection et l'accompagnement des Délégations Françaises aux Championnats du Monde et d'Europe de Course en Flotte et de Match Racing. Nous soutiendrons les initiatives facilitant les passerelles de la Voile Légère / Inshore vers la Course au Large et la voile professionnelle. Enfin, avec nos structures de Haut Niveau, nous chercherons à créer et à développer les conditions nécessaires à la réalisation de « Performances » en Course au Large et en Inshore.

Soyons attentifs et réactifs, car le monde bouge très rapidement et il faut sans cesse nous adapter à de nouvelles donnes. Notre vision est basée sur des valeurs partagées, fondatrices de projets solides et surtout efficaces.

M. Jacques CATHELIN.- Ces résultats seraient incomplets sans citer ceux de nos amis paralympiques. Il faut souligner à nouveau une très belle saison pour Bruno JOURDREN, Nicolas VIMONT VICARY et Eric FLAGEUL puisqu'ils gagnent une deuxième fois le titre mondial en Sonar, entraînés par Fabrice LEVET. C'est une première pour un équipage français. Puis, quelqu'un également habitué aux podiums, Damien SEGUIN, médaillé olympique, entraîné par Thierry POIREY. Il faut noter le fort investissement de l'ENVS dans cette préparation paralympique, aux côtés de la fédération française handisport, la FFH.

Pour conclure cette présentation du rapport d'activité du Haut Niveau, permettez-moi d'attirer l'attention sur quelques points clés de ces résultats 2014, particulièrement en voile olympique.

Le Championnat du Monde de SANTANDER rassemblant les 10 séries olympiques est le plus beau résultat de toute l'histoire de la voile olympique française. Ce n'était pas évident, car 95 pays participaient, avec la même ferme intention de qualifier leur nation. Nous avons atteint ce premier objectif en plaçant pour la première fois la France première nation.

Le retour d'une logique de performance permet aux séniors en séries olympiques de programmer plus clairement leur saison sportive et d'exprimer leur meilleur potentiel lors des épreuves de référence. Au total, 8 coureurs ou bateaux français se classent dans les 6 premiers du championnat du monde 2014 en séries olympiques, 15 dans les dix premiers et 21 dans les vingt premiers. La qualification des 10 séries aux JO de RIO est assurée, parfois même consolidée par un second résultat français. Nous entamons une préparation olympique finale avec de bons espoirs.

Pour les jeux olympiques de RIO, vous savez qu'il y a eu des questionnements au niveau des matériels fournis. Finalement, les Laser continueront d'être fournis, les NACRA ne seront finalement pas fournis et en planche à voile, le mât, l'aileron et le wishbone des RSX pourront être apportés par les sélectionnés. L'ISAF a également décidé de maintenir les dix séries olympiques pour 2020 et de se battre pour une onzième médaille pour le kiteboard.

L'objectif de fonctionnement sur les six derniers mois de la préparation olympique finale restera de faire les choses simplement, pour permettre à nos sportifs d'arriver frais et dans leur meilleur état de forme, physique, intellectuelle et mentale.

Sur ce dernier point, nous comptons sur votre soutien pour aller à l'échéance olympique. Vous êtes tous bienvenus pour soutenir nos futurs sélectionné(e)s via les réseaux sociaux ; ils et elles ont besoin de votre aide, les équipes de France ont besoin et apprécient votre soutien, et je vous en remercie d'avance.

[Vie Fédérale](#)

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Pour la Vie Fédérale, cela se fera à deux voix avec Jean-Pierre LOSTIS

Une fois n'est pas coutume, je souhaite en propos introductifs mettre en exergue le fait que la FFVoile reste une Fédération possédant des comptes d'exploitation en excédent depuis de nombreuses années et vanter le rôle de notre administration et de sa gestion efficace au profit de nos membres.

Merci à l'ensemble de l'équipe administrative et technique de la FFVoile, emmenée par les deux directeurs Eric MARLIOT et Jacques CATHELIN, qui contribue à cette bonne marche et aux résultats.

Cela nous permet également de mettre en place une politique sociale significative vis-à-vis du personnel.

Nous constatons en 2014 une augmentation du chiffre global de toutes nos licences confondues d'un peu plus de 0,6 % -donc une certaine stabilité par rapport à 2013- grâce aux PVR mais avec dans le même temps une baisse des Licences clubs. Cette baisse des licences clubs s'opère il est vrai que sur quelques clubs chez les jeunes comme chez les adultes, mais dans le même temps nous constatons tout de même une certaine tendance baissière.

Ce constat et ce relatif manque de dynamisme doivent nous amener collectivement à faire tous nos efforts pour inverser cette tendance, progresser à nouveau en nombre de licences club délivré et conserver à l'esprit que la licence est un des fondements du lien fédéral que nous devons absolument respecter. C'est une adhésion à un mouvement et le partage des valeurs propres à la voile que sont la transmission, l'authenticité, la solidarité, l'initiation et la conquête. C'est aussi un outil de mesure du poids que représente notre activité auprès des Collectivités territoriales et de l'Etat, mais également auprès du monde économique.

Ainsi, le respect de nos textes qui imposent de licencier tous les membres des clubs doit devenir la condition a priori de notre mode de fonctionnement, sachant que les outils informatiques permettant la délivrance de la licence sont maintenant totalement accessibles et tous et parfaitement opérationnels.

Toutefois, cette situation nous interroge ? Elle doit nous conduire collectivement à mettre en place des formules adaptées d'animation sportive et de compétitions cohérentes par rapport aux aspirations toujours en évolution de nos adhérents et tout particulièrement les jeunes.

Comme je vous le précisais, le nombre de licences Passeport Voile est cette année encore en augmentation par rapport à l'année dernière, ce qui constitue une excellente nouvelle et démontre le savoir-faire de nos écoles de voile qui sont devenus un acteur incontournable en la matière. Dans l'organisation de notre fédération, les Écoles Françaises de Voile constituent majoritairement le pôle économique de notre politique.

N'en déplaise à certains, ce pilier, nous oriente vers le développement des activités touristiques et de loisirs.

Nos compétences, la qualité en matière d'enseignement et la production de loisirs au sens large doivent nous permettre de nous affirmer comme des acteurs touristiques majeurs d'une destination et incontournable dans l'offre nautique du territoire.

Les enjeux, c'est créer des passerelles entre l'école de voile et les clubs. Il faut fidéliser cette clientèle pour la transformer en licenciés clubs et en sportifs de demain pour alimenter toutes nos filières mais il faut aussi savoir évaluer les actions que l'on mène pour accompagner cette progression.

Les licences temporaires sont en très légère baisse par rapport à l'année dernière et surtout sur les licences 4 jours. Ici aussi il nous faut réfléchir à créer les passerelles

comme nous l'avons fait cette année en permettant de transformer dans l'année une licence temporaire en licence club en ne payant que la différence entre les deux titres.

Nous allons tout faire pour relancer en direct les anciens licenciés, c'est encore notre travail collectif, et notamment la relation forte entre le club et ses membres, qui permettra d'obtenir les meilleurs résultats.

Enfin, la licence est aussi une ressource économique non négligeable pour les Ligues avec une ristourne assurance déduite, de 26.5 % pour les titres Clubs FFVoile mais aussi 46 % jusqu'à l'objectif contractualisé des PVR et 86.5 % au-delà. C'est aussi, au moment où l'intervention publique tend à se réduire, une ressource essentielle pour notre Fédération, soit 42 % des recettes de la Fédération.

Notre action vers nos clubs représente toujours et comme chaque année une activité essentielle. En 2015 et 2016, nous aurons à connaître une action particulière vers nos organes déconcentrés en leur proposant notre soutien/appui dans le cadre de la nouvelle réforme territoriale.

La nouvelle carte à 13 régions et le calendrier des élections départementales et régionales étant entérinés par le Parlement cela va nous conduire vers la fusion des ligues. La situation définitive est loin d'être connue, à la fois quant à l'avenir futur des départements même si nous en avons pour 6 ans et la compétence respective des différentes collectivités que nous connaissons d'ici fin juin. Par ailleurs, il est encore difficile à cette date d'anticiper de manière précise le nouveau fonctionnement administratif effectif des futurs services régionaux.

Néanmoins, nous pensons collectivement qu'il est nécessaire de ne pas les subir et de réfléchir en amont à la mise en place d'un système le mieux adapté à notre pratique et tenant compte de la réalité territoriale de nos activités.

Ainsi, la Vie Fédérale mènera une large concertation avec les CDVoile et les ligues afin de réfléchir comment adapter nos modalités de fonctionnement à la nouvelle organisation territoriale qui se préfigure de manière opérationnelle dans la nouvelle structuration administrative, et tout cela en cohérence avec les politiques fédérales.

La Communication est un service à part entière de la Vie Fédérale et avant de laisser la parole à Jean Pierre LOSTIS, administrateur en charge de ce domaine, je souhaiterais vous dire que nous sommes dans un monde souvent virtuel de communication et les réseaux sociaux permettent de mieux comprendre les besoins et les attentes des publics. Cela a été souligné par le Nouvel Observateur suite à la publication de notre Vent d'Innovation pour la qualification de nos clientèles : 32 millions de gens se disent intéressés par la voile mais surtout 33 % pratiquent l'activité. Il faut amener ces gens-là chez nous, dans notre grande famille. Les réseaux sociaux vont permettre d'affiner notre stratégie digitale pour orienter notre stratégie média et transformer ce potentiel en nombre de licenciés d'ici 2020. A méditer pour les investissements futurs.

M. Jean-Pierre LOSTIS, en charge du marketing, de la communication et du partenariat.- Pour ce qui concerne nos actions de communication, lancée en 2011, le concept « Vent d'Innovation », véritable fil rouge du travail du Service Communication, Partenariat et Marketing, a franchi une nouvelle étape en 2014 avec l'intégration d'une nouvelle agence de presse.

Cette étape fait suite au lancement du site fairedelavoile.fr en décembre 2011, puis à la présentation de la nouvelle charte graphique en 2012 et la révélation des résultats de l'étude communautaire en décembre 2013. C'est l'ensemble de ces actions que nous appelons « Vent d'Innovation ».

Après plus de 10 années de collaboration avec l'agence Effets Mer, dont je tiens à souligner le travail, la Fédération Française de Voile a sélectionné l'agence Havas Sports et Entertainment.

Ce choix, réalisé après une consultation de plusieurs agences, a pour objectif de reformuler nos messages, de dynamiser notre communication presse et de nous ouvrir de nouveaux champs d'expression.

Sous la responsabilité et la coordination d'Olivier CLERMONT, notre Responsable Communication, Partenariat et Marketing, l'intégration de notre prestataire s'est faite dans les meilleures conditions et a rapidement prouvé que notre nouvelle organisation est efficiente.

En effet, pour ce qui concerne l'Equipe de France, 2014 a été une année importante au vu des résultats bien évidemment mais une année aussi importante en termes de communication.

Le Championnat du Monde était une étape déterminante.

La Communication de l'Equipe de France a donc été un axe fort du travail de notre service interne et un objectif clairement identifié pour nos attachées de presse.

Les résultats sportifs de l'Equipe de France ont été excellents : 3 médailles d'Or et une de Bronze, toutes les séries qualifiées pour les Jeux de Rio.

Les retombées concernant l'Equipe de France ont été à la hauteur.

515 retombées presse ont été identifiées, uniquement concernant l'Equipe de France dont 61 sujets télévision. C'est la nouveauté par rapport à ce qui se faisait précédemment puisque nous avons, comme vous avez pu le voir sur les écrans si vous avez suivi certains de ces sujets, la Fédération a fortement collaboré cette année avec le Groupe Canal+ qui a diffusé sur sa chaîne spécialisée dans le sport, Sport +, 3 reportages de 26 min dont deux centrés sur notre Equipe de France.

En parallèle, les bonnes relations entre nos salariés et les équipes de l'Equipe 21 ont permis de diffuser sur la chaîne sport de la TNT de nombreux portraits de nos sportifs et réaliser un suivi de leurs résultats.

Je ne résiste pas à citer le reportage sur TF1, un couronnement après les bons résultats de notre équipe à Rio en août dernier. On va, bien évidemment, prendre cet exemple pour poursuivre l'année prochaine.

Bravo à nos équipes au siège et au cœur de l'Equipe de France, puisque cela ne peut pas se faire sans des relais au plus proche des coureurs. Pour que les attachées de presse soient informées, puissent communiquer avec les journalistes, il faut que l'on ait ces relais au sein de l'Equipe de France.

Mais la pratique de compétition n'est qu'un pan de notre activité. La promotion de l'univers de l'apprentissage de la voile est également pour le service Communication, Partenariat et Marketing un sujet majeur.

Organisée autour d'une communication événementielle, la promotion des Ecoles Françaises de Voile s'est développée par le biais du parrainage de deux sportifs de renom :

Jonathan LOBERT et Armel Le CLEACH.

L'avant-saison a été axée essentiellement sur l'animation de la page facebook fairedelavoile.fr et sur un travail d'actualisation et de référencement du site fairedelavoile.fr.

Dès juin nous avons mis en place un module d'animation EFVoile.

Cette rencontre du grand public nous permet de promouvoir notre réseau EFVoile comme « Le meilleur endroit pour apprendre à naviguer », puisque c'est le message qui est transmis par cette animation.

Nous avons pu retrouver ce module d'animation : sur le village terre et plage du Tour de France à la Voile, lors du départ de la Route du Rhum à Saint Malo et enfin sur le salon nautique.

Notre étude, réalisée en juillet 2013, a fait ressortir entre autres chiffres, que 12 millions de personnes souhaitent découvrir la voile pratiquée plus ou moins, et on le voit avec le développement, par exemple, des ballades nautiques, des gens qui mettent un pied sur un bateau, qui les voient passer, qui ont envie de pratiquer. Nous n'arriverons pas à convertir l'ensemble, mais c'est là que se trouve le gisement de nouveaux licenciés.

Certes, la moyenne d'âge de 45 ans de ce public cible ne correspond pas à la moyenne d'âge de nos stagiaires des Ecoles Française de Voile, c'est pourquoi il est important de faire évoluer l'image de notre réseau et les offres associées. Je tiens à souligner l'initiative du Département Développement avec son dispositif Coach Plaisance qui travaille en ce sens. Nous allons accompagner cette initiative prometteuse pour renforcer la présence de notre fédération auprès de ce large public.

En parallèle de ces deux grandes actions, le service Communication, Partenariat et Marketing a poursuivi ses actions « cœurs de métiers », plus traditionnelles. J'en citerai quelques unes :

- La bonne collaboration avec les Ligues et les CDVoile qui se sont bien approprié notre charte graphique. Vis-à-vis du grand public, à tous niveaux sur le territoire, on a une cohérence d'images pour ce qui concerne les entités administratives de la voile, de la Fédération, des ligues et des CDVoile.

- En 2014 la mise en place de l'identité visuelle des Points Location FFVoile qui a été un succès.

- La ligne éditoriale de notre site internet et de nos réseaux sociaux qui continuent d'évoluer depuis leur remise à plat en 2013.

- La mise en avant de l'Equipe de France de Funboard, grâce au travail de relations presse de notre agence et de nos équipes en interne. On est bien aidé quand il y a des titres, c'est toujours plus facile pour communiquer. Cette année a été une année exceptionnelle.

- Enfin, la Soirée des Champions est plus que jamais l'événement incontournable de la fin d'année. Imaginée sous le format actuel en 2001, elle permet à la FFVoile de se positionner comme l'acteur incontournable de l'organisation de notre sport en France.

- Pour cette 14ème édition, le théâtre Edouard VII a de nouveau fait le plein et la soirée a permis de révéler un marin d'exception en la personne de Loïck PEYRON.

- Une soirée à laquelle le Président de l'ISAF, M. Carlo CROCCE, est venu assister en personne, ce qui nous a permis de prouver une nouvelle fois qu'en France, le sport voile ne se limite pas uniquement à la voile olympique puisque, dans beaucoup de pays qu'il visite c'est la voile olympique qui est présente fortement. Chez nous, le grand public pourrait penser que ce n'est pas le sport olympique mais je pense que cette soirée des champions est bien la preuve de cet équilibre entre toutes les formes de pratiques et la multitude de disciplines qui font notre originalité et notre richesse.

La communication est un métier en constante évolution. Les évolutions technologiques en sont l'une des raisons. Les réseaux sociaux prennent ainsi une part importante du temps de travail de nos équipes. Ce sont ainsi plus de 150 événements qui ont été couverts en 2014 auxquels s'ajoutent les Championnats sur lesquels nos équipes se déplacent pour animer en direct les réseaux et les sites dédiés.

Sur Facebook nous avons franchi la barre des 20 000 amis avec un taux de satisfaction élevé. Cela veut dire que, quand une information est transmise sur Facebook, ce sont 20 000 personnes touchées d'un coup. Ce relais est de plus en plus important. Facebook devient ainsi, avec le site internet et ses plus de 6 millions de pages vues par an, notre meilleur outil de promotion. C'est encourageant, mais il faut aller plus loin dans ce domaine.

Je conclurai ce volet par quelques mots sur notre recherche de partenaires. Malgré de nombreux contacts en 2014 avec plusieurs décideurs, nous n'avons pas encore réussi à convertir un nouveau partenaire à la hauteur de notre partenaire historique la Banque Populaire.

Plusieurs marques nous accompagnent et de nouvelles marques vont nous rejoindre. On attend une finalisation que je ne peux pas encore vous révéler auprès de l'Equipe de France de voile mais également des marques avec lesquelles nous sommes prestataire de services comme AG2R LA MONDIALE, pour qui nous organisons le soutien destiné aux pratiquants handivoile et aux clubs qui souhaitent accueillir et développer cette activité.

La période économique est difficile et cela ne nous aide pas en la matière.

Néanmoins, je reste persuadé que notre démarche « Vent d'Innovation » est la bonne et que la dynamique qui en ressort influe sur l'image de notre fédération. Nous sommes attractifs pour les marques. Il faut transformer cette attractivité pour renforcer les partenaires auprès de la Fédération.

Je remercie Olivier CLERMONT et l'équipe du service Communication, Partenariat et Marketing au siège de la Fédération mais aussi tous les relais communication au sein des différents départements sans qui nous ne pourrions pas mener à bien ces projets ambitieux. La réussite de nos projets passera nécessairement par la prise en main que nous en ferons tous afin de donner à notre sport et à notre Fédération une image dynamique, cohérente et ambitieuse.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Lors de la dernière assemblée générale, on s'était penché sur les ressources pour la période 2014/2020 : les fonds européens.

Nous avons développé notre stratégie. C'est un long travail de lobbying.

Tout d'abord, nous avons réalisé un guide sur les financements, comment mieux appréhender les possibilités de financement dans vos ligues, vos régions au niveau des clubs. C'est un guide permettant de présenter les opportunités européennes à l'ensemble des acteurs territoriaux de la voile. C'est important parce que le sport n'est pas clairement identifié avec beaucoup de lignes sur les fonds européens. Néanmoins, beaucoup de pistes peuvent s'offrir à nous.

Concernant ce guide, je voudrais remercier Jean-Christophe COUR, secrétaire général adjoint et Charly FIEVRE, notre chargé de mission, de l'avoir réalisé, beaucoup de travail, beaucoup de patience et beaucoup de recherches parce que l'Europe est une vaste toile d'araignée où il faut extraire la substantifique moelle pour pouvoir s'y retrouver. L'action de la FFVoile, c'est exister, donc contribuer au niveau de l'Europe à se positionner. Aujourd'hui, nous n'existons pas beaucoup ; nous ne sommes pas beaucoup reconnus. Là, nous avons produit une contribution sur la croissance et le tourisme bleu 2014/2020 pour s'affirmer comme un acteur sportif, économique et touristique pour lequel il faut former des gens, développer du social, on a de la dynamique et des résultats à apporter,

et cela en s'appuyant sur un réseau formidable qu'est celui de nos clubs et de nos écoles de voile.

Enfin, nous avons décidé avec la venue de Charly FIEVRE parmi nous, de piloter au niveau de la Fédération les projets potentiellement éligibles de façon à ne pas se perdre dans toutes les démarches.

La Feuille de route à partir de 2015 :

- Renforcer la politique territoriale de la FFVoile.

Pourquoi ?

Pour être pleinement reconnu comme un acteur des politiques publiques et pas uniquement cantonnée dans le domaine du sport.

Parce que nous sommes dans un environnement de plus en plus concurrentiel quant à l'obtention des financements publics.

En raison de l'intérêt des décideurs publics pour les questions liées à l'économie touristique qui souvent prime par rapport à notre sport de base.

Poursuivre notre action au niveau Européen parce que la FFVoile n'a qu'une présence embryonnaire au niveau Européen. Il faut tisser des liens pour avoir une présence régulière au niveau de l'Europe et dans beaucoup d'instances.

En raison de l'existence de réelles opportunités financières européennes dans le cadre de la réalisation de la stratégie « Croissance Bleue ». Je vous rappelle qu'en 2014, la Communauté Européenne a pris une délibération concernant le tourisme bleu et la croissance bleue à travers les voies navigables, les ports lacustres et la mer. C'est donc le lieu de prédilection de notre activité. Il faut se positionner là-dedans et tout cela au service de nos clubs, nos ligues et de la pratique sportive, ce que l'on ne perd pas de vue.

Renforcer la politique territoriale c'est développer la stratégie intégrée en étroite collaboration avec nos clubs, ligues et CDVoile parce que bon nombre de fonds européens notamment ce que l'on appelle les FEDER seront traités au niveau des régions dont les ligues seront en première approche au niveau des régions. Nous vous faciliterons la recherche de ce financement en s'appuyant sur le projet fédéral décliné au niveau régional. Ensuite, nous irons communiquer auprès de ces acteurs institutionnels notamment les Conseils régionaux pour expliquer notre politique fédérale en matière de positionnement mais aussi par rapport aux politiques territoriales que développent les régions et celles de l'Europe. Tout un cadre est prévu à ce niveau.

Nous avons des outils à notre disposition, ce qui sera la contribution européenne : le guide des financements que l'on a développé, et enfin et surtout le dépôt d'une marque « Tourisme bleu » en co-branding avec la Fédération française des ports de plaisance. C'est aussi un clin d'œil avec le coaching à la voile puisque bon nombre de nos clients se

trouvent sur les ports de plaisance ; et cela pour apporter et accompagner l'impact touristique de la voile en perspective de ce qui peut être fait pour créer, comme le tourisme vert à la campagne ou le tourisme blanc à la montagne, le tourisme bleu qui n'existe pas aujourd'hui et pas clairement identifié. Nous sommes sur la bonne voie.

Ensuite, un mot sur la poursuite de notre action au niveau européen.

Nos objectifs sont de valoriser les activités de la FFVoile en lien avec les objectifs européens pour obtenir des financements européens en tant que participant à un projet européen ou encore comme prestataire technique.

Pour ce faire, nous allons créer un cluster européen. Pour être reconnu à l'Europe, il faut être une force de frappe pas nationale mais transversale avec un certain nombre de pays européens ou de structures amies et alliées avec nous. Ce cluster européen « croissance et tourisme bleu », qui portera la marque et la coopération économique, sera constitué d'un certain nombre de membres dont la Fédération française des ports de plaisance, la FFVoile, la Fédération italienne de voile, Nex tour qui est l'association des régions d'Europe au niveau touristique, l'association des grands yachts et une commission de l'Europe qui s'appelle nous travaillons aussi avec les ports, on est obligé d'avoir ce spectre large d'interventions, et cela nous servira sur la formation et par rapport au coaching à voile.

Il est important de s'appuyer sur des réseaux préexistants. Aujourd'hui, c'est le tourisme qui est le plus en pointe avec le réseau Nex Tour et nous avons avec eux des accords particuliers pour avancer dans nos dossiers.

Notre stratégie européenne doit permettre à la FFVoile de mieux exploiter les niveaux infra et supranationaux et c'est ainsi que nous aurons une action au niveau européen en tant que porteur de projet (ex Cluster), une action au niveau interrégional. Interrégional c'est entre une région française et une région étrangère limitrophe parce qu'il y a des produits européens dédiés à ce genre de prestation mais aussi au niveau du porteur de projet que peut être la Fédération à travers sa ligue Ile-de-France puisque la Fédération n'est pas considérée au niveau national mais au niveau d'une ligue à l'échelle de l'Europe pour être prestataire de nos clubs et de nos CDV.

En conclusion, au niveau de notre action européenne, en rappelant que l'Europe peut nous offrir des perspectives à court et moyen termes en permettant à la FFVoile d'être reconnue comme un acteur territorial prépondérant et en nous amenant à notre structurer, regarder notre activité de manière différente dans le secteur de l'économie touristique afin de rendre nos activités plus lisibles et attractives au niveau du grand public l'Europe peut aussi nous offrir des perspectives à plus long terme qui servent le sport mais aussi la plaisance pour que peut-être demain, notre Fédération soit une grande fédération des loisirs et de la plaisance, et du sport. Merci.

Direction Technique Nationale

M. Jacques CATHELIN.- Concernant l'activité de la Direction technique nationale, la politique générale FFVoile, solide et ambitieuse, validée en Assemblée générale en mars 2013, a permis un démarrage de l'olympiade autour d'objectifs clairement énoncés que je pourrais résumer en trois mots : accessibilité aux pratiques, adhésion aux clubs et performances de haut niveau. Les indicateurs de réussite de cette politique sont d'un côté, l'augmentation du nombre de licences et de l'autre, la présence française sur les podiums internationaux.

Parmi les objectifs poursuivis, il faut également souligner la contribution de la Fédération aux priorités ministérielles qui touche essentiellement à l'accessibilité des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre de nos concitoyens avec des publics prioritairement ciblés que sont : les féminines, les personnes atteintes d'un handicap et les résidents dans les zones urbaines et rurales sensibles. Ce ciblage correspond aux publics identifiés par le Gouvernement comme ayant un moindre accès que la moyenne des français aux activités proposées par les clubs affiliés aux fédérations sportives et aux installations sportives en général.

La politique fédérale a été déclinée au plan technique en une vingtaine d'objectifs prioritaires et autant d'indicateurs de réussite auxquels contribuent collégalement les départements et services de la FFVoile. Quels sont ces indicateurs ? Il s'agit notamment et principalement :

- Pour l'accessibilité aux pratiques : du développement des pratiques féminines, le maintien voire le développement des pratiques scolaires et la facilitation des pratiques pour les personnes souffrant d'un handicap ; en 2015 s'ajoutera une contribution au plan d'éducation à la citoyenneté préparé par le Gouvernement, suite au tragique événement du mois de janvier, qui implique 3 ministères : éducation nationale, culture et sport. Ce sont des opportunités qu'il faudra savoir choisir.

- Pour l'adhésion aux clubs de la Fédération : de l'amélioration de la diversité et de la qualité des offres de pratique (balades, plaisance, santé bien-être et compétitions ludiques), de la modernisation des structures (offres multipliées sur internet) et de la relance et du renforcement de la vie sportive et compétitive en club.

Tous ces objectifs et indicateurs autour desquels sont engagés les départements développement, piloté par Sylvie LASSEAUX, compétition voile légère, placé sous la conduite d'Henri GIRAUD et compétition habitable, placé sous la coordination de Marc BOUVET.

- Pour la performance de haut niveau : les objectifs sont clairement identifiés et les indicateurs aussi. Ce sont nos places sur les podiums.

Ces objectifs prioritaires s'appuient sur l'amélioration des formations initiales et continues de l'encadrement technique, coordonnées par Pascal CHAULLET ancien entraîneur

olympique, désormais chargé de la formation, sur le développement des emplois et du volontariat au sein des clubs, et sur l'échange et la transmission des savoir-faire et des « bonnes pratiques » dans tous les domaines. L'isolement à tous les niveaux resterait notre pire ennemi : l'isolement des départements au sein de la Fédération, l'isolement des territoires, l'isolement des départements de la Fédération par rapport aux territoires, l'isolement des territoires entre eux dans les futurs nouveaux territoires. Bref, vous l'aurez compris, en tout cas techniquement, mon message est clair : l'heure est au rassemblement des forces, au partage des expériences et à la conjonction des compétences et des efforts individuels.

La direction technique, forte de 64 cadres techniques, renforcés avec l'accord de leurs employeurs de ligue, par une quarantaine de cadres fédéraux, vise les performances suivantes :

- Ramener un nombre maximum de titres et de podiums.

- Franchir à l'horizon 2017 le seuil des 300 000 licences dont 100 000 féminines et 55 000 jeunes de 14 à 20 ans.

Concernant les résultats sportifs internationaux, nous sommes sur la bonne voie. Concernant le franchissement du seuil de licences, nous n'y sommes pas encore.

Les moyens humains et financiers de la convention d'objectifs signée avec le Ministère chargé des sports sont maintenus dans un contexte d'économies gouvernementales dont il faut se souvenir, ce qui constitue une performance des deux ministres chargés des sports. Les objectifs dits « partagés », issus de la politique générale de la FFVoile et en cohérence avec les priorités de la politique ministérielle, sont à nouveau validés pour 2015. Autrement dit, il nous reste à nous montrer digne de cette confiance du ministère en atteignant nos objectifs.

La contrainte de moyens qui s'est traduite en 2013 par une baisse du nombre de cadres techniques qui étaient passés de 67 à 64 cadres et par une baisse légère de la convention d'objectifs 2013 qui n'a pas été rattrapée depuis. Tout cela ne s'est pas aggravé puisqu'en 2014 comme en 2015 nous conservons l'effectif de nos 64 cadres ainsi que la convention d'objectifs avec même un petit supplément sur 2015, ce qui n'est pas le cas de toutes les fédérations sportives car des économies ont été réalisées dans le ministère avec des conséquences concrètes pour un certain nombre de nos collègues.

Au début de l'année 2014, le ministère chargé des sports a placé et renouvelé 64 cadres techniques au sein de la FFVoile. Le maintien de l'effectif cible des cadres techniques a permis le recrutement de 4 nouveaux cadres techniques dont 3 inscrits en liste complémentaire sur le concours de professeur de sport qui étaient en voie de perdre ce bénéfice sans ce recrutement urgent. Un personnel technique et pédagogique de l'ENSVN a également rejoint les rangs de la FFVoile

En 2015, la direction technique de la FFVoile devra gérer dans cet effectif contraint le départ de 3 cadres -un départ en retraite, une demande de mise en disponibilité et une

demande de poste INSEP en préparation olympique- et plusieurs arrivées : l'intégration des 3 bénéficiaires du dispositif de résorption des emplois contractuels de l'Etat, dite loi Sauvadet avec l'accueil d'un CTS en poste Haut niveau INSEP du fait de l'arrêt de sa préparation olympique et, si possible, un nouveau recrutement de CTS.

L'ensemble des cadres techniques a vu lors du premier semestre 2014 leurs missions redéfinies, modifiées ou précisées à l'aide des présidents de ligue ou des présidents de pôles. Ils sont maintenant inscrits dans l'outil appelés CTS Web rendu obligatoire par le ministère chargé des sports. Il reste à définir les missions des CTS en cours de stagiairisation pour leur exercice à plein temps, à l'issue de leur titularisation au mois de septembre.

Des formations professionnelles continues sont régulièrement proposées à l'ensemble des cadres techniques qui en bénéficient en fonction de leur intérêt, de l'intérêt du service et de leurs disponibilités professionnelles et personnelles.

Au niveau de l'organisation interne de la Direction technique nationale, une réunion mensuelle de direction technique permet de décliner les objectifs et les indicateurs et de les transformer en plans d'action et en actions concrètes conformément aux instructions de la Fédération et du ministère de tutelle.

Plusieurs plans sont ainsi en cours de conception et de mise en œuvre : plan national de féminisation, plan d'inter-régionalisation qui a vu ses premières actions avec 5 ligues du Grand Est, travail collaboratif entre les pôles et les ligues. D'autres verront le jour en 2015 notamment avec l'organisation de trois colloques interrégionaux des cadres techniques centrés sur des thématiques territoriales de déclinaison de la politique fédérale, de définition des politiques de ligue et de lien avec les pôles. Nous y aborderons également au plan technique les effets de la réforme territoriale qui, conjuguée à la baisse prévisible et déjà sensible ici ou là des moyens, va nous conduire à travailler différemment, plus collégialement et plus intelligemment. José MARAJO accompagne à mes côtés les départements fédéraux et les territoires dans cette voie.

Je tenais à remercier l'ensemble des cadres techniques nationaux qui a fortement contribué, par la rigueur et l'efficacité déployées, aux bons résultats d'ensemble de la FFVoile. Je les en félicite et les encourage à poursuivre leurs efforts dans ce sens, et vous remercie de votre attention.

[Commission médicale](#)

Dr. Paul ROUSSANGE, Président de la Commission médicale.- C'est une des premières assemblées générales où l'on parle autant de ce sport santé bien-être. On va essayer de poursuivre sur ce sujet. On va parler de :

* Sport-santé bien-être.

* Les premiers secours en mer, PSMer.

* Les interventions chez les collectifs jeunes et lors de la formation de nos entraîneurs.

Je vous présenterai une édition du certificat médical.

• **Sport santé bien-être**

Plusieurs fois, je vous ai présenté cette diapo. Vous voyez que la pratique compétitive seniors, c'est-à-dire celle après 60 ans, est à peu près identique dans toutes les tranches d'âge. On n'a pas de dégringolade ; c'est un peu anachronique un peu plus loin pour certaines raisons que vous devez connaître ou supputer.

On est une des rares fédérations à avoir autant de compétiteurs dans cette tranche d'âge.

Ensuite, on a développé un jeu de cartes quiz. Il y a quelques années, on avait participé à corriger et à faire des fiches pédagogiques avec le Département Développement. On a récupéré ces choses pour les réorganiser, les réécrire grâce au service communication et les proposer sous la forme de jeu de carte avec des codes couleurs permettant d'identifier les thèmes au niveau des 54 cartes. Vous trouvez sur chaque carte en fonction du thème une question, la réponse si c'est vrai ou faux et l'explication en-dessous qui est plus ou moins courte ou longue. C'est prévu pour des jeunes mais pas que et une occupation de poser des questions à un groupe en salle quand il fait mauvais temps ou à votre disposition.

Ces jeux de cartes c'est pour vous, clubs, à la vente sur la boutique.

La commission médicale a participé sur le Championnat de France Minimes à une opération appelée « mieux connaître son cœur ». Cette opération a été menée avec le Département Voile Légère lors de ce championnat qui nous a permis de pratiquer et de réaliser 117 électrocardiogrammes chez les jeunes du championnat ; tout cela en deux jours et deux jours contraints parce que c'est ou le matin ou le soir, parce qu'entre-temps ils sont parfois sur l'eau. Cette opération sera renouvelée en 2015.

Au cours de ce même championnat, c'était la deuxième année, il y a eu une opération avec le laboratoire AVENE du groupe Pierre Fabre qui nous a permis de distribuer à chaque participant et à chaque encadrant un petit coffret avec de la protection solaire.

Ensuite, on a réalisé quelques clips vidéo. Vous avez entendu parler de la voile est un sport, et la voile est mon sport par la Voile Légère et puis quelques clips sur le gainage.

Comment faire pour savoir où cela se trouve ? Il faut aller sur la page du médical. Dans un premier temps, il faut faire remonter la page d'accueil ou aller dans tous les secteurs et dans le menu déroulant vous trouvez « médical ». Quand vous avez trouvé « médical », vous avez la page de la [commission médicale](#) et vous trouvez tout ce qui concerne le sport santé bien-être. Vous retrouvez un document que vous aviez à l'entrée qui s'appelle « [bien manger, bien s'hydrater même pas fatigué](#) », quelques recommandations, les vidéos ; des conseils et des recettes.

Quand vous cliquez sur l'espace de la diapo, vous arrivez sur la page correspondante du site média de la FFVoile. Vous avez les quatre clips qui sont à votre disposition sur la voile est un sport, la voile est mon sport, ce sont des clips de vulgarisation. Cela a été visité 3 207 fois. Vous avez [l'éveil musculaire](#), [la récupération](#) et [le gainage](#), qui lui, a été vu 4 203 fois. D'après le service communication c'est pas mal !

Vu le nombre de personnes qui sont allées le voir, on a décidé, et c'est en cours de finalisation, de faire un film pédagogique sur le gainage et un film de vulgarisation.

• Les premiers secours en mer et la formation médicale hauturière

Avec le groupe RSO du Département Habitable et la commission médicale, il y a eu la mise en place de ce qui s'appelle le « stage ISAF ». Ce stage comprend à la fois la formation à la survie, plus la formation médicale dite PSMer, c'est-à-dire qu'au cours du même stage, il y a les deux formations l'une après l'autre. Ce stage est réservé principalement aux compétitions, c'est-à-dire aux coureurs catégories 1 et 2. Pour la catégorie 0 c'est principalement le Vendée Globe, la Volvo et la Barcelona. Il faut une formation hauturière nécessaire en plus du stage ISAF.

En 2011, on a mis en place les contenus.

En 2012, on a habilité des centres.

En 2013, la Fédération a délivré 92 certificats.

En 2014, la Fédération a délivré 266 certificats.

Ces certificats PSMer sont accessibles aux plaisanciers, c'est-à-dire que les plaisanciers peuvent faire uniquement le PSMer ; le Stage ISAF qui comprend les deux, survie plus PSMer étant principalement réservé aux coureurs.

• Les collectifs jeunes et la formation des entraîneurs

On a fait des actions sur le stage 420 féminin qui a beaucoup plu. On a participé au stage sur les familles de Pratiques à Maubuisson. On a fait des actions sur le stage repérage minimes, détection espoirs et on a participé à la formation des cadres techniques à La Rochelle.

Pour 2015, on reprend le stage repérage minimes, espoirs, famille de pratiques, les formations continues des entraîneurs.

Un stage 420 féminin a été mis juste après la World Cup de Hyères.

Au niveau des formations continues des entraîneurs, nous ferons en sorte d'arriver à pénétrer le monde des entraîneurs régionaux et moins le monde des entraîneurs nationaux.

• Le certificat médical

Toutes et tous vous connaissez et savez comment aller dans votre espace licencié ; je ne vous ferai pas l'offense de compter ceux qui ne savent pas. Vous allez dans votre espace « licencié » et vous déroulez et vous vous authentifiez. On met son identifiant et on aboutit sur l'espace licencié. Vous avez un modèle de certificat et vous avez la possibilité d'imprimer le certificat médical. Il y a l'extrait du règlement médical qui propose au confrère qui vous examinera. On s'aperçoit au fur et à mesure des années que nos confrères connaissent de moins en moins la voile, voire pas beaucoup. Ils ne savent pas trop que la voile est un sport. On leur donne des préconisations et les principales contre-indications. Vous imprimez le papier et vous allez voir votre docteur.

[Mission formation et emploi](#)

M. Michel DUCLOT, Président de la Mission Formation et Emploi.- On va faire le bilan de la mission formation et emploi sur l'année 2014.

Dans un premier temps, voici la liste des formations permettant l'encadrement bénévole de la voile. On verra que cela doit s'équilibrer d'une certaine façon avec l'encadrement permettant d'être rémunéré.

On se rend compte que tout le monde ne connaît pas ou ne se souvient plus quelles sont les formations permettant ce bénévolat.

Formations permettant l'encadrement bénévole

- Moniteur fédéral de voile

- Entraîneur

- Formation Continue des entraîneurs

- Arbitre. Là, c'est essentiellement le rôle de la CCA

- animateur de club sous la responsabilité des présidents de club qui peuvent nommer des personnes dont ils reconnaissent les connaissances, les capacités qui suivent les règles concernant la sécurité pour faire des animations au niveau des clubs. C'est quelque chose qui devrait être assez fortement développé

Formations complémentaires

- Formateurs nationaux, en particulier pour toutes les autres activités dont le certificat de qualification professionnelle. Cette année, on en a eu 47 et il y a un ensemble de formateurs nationaux qui est de 140. Actuellement, il n'y a rien de trop. Donc, il faut continuer à maintenir la formation de ces formateurs nationaux

- Formateurs Régionaux. Les ligues et leurs CRF font bien leur travail puisque cette année nous avons eu 70 nouveaux formateurs régionaux sur un ensemble de 290. Au niveau régional, on a l'impression que les choses se passent bien.

L'ensemble des formateurs nationaux et régionaux ont un rôle fondamental.

Formations enregistrées au RNCP

C'est le Registre National des Certifications Professionnelles. Depuis quelques années, en Europe, pour être rémunéré, on doit être enregistré au RNCP. Dans tous les pays, il y a une commission qui est l'équivalent du RNCP ; le langage s'adapte aux conditions linguistiques et aux habitudes.

Ce qui nous a rendu service c'est la création de la branche sport. On a pu créer le Certificat de Qualification Professionnelle et en particulier l'Assistant Moniteur Voile puisque, dans le cadre des CQP, nous avons été le premier sport à déclencher cette opération de réflexion pour certifier les gens et, finalement, le décret final du ministère des sports et des finances nous avait mis en numéro 1 puisque c'était notre dossier qui était le plus ancien.

Dans ce travail, les CQP AMV sont découpées en six unités capitalisables de compétences ; ces UCC peuvent être validées par des formateurs régionaux ou nationaux. Mais, in fine, quand la personne a les six UC, cela doit être validé par un national.

Cette procédure a considérablement modifié les habitudes des jurys puisqu'au niveau d'un jury on verra les problèmes liés qui ne sont pas dus à la Fédération, les compétences pédagogiques n'ont plus à être évaluées, ce qui change énormément par rapport aux jurys classiques que l'on connaît dans l'éducation nationale qui étaient les mêmes au ministère des sports et dans nos anciennes qualifications et brevets fédéraux, ce qui fait que l'on reprendra ce point.

Il y a eu une contribution au niveau du Ministère des sports, en particulier pour le brevet professionnel dit le BPJEPS qui est en évolution. Le décret final, à ma connaissance, n'est pas encore publié mais, grosso modo, il y avait dix unités capitalisables et maintenant cela doit descendre à quatre. Toujours est-il qu'il y a eu la reconnaissance du niveau technique appelé niveau 5 pour l'entrée dans les formations du BP JEPS. C'est l'équivalence des UCC 6 et 9 ; dans le futur le numéro changera.

Il ne faut pas oublier les diplômes de l'enseignement supérieur qui commencent par les DEUST. Les DEUST n'existent plus que pour les formations sportives. C'est Diplôme d'Etudes Universitaires, scientifiques et techniques. Il n'y a que certaines universités qui ont des UFR de prof de gym qui les délivrent. Il y a les licences, les masters et les doctorats. Pour tous ces diplômes universitaires, l'université doit avoir fait un supplément aux diplômes qui est quelque chose sous la responsabilité du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche mais qui couvre les compétences techniques et les compétences en matière de sécurité. Ce sont des choses encore un peu larvaires mais cela existe.

Au cours de ces dernières années, on a fait des contrats avec des universités pour avoir des échanges et les aider à qualifier leurs étudiants afin que la voile puisse en profiter car

les autres sports qui ne sont pas dans un environnement spécifique n'ont pas besoin de supplément aux diplômes.

Résultats quantitatifs

On revient sur l'ensemble des jurys de qualification professionnelle, les CQP. Au total, il y a eu 19 jurys dont 4 nationaux, cela veut dire 15 régionaux. Le nombre de diplômés cette année, où il y a eu un problème juridique et administratif qui n'est pas de notre fait mais montre que, vu qu'il y a eu un peu plus de 500 diplômés, cela pose problème. Le nombre de jurys pose problème puisque les partenaires sociaux n'arrivent pas à suivre.

Vous avez les résultats qualitatifs globaux. On voit que l'on a 549 certifiés, 144 femmes ; on n'est pas très loin des 30 % ; cela correspond presque au ratio du nombre de licenciées féminines. Jacques CATHELIN a dit qu'il fallait que le nombre de licenciées féminines augmente. Probablement, si le nombre de licenciées augmente, on peut espérer que l'ensemble des personnes qualifiées ou certifiées augmentera également.

Ensuite, les modes de formation, soit en formation initiale, soit en VAE, c'est-à-dire validation des acquis d'expérience, vous avez quelques diplômes obtenus en équivalence. En général, ce sont des diplômes d'étrangers. Avec les fédérations avec lesquelles nous sommes en convention suite à un accord européen financé par le programme LEONARDO, entre la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Pologne, il y a des équivalences automatiques puisque les présidents de ces fédérations ont signé cet accord.

Vous avez la répartition de diplômes par pays : la Grande Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, etc. sont présents.

Au niveau des moniteurs fédéraux, la différence entre les certificats de qualification professionnelle AMV et les moniteurs fédéraux, c'était une décision voulue par l'assemblée générale suite à la demande de grandes associations nationales. Sur le plan technique et pédagogique, c'est la même chose. Simple, le permis bateau n'est pas obligatoire. C'est quelque chose qui existe toujours et en particulier cela a été à la demande des Glénans et de l'UCPA. On voit que maintenant il y a 33 candidats et ce sont 33 personnes qui viennent des Glénans.

Au niveau des entraîneurs, il y a un gros problème. L'année passée, nous avons 11 entraîneurs qualifiés dont une femme. Cette année, nous avons toujours 11 entraîneurs qualifiés mais aucune femme. Cela pose problème d'autant plus que l'année passée, je vous avais dit que nous avons un réservoir de 25 personnes qui étaient à l'UCC 5 pouvant passer au diplôme d'entraîneurs avec les 6 UCC. Cette année, on a eu 11 égalent 11 et ce n'était pas toujours les gens que l'on attendait.

La formation des entraîneurs c'est quelque chose sur lequel il faudra réfléchir parce que, depuis de nombreuses années, on parle de la voile sportive et du maintien en activité. Tout d'abord le Haut niveau, le DTN le souhaite. C'est un problème pour améliorer la

qualité et la performance évidemment. Il faudra que le nouveau conseil de perfectionnement se penche sur le problème parce que les formations sont longues et pas forcément bien réfléchies puisque l'on aligne des choses les unes derrière les autres. Cela mérite une amélioration de cohérence. C'est quelque chose d'absolument fondamental.

Sinon, les objectifs qui ont été évoqués tout à l'heure par les différents départements, là on manque cruellement de compétences.

Les arbitres, la mission formation et emploi sert non pas pour la formation des personnes mais pour leur qualification essentiellement quand la formation initiale est assurée par la CCA et les VAE.

Aide aux sportifs de Haut Niveau (SHN)

Jacques CATHELINEAU a parlé de ce qui a été fait au niveau des SHN. Vous l'avez de façon quantitative. Il y a eu 26 sportifs concernés : un niveau BAC, les autres vont du niveau BAC+2 à BAC+8, c'est-à-dire le niveau BAC+8 c'est le niveau doctoral. C'est quelque chose de nouveau, mais cela fait plaisir de constater, comme dans pas mal d'autres pays, en particulier les Etats-Unis, le niveau doctoral pour les sportifs de Haut Niveau est présent.

Il y a eu 38 450 €, une partie vient de fonds de la convention d'objectifs, ce sont les 18 450 € et 20 000 € viennent en droit de tirage sur l'argent consacré pour les sports de Haut Niveau au CNOSF. Les critères ont été définis par la direction technique nationale. Cela prend en compte les frais d'inscription à la formation qui sont très variés mais aussi pour l'aide au bien vivre des étudiants et sportifs, aussi bien le logement, la nourriture, etc.

L'accompagnement pour la reconversion : les BP, DE et DES. Dans le système français ce n'est pas forcément bien réfléchi parce que je faisais référence aux pays anglo-saxon et en particulier Outre-mer, les Américains, les Australiens, les Néozélandais, il n'y a pas de hiatus parce que leur système n'est pas comme cela. Les diplômés de Haut niveau sont toujours délivrés par des organismes prévus pour le Haut niveau, c'est-à-dire BAC+2 à BAC+8, c'est donc l'enseignement supérieur. C'est historique, c'est une façon indirecte de la conséquence du système des Français des grandes écoles.

Organismes Paritaires Collectifs Agréés (OPCA)

Je voudrais parler des difficultés que nous avons eues à la fin de l'année.

On appliquait la loi française parce que le COSMOS et le CNOSF avaient dit que pour le sport ce sont les AGEFOS. On a obtenu sur une demande d'un peu plus de 65 000 € presque 23 000 € qui ont été utilisés de la façon suivante :

- 5 000 € pour les entraîneurs.

- 5 000 € pour les directeurs de structure. Cela concerne en général de l'ordre de 10 personnes par an.

- Presque 24 000 € pour les AMV.

Tout à l'heure, j'ai parlé du problème des entraîneurs, 5 000 € pour les entraîneurs, ce n'est pas pour dire que c'est mal parce qu'il y a quand même eu 130 journées stage pour la formation continue des entraîneurs mais là il faut que notre système soit beaucoup plus performant parce que l'on peut nous reprocher de gâcher un peu l'argent et pour l'avenir il faudra bien le justifier.

Un autre problème : UNIFORMATION. Il y a trois OPCA : AGEFOS, UNIFORMATION et une troisième OPCA dont je ne me souviens plus du nom.

Pour ce qui concerne cette OPCA UNIFORMATION, un certain nombre de clubs continuent à cotiser alors que normalement la loi de l'époque devrait faire tous cotiser à l'AGEFOS, mais les clubs, fort justement et fort astucieusement, utilisent l'argent d'UNIFORMATION qui au niveau des clubs est beaucoup plus souple d'utilisation. C'est un problème qui sera réglé dans les quelques mois à venir ; ce sera soit les AGEFOS, soit UNIFORMATION, soit un troisième candidat dont je ne me souviens plus du nom.

Promotion des Cadres Techniques

Cela a été évoqué par Jacques. Au niveau du professorat de sport, il y a une très bonne performance parce qu'il y a un très bon suivi qui est réalisé : 4/4 pour les admis. Jacques a expliqué ce que cela entraîne.

Pour le professorat de sport, il y a eu 4 admissibles, ce qui représente 20 % du total des admissibles, ce qui est assez performant.

CPNEF et CQP

La CPNEF, qui représente les partenaires sociaux au niveau de la branche sport, est victime de son succès. J'ai dit que la voile avait été le premier CQP qui avait monté son dossier. Maintenant, il y en a 31. On dépasse allègrement les 30 000 licenciés certifiés. Sur ces 30 000 et quelques certifiés, il y en a 4 000 pour la voile. Je vous ai montré le nombre de jurys qui a été mis en place au niveau régional et national. Sur notre ensemble de jurys, cette année en réalité les 540 représenteront une fois tout régularisé environ 800 certifiés. Ce problème avec tous les autres CQP, la CPNEF ne peut pas fournir suite aux élections professionnelles de l'année passée. Le Ministère de l'emploi fait des listes de syndicats représentatifs. Au niveau des employeurs, c'est toujours COSMOS et CNEA mais maintenant au niveau des salariés c'est CFDT, CGC, CFTC, CGT, FNASS et FO. Des syndicats là où nos personnels étaient souvent syndiqués ont totalement disparu. Là aussi, il y a des problèmes de recours. Pour l'année 2015, la justice n'aura pas eu le temps de statuer sur ces recours mais cette liste peut être amenée à être modifiée.

Toujours est-il que la difficulté, quand il faut gérer bientôt 40 000 certifiés, cela fait un nombre de jurys important. L'année passée, la CPNEF avait créé des jurys transversaux, c'est-à-dire qu'un jury et tous les sports qui souhaitent passer soumettent leur dossier. On peut encore continuer à faire des jurys spécifiques mais il faudra qu'ils traitent un nombre de dossiers un peu plus importants. On a vu que ce n'était pas tout à fait 30 candidats par jury en moyenne qui sont traités. Là, il faudra que l'on arrive à la centaine ; cela peut être un peu moins de 100 mais en tout cas pas en-dessous de 80.

Pour les ligues qui ne pourront pas, pour différentes raisons, s'intégrer dans des jurys spécifiques, ils pourront utiliser les jurys transversaux. Pour ces jurys transversaux et également pour nos jurys, il faudra dématérialiser des dossiers, sinon ce sera totalement ingérable. La CPNEF est prête à investir et a commencé à investir de l'argent pour dématérialiser les dossiers, ce qui sera un changement pour les centres de formation. Cela obligera les centres de formation à améliorer leur qualité de travail administratif parce que la qualité du travail pédagogique n'est absolument pas remise en question mais quand on voit le nombre de retours que fait Michèle NAKAGIRI pour les dossiers où il y a des erreurs, qui sont incomplets, pas signés par les personnes qualifiées, cela pose un gros problème.

Amélioration de la communication

Pour terminer, la formation est en train de modifier son site internet que vous connaissez. C'est la préparation d'un « espace formation » qui sera attractif. La difficulté que tout le monde a c'est que comme le moteur de recherche du site fédéral n'est pas très efficace, les gens se plaignent concernant la formation mais ils ne se plaignent pas seulement pour la formation. Chaque fois qu'ils cherchent quelque chose, il y a des difficultés.

Je vous remercie pour votre attention.

Remise des médailles d'or et honorariat

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Maintenant, je vais passer la parole à Jean-Pierre pour la remise des médailles d'or de la FFVoile et l'honorariat.

M. LE PRESIDENT.- Je vais appeler Mme Laura VERGNE.

Laura VERGNE, ancienne directrice de la branche plaisance de Generali connue d'abord sous le nom de La Concorde, a également été présidente de la classe Figaro de 1994 à 2000. Cette dernière a débuté à l'époque où la course s'appelait encore « course de l'Aurore ».

Une femme qui a connu les débuts de La Solitaire du Figaro et qui a compté au sein de la classe des skippers.

Soulignons d'ailleurs que ce sont les coureurs eux-mêmes qui ont souhaité que Laura VERGNE soit à leurs côtés. Laura VERGNE fut longtemps « Madame Generali » pour les skippers de la classe Figaro. De Laura VERGNE les marins ont reçu affection et coups de pouce.

Laura VERGNE, fille de paysan, terrienne dans l'âme, reconnaît dans la ténacité des marins des qualités communes à ses racines, comprenant les difficultés qui pouvaient être rencontrées à terre comme en mer. Une valeur dont Mme VERGNE peut être fière et qui est commune au monde marin.

Ses premiers engagements furent en tant que partenaire de coureurs. Le premier bateau sponsorisé par la Concorde était celui de Bruno LUNVEN, le père de Nicolas LUNVEN, excellent Figariste, suivi d'autres grands noms de la Voile Française.

Au fil des années, elle a vu évoluer cette course mythique qu'est la Solitaire du Figaro, au travers de marins mythiques, se nouant d'amitié avec certains, comme Alain GAUTIER, partageant des instants magiques, tel un membre d'une famille. Elle aida par ailleurs Jean LE CAM à participer à la solitaire du Figaro, alors même qu'il connaissait de nombreuses difficultés.

Laura VERGNE a débuté dans le circuit au temps des Half Tonner qu'elle appréciait tout particulièrement, puis la Monotypie fit son entrée.

Elle participa à la création de la Transat AG2R Lorient- Saint Barthélémy avec Jean LE CAM, François-Xavier DEHAYE, Dominic VITTET, Jean Yves LE DRIAN pour lancer une dynamique qui ne s'est jamais démentie depuis. L'idée était d'avoir un pendant à la Solitaire du Figaro. La transat en double, des monotypes, un défi passionnant surtout à travers l'Atlantique. Le but étant d'aller plus vite que les autres sur le même bateau que les autres, un vrai challenge.

Personnage du monde de la voile « Laura » pour tous, sera entourée en qualité de Présidente de la classe Figaro d'un équipage de solitaires bretons, le Loctudiste Vincent RIOU aux Finances, Yann ELIES à la commission de jauge, Jean LE CAM à la commission solitaire, Roland JOURDAIN à la commission double et équipage et Gildas MORVAN à la communication. Vous apprécierez le palmarès de l'équipe en question.

Elle a assuré avec doigté et fermeté -c'est peut-être un des modèles de la main de fer dans le gant de velours- l'autorité de la classe Figaro, tant dans les respects réciproques des skippers, celui de leurs partenaires et ceux des organisateurs.

Une belle équipe qui a su s'investir pour leur classe et en faire un modèle d'efficacité qui s'est pérennisé dans le temps et qui, je pense, n'est pas étrangère à la réussite de la course en solitaire en France.

Puis, vint le temps de la retraite, au moment de l'arrivée du Figaro Bénétteau 2, laissant la Présidence de la classe Figaro à Henri GRAVELEAU.

C'est pour son engagement pour le sport de la voile, et plus particulièrement pour la classe Figaro Bénéteau, pilier de la course au large en solitaire, que nous avons souhaité honorer ici devant vous Laura VERGNE, Grande Dame de la Voile Française et lui remettre la médaille d'or de la FFVoile.

Mme Laura VERGNE.- Merci beaucoup à tous de vos encouragements qui maintenant sont ceux de la retraite ; retraite qui m'amène beaucoup de plaisir mais je suis toujours tout ce qui se passe sur l'eau, surtout sur mes petits ou mes grands solitaires quoique je connaisse moins bien les nouveaux.

Je voudrais simplement rajouter que vraiment la Fédération est très bien au courant de tout ce que j'ai pu faire. C'est incroyable d'être fichée comme cela mais elle a oublié une chose c'est que j'ai participé aussi à l'établissement d'une grande course qui vient maintenant de changer de bateau, ce sont les trois premières éditions du Tour de France à la Voile. Donc, j'avais fait une petite dérogation à ma passion du Solitaire.

Pour les Half Tonner, je vais vous dire que cela a été ma première friction. Là, la Fédération n'est pas rancunière avec ladite fédération parce que j'avais créé le Trophée des Half Tonner qui récompensait le meilleur bateau sur l'année, j'ai bien dit le meilleur bateau. Bien sûr, les journalistes qui ne sont pas avarés d'inventions avaient écrit que j'avais créé le championnat des Half Tonner. Ce qui m'avait valu une lettre vraiment très agressive pour ne pas dire autrement de la Fédération et j'avais été obligée de me débattre comme un bon diable pour leur dire que le mot n'était pas de moi. Les choses, après, se sont adoucies mais c'est vrai, je le reconnais, que j'ai souvent eu une réputation à l'intérieur de la Fédération de frondeuse et notre ami BACCHINI qui est là en sait quelque chose.

En tous les cas, c'est toujours avec plaisir que j'ai été dans ce milieu. J'ai fait courir Annick MARTIN très tôt mais là c'était en équipage, Christiane JULIEN aussi. J'ai été aussi un précurseur d'amener des femmes sur la voile de compétition. Vraiment, il faut avoir des tripes pour faire ce sport, et là je voudrais rendre hommage en même temps qu'à l'organisation de la Fédération à toutes les filles et tous les garçons qui sont sur l'eau y compris en ce moment sur la Solo Basse-Normandie où, je crois, ils ont un temps particulièrement épouvantable. Donc, vive la course au large.

M. LE PRESIDENT.- J'appelle maintenant M. Franck VALLEE.

La Fédération Française de Voile a décidé cette année de remettre une médaille d'or à Franck VALLEE, fondateur d'Initiatives-Cœur et armateur du voilier Imoca de Tanguy de LAMOTTE.

Initiatives-cœur est le projet voile solidaire de la société commerciale Initiatives. Depuis plus de 20 ans, l'entreprise Initiatives aide les établissements scolaires et les associations sportives à trouver les compléments de budgets nécessaires à la réalisation de leurs projets pédagogiques, artistiques ou sportifs.

A l'occasion de la solidaire du Chocolat, Franck VALLEE rencontre Tanguy de LAMOTTE qui lui fait découvrir Mécénat Chirurgie Cardiaque. Ce marin au grand cœur est engagé auprès de Mécénat Chirurgie Cardiaque depuis 2002. Cette association permet d'opérer en France des enfants du monde entier atteints de graves malformations cardiaques lorsque ce n'est pas possible dans leur pays.

Une belle aventure commence alors.

En janvier 2012 Tanguy eut envie de faire le tour du monde. Franck VALLEE, qui porte une fascination pour le monde de la mer sans jamais naviguer, s'associe à Tanguy pour partager son rêve. En novembre 2012, commence alors l'aventure du Vendée Globe avec « Initiative cœur ».

Tanguy de LAMOTTE sera l'un des premiers skippers à porter les couleurs d'une association humanitaire dans le Vendée Globe, après Thierry DUBOIS dans l'édition 1996-97 avec Amnesty International, mais ce fut surtout la première fois qu'il y eut un réel retour financier vers une association humanitaire.

Car n'oublions pas que c'est bien Franck qui fut à l'origine de l'opération « 1 clic 1 cœur ». Pour chaque clic « j'aime » sur le Facebook Initiatives-Cœur, les sponsors du bateau, dont la société de Franck « Initiatives », versent 1 € à Mécénat Chirurgie Cardiaque pour opérer des enfants malades.

La cause est belle et n'est pas pour rien dans l'énorme courant de sympathie dont jouit déjà Initiatives Cœur. Toutes les écoles de France ont reçu des cartes du globe pour suivre sa course et des dizaines de dessins d'enfants décorent l'intérieur, au demeurant frugal, du grand monocoque. Cette belle aventure attire également nos jeunes pratiquants au sein de nos Ecoles Françaises de Voile auxquelles la Fédération est très attachée.

En 2013, Initiative cœur finit 10^{ème} de sa première participation dans la 7^{ème} édition du Vendée Globe.

En 2014, la société vendéenne K-Line rejoint le projet en tant que co-partenaire d'Initiatives. Le but reste identique et noble : « défier les océans pour sauver des enfants », en aidant l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque, tout en conservant le nom « initiative cœur ».

Encore une fois, l'essentiel pour Tanguy, Initiatives et K-Line est de continuer l'aventure qui permet de faire opérer et donc de sauver des enfants.

Rappelons que l'objectif du Vendée Globe de Tanguy était de permettre à 6 enfants d'être opérés, 20 l'ont été, et 25 l'ont été lors de la Route du Rhum qui est, je le rappelle, une course plus courte dans le temps.

Pour ceci, la Fédération Française de Voile, fière et honorée de pouvoir dans ses compétitions accueillir de tels projets, tient à sa manière à remercier le fondateur d'initiative cœur, Franck VALLEE, souvent dans l'ombre mais qui, pour sa générosité,

mérite tout autant d'être récompensé au grand jour en lui remettant la médaille d'or de la FFVoile.

M. Franck VALLEE.- Merci à vous. Franchement que d'honneur.

Tout d'abord, je reçois cette médaille au nom de mes 150 collaborateurs qui, depuis 25 ans, m'accompagnent dans le projet Initiatives. C'est vrai que l'on travaille avec le monde scolaire énormément mais aussi avec les clubs sportifs, donc les clubs de voile dont vous êtes les représentants en cette place.

Je voudrais associer tout le monde scolaire et notamment les élèves qui suivent beaucoup cette aventure avec Tanguy. Ce monde scolaire est souvent représenté par des enseignants qui ont toujours fait le retour auprès de mes collaborateurs : s'il y a bien un sport dont on a envie de parler, de reprendre, c'est la voile parce que la voile, toutes disciplines scolaires, peut très bien s'adapter par la préservation de la biodiversité, protection de la planète mais aussi on a vu des professeurs d'histoire géographie parler de longitude et de latitude, les professeurs de maths, les professeurs de français parler des grandes aventures et des grands récits. C'est très important que la voile porte non seulement un esprit compétition, technologique mais surtout reste aussi dans un projet aventure. C'est toujours ce pour quoi j'ai cru parce que j'ai été élevé au-dessus d'une agence du Crédit Agricole mais j'allais chercher les posters d'un certain Philippe JEANTOT -çà m'a marqué. Je n'avais pas vraiment de joueur de foot punaisé dans ma chambre mais c'étaient les skippers. Cela m'a toujours marqué.

Le jour où je me suis dit qu'il faut bien faire quelque chose pour faire connaître Initiatives, le catalyseur c'était la voile et donc je suis très heureux aujourd'hui de porter ces valeurs.

Un grand merci à Tanguy de LAMOTTE parce qu'elle lui est dédiée, il l'a accompagnée.

J'ai une anecdote. C'est le seul rendez-vous qui est arrivé avec 4 heures de retard et à 21 heures 30. On a signé la première fois pour la solitaire du chocolat qu'il a remporté avec Adrien HARDY. On a fini à quelque chose comme minuit et demi le rendez-vous. Une poignée de main suffit. Depuis six ou sept ans, c'est un engagement incroyable qui m'a conduit à aller vers le Vendée Globe, vers la Route du Rhum, la Transat Jacques Vabre.

Un dernier point, c'est la cause qui est très belle parce que derrière cette cause qui a permis dans tout ce projet d'agrèger près de 330 000 followers sur Facebook permettant de sauver 50 enfants. Cette cause mécénat chirurgie cardiaque c'est aussi des amateurs de voile : Francine LECA et Patrice ROUANET qui sont deux amoureux de la voile mais c'est aussi une première skipper qui a commencé à poinçonner le petit cœur que l'on voit là. C'était Catherine CHABAUD dans un de ses premiers Vendée Globe.

Mécénat chirurgie cardiaque, ce sont aussi des parents qui accueillent pendant trois mois bénévolement ces enfants qui viennent du monde entier, qui ne peuvent être sauvés dans leur pays par manque de moyens techniques, par manque de formation. Ces enfants sont opérés et repartent souvent au bout de deux ou trois mois. Hier, j'ai

rencontré une famille qui avait accueilli 19 enfants, 19 fois trois mois, vous voyez l'implication qu'il faut. Bravo à eux. Cette médaille leur revient de droit. C'est une grande chaîne de solidarité avec de nouveaux sponsors cette année : la Maison K-Line, des vendéens. Je suis très heureux d'agrèger un petit peu toutes ces bonnes volontés pour que l'on puisse courir, certes pour la compétition mais courir utile aussi. Je suis très heureux de me dire que moi, de la même manière, jeune, j'ai pu aimer la voile par ces posters, par tout ce qu'elle porte comme message, il y ait d'autres jeunes enfants qui puissent se projeter comme cela de la même manière.

Merci à vous, merci à la Fédération.

Que la Fédération garde ce côté aventure pour ce qui est de la voile ; c'est un message très important et c'est ce qui rend la course si belle et si populaire. Merci à vous.

M. LE PRESIDENT.- Je demande à Jean-Luc DENECHAU de venir me rejoindre.

M. Jean-Luc DENECHAU, Président de la Commission Centrale d'Arbitrage.-

Maintenant, nous allons honorer deux arbitres puisque la distinction d'arbitre honoraire est décernée par le Bureau exécutif. C'est avec plaisir que cette année, nous allons récompenser deux arbitres qui par leur implication dans le domaine de l'arbitrage mais aussi dans l'ensemble des actions qu'ils ont eues pour la voile ont été particulièrement impliqués ou ont apporté beaucoup et transmis beaucoup à tous leurs collègues et confrères.

Je crois qu'Alain CHENAIS n'est pas présent mais il est peut-être représenté par Patrick.

Alain CHENAIS, né en 1941, est licencié de la ligue Poitou Charente.

Alain a été vice-président de la ligue Poitou Charente de 2007 à 2010, responsable calendrier de 2000 à 2010, membre de la commission sportive et président de la commission régionale d'arbitrage de 1998 à 2014 et très investi dans l'utilisation du logiciel de classement FREG.

Il a eu une part active dans la formation des comités de course nationaux et a travaillé à la mise à jour des documents de formation dans le cadre de la formation régionale harmonisée.

Alain a également eu une longue carrière dans l'arbitrage :

- Comité de course régional depuis 1988, juge régional depuis 1989, il devient comité de course national en 1991. Il a été tuteur et référent jeune arbitre, évaluateur et formateur d'arbitres.

- Il a arbitré de nombreuses compétitions majeures de la Fédération Française de Voile tout au long de sa carrière:

- Président de comité de course sur de nombreuses Semaines de La Rochelle, Open de France, Championnats de France, Course Croisière Edhec, Grand Prix de l'Armistice, SNIM, Quadrasolo, nombreux nationaux de classe, Mondial Europe

Alain, on tenait particulièrement à t'honorer aujourd'hui ; tu es représenté par Patrick MAURIN qui est lui-même aussi un comité de course national de sa ligue et qui fait partie de la CRA. Patrick, je te remets cela pour Alain. Tu féliciteras Alain pour nous.

M. Patrick MAURIN.- Alain s'excuse de ne pas être parmi nous puisqu'il est retenu pour des raisons familiales. Il voulait que je vous remercie tous pour les actions qu'il a menées avec beaucoup d'entre vous au niveau des clubs. Au niveau arbitrage, il vous remercie tous de votre collaboration. Je reconnais qu'il fait partie de mes pairs puisque c'est lui qui m'a mis le pied à l'étrier il y a quelques années maintenant. Merci pour lui.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Je vais demander à Philippe ROHART de me rejoindre.

Philippe ROHART, né en 1934, est licencié de la ligue Provence Alpes Côte d'Azur.

Philippe est président du club de voile de Fos sur Mer depuis 2005, responsable régional Osiris Habitable au sein de la commission sportive de la ligue, délégué Osiris Habitable depuis 2007.

Comité de course régional depuis 1981, il accède à la qualification de comité de course national en 1989, et juge régional depuis 1985, il accède à la qualification de juge national en 1998.

Il préside nombre de compétitions nationales et internationales depuis 1992 (Europa Cup Laser, Internationaux de France Laser, Championnats de France voile légère, Novembre à Hyères, SNIM, Semaine Olympique Française, Trophée Clairefontaine, Open de France, Mondial Planche à voile, Porquerolles Figaro, Nationaux de classe).

La voile est pour Philippe une « affaire de famille », puisque nous avons souvent eu le plaisir de te voir sur les compétitions accompagné de son épouse Francine, elle-même comité de course régionale et vice-présidente du club de voile de Fos, et nul n'ignore les résultats mémorables de leur fils Xavier, médaillé olympique.

Philippe est l'exemple même de la « zénitude faite arbitre », qu'il soit présent en tant que comité ou que juge, toujours souriant, posé, prêt à répondre aux sollicitations des coureurs, des organisateurs ou de ses collègues arbitres.

Discret et diablement efficace, il ne s'offusque pas s'il n'est pas désigné en tant que président et sait être un adjoint idéal. Nombreux sont ceux qui, ayant eu le plaisir de travailler avec lui, pourront confirmer mes dires.

C'est avec grand plaisir, Philippe, que l'on te remet cette distinction de la FFVoile d'arbitre honoraire.

M. Philippe ROHART.- Merci.

Un tout petit retour en arrière, j'ai fait mes premiers bords en Vaurien et pour ceux qui le connaissent ce n'est pas toujours facile ! Après, carrière professionnelle, un peu de marine marchande et 40 ans de bénévolat pour la voile et l'arbitrage.

Il y en a ici avec lesquels j'ai pratiqué. Il y a eu des bons moments et des plus difficiles mais que du bonheur. Merci à tous ceux qui ont pratiqué avec moi.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Nous allons suspendre nos travaux pour aller déjeuner.

Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau par le médecin coordonnateur

Dr Olivier CASTAGNA.- Comme chaque année, il est de mon devoir de vous présenter le [bilan de la surveillance médicale réglementaire](#).

Je vous rappelle qu'il s'agit d'une décision législative via le décret du 6 février 2004 qui nous demande au sein de la Fédération d'organiser une surveillance médicale réglementaire pour l'ensemble des sportifs inscrits sur les listes ministérielles.

Les examens qui doivent être réalisés sont :

- Deux consultations médicales par an.
- Deux bilans sanguins et urinaires par an.
- Une consultation dentaire par an.
- Une épreuve d'effort tous les 4 ans.
- Une échocardiographie une seule fois pour toutes sauf si moins de 15 ans ; à ce moment-là, il faudra la renouveler.

Cette année, nous avons 359 sportifs inscrits sur les listes de haut niveau, soit 37 % d'espoirs, 11 % d'élites qui font partie des sportifs de haut niveau mais c'est pour bien différencier et 52 % de sportifs de haut niveau non élites.

La répartition est la suivante : 34 % de ces sportifs sont inscrits Hors Pôle alors que 66 % sont inscrits en Pôle. C'est une vraie évolution puisque, lorsque j'ai commencé il y a une dizaine d'années, c'était plutôt 50/50.

On se rend compte que 81 % des sportifs ont réalisé la totalité de leurs examens ; 18 % d'entre eux ont réalisé une partie de leurs examens que l'on appelle les bilans incomplets. Il faut savoir que, même si l'examen urinaire n'est pas réalisé, nous estimons que le bilan est incomplet. On a toujours notre 1 % d'irréductibles correspondant en fait à quatre sujets, pas forcément toujours les mêmes.

Si l'on regarde comment la population a évolué. On est parti de 455 sportifs inscrits sur les listes en 2006 et nous sommes actuellement à 359 sportifs inscrits sur les listes que nous devons suivre d'un point de vue médical.

Concernant les résultats, on se rend compte que l'on a bien 81 % des sportifs qui ont réalisé la totalité des examens, 18 % ont un bilan incomplet et 1 % d'irréductibles qui n'ont rien fait. Si l'on prend en considération les sportifs qui ont arrêté -en particulier les élites qui sont inscrits de ce fait, de facto, pour deux ans- leur activité sportive de manière même définitive, ils ne se sentent plus responsables de réaliser leur surveillance médicale réglementaire sauf que, sur les textes, ils apparaissent toujours et nous en sommes toujours responsables. Je ne vous cache pas que nous avons pas mal de difficultés avec eux pour leur faire réaliser des examens médicaux dans le cadre de leur surveillance médicale réglementaire alors qu'ils ne pratiquent plus le sport de haut niveau en voile. Si on les avait retirés, de mémoire 25 sportifs, nous serions donc montés à 89 % de résultats complets.

Commission Centrale d'Arbitrage

M. Jean-Luc DENECHAU.- Avec moi, Monique PARIAT qui est juge et Christophe GAUMONT.

Au niveau de la commission centrale, il y avait deux axes forts pour la mandature. Nous allons vous parler de deux choses primordiales pour la commission centrale d'arbitrage, l'arbitrage course au large et notamment nous vous ferons un petit focus sur une qualification que vous connaissez peut-être un petit moins bien qui sont les contrôleurs d'équipement course au large. C'est Christophe qui nous le présentera. Ensuite, nous ferons un point sur l'arbitrage féminin avec Monique.

Depuis la Route du Rhum 2010 et dans la continuité de la mise en place de conventions d'arbitrage, la CCA désigne des arbitres spécialisés, qu'ils soient comités de course, juges, jaugeurs d'épreuve ou contrôleurs d'équipement course au large (CECAL).

Les CECAL ont pour mission de contrôler les bateaux avant le départ et, le cas échéant, à l'arrivée sous la responsabilité du jaugeur d'épreuve.

M. Christophe GAUMONT.- Des règlements sont publiés par l'ISAF qui s'appellent les Réglementations Spéciales Offshore traduites en français. La Fédération a décidé de rendre applicable ces Réglementations Spéciales Offshore pour toutes les courses de catégorie 0, 1 et 2 partant du territoire français et recommandé l'utilisation de la catégorie 3 mais ce n'est pas une obligation.

En catégorie 0, il y a trois courses dans le monde : la Volvo Ocean Race, le Vendée Globe, la Barcelona World Race. Dans le bilan de l'année passée, il n'y avait pas ce type de courses sur lesquelles nous étions intervenus.

On a un contrôle de bateau en catégorie RSO1, RSO2 et RSO3 avec les courses en relation.

L'année dernière, cela a mobilisé des personnes pendant 200 journées de contrôle, 491 bateaux contrôlés et on a un public pour faire ces contrôles qui travaillent avec les jaugeurs d'épreuves de 30 personnes, contrôleurs d'équipement course au large, soit un diplôme de la Fédération, un diplôme d'arbitre national.

La formation mise en place de ces personnes correspond à une qualification relativement nouvelle. On a donc organisé une formation en deux parties :

•Trois jours de formation théorique :

- Une partie théorique, sur les règles, toutes les règles.

- Une partie sur la technologie. On est un milieu évoluant très rapidement en particulier pour tout ce qui concerne les matériels de recherche, de sauvetage, de survie et de communication avec des technologies nouvelles régulières dont il faut tenir compte.

- Puis, tout ce qui est méthodologie puisque l'on demandera à ces gens de faire un suivi des bateaux.

- Le suivi d'un stage ISAF, le même que celui des coureurs avec comme idée première que ces gens doivent partager les mêmes connaissances que les skippers en tout ce qui concerne le matériel de sécurité.

Puisque c'est un domaine qui évolue très vite, ces personnes suivent une formation continue tous les deux ans pour mettre à jour leurs connaissances et surtout dans le domaine technique.

Une partie de la mission de ces contrôleurs relève strictement du domaine de l'arbitrage qui est le contrôle de l'équité sportive. Il y a d'autres objectifs, peut-être pas spécifiques aux arbitres mais faisant partie des objectifs que doit suivre la Fédération, c'est tout ce qui est sécurisation des pratiques, prévention des risques.

En conclusion, un contrôleur d'équipement de course au large travaille avec le jaugeur d'épreuve pour tout ce qui est équité sportive et le directeur de course sur la présence à bord et en état de marche de tous les matériels nécessaires.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Dans la pratique, peux-tu nous présenter les outils à la disposition des contrôleurs d'équipement ?

M. Christophe GAUMONT.- On a élaboré une fiche de contrôle qui reprend tous les items qui sont listés dans les RSO, tous les items qui doivent être vérifiés par le contrôleur. Pour éviter la discussion, la polémique, rechercher des renseignements, à chaque fois que l'on exige un matériel, on écrit le texte qui le rend obligatoire, que ce soit les règles de classe, les RSO, l'avis de course ou les instructions de course. A chaque fois, le contrôleur a sa fiche qui fait quatre pages en moyenne à vérifier. Il y a à peu près

185 points de contrôle qui passent par des choses assez essentielles, par exemple aller jusqu'à ouvrir une brassière à gonflement automatique, vérifier que la cartouche de gaz est bien vissée, vérifier que les dates de péremption sont bonnes, que le percuteur est en état de marche jusqu'à des données plus quantitatives sur la quantité d'eau, de secours embarqué, l'état de fonctionnement des matériels de communication et, aspect très important, tous les numéros de téléphone que peut avoir maintenant un bateau sachant qu'un bateau qui part sur le Vendée Globe, on peut l'appeler sur quatre ou cinq numéros de téléphone. Il faut que l'on vérifie tous ces numéros pour être sûr de pouvoir le joindre et de l'identifier en cas de problème.

Le contrôle d'un bateau dure en moyenne trois heures. A chaque fois, il y a une contre-visite pour revérifier des items. C'est un système qui rentre dans l'habitude des coureurs et on a de moins en moins de choses à vérifier dans la deuxième contre-visite.

Le premier bilan c'est une reconnaissance de la compétence. Depuis que ce système est mis en place, il est rentré dans les mœurs et on a de très bons rapports avec les coureurs qui reconnaissent la compétence des gens qui viennent contrôler, qui rendent aussi accessible l'ensemble des arbitres sachant que, quand on est président du jury ou comité de course on est souvent un peu éloigné des coureurs. Les coureurs ont des moments de face à face en relation assez proche avec les skippers et cela permet d'avoir une relation plus étroite.

On envoie ces fiches de contrôle en amont de l'épreuve. Cela veut dire que tous les coureurs ou leurs équipes préparent les contrôles en amont. Cela leur fait une grosse aide méthodologique et un souci de moins avant le départ d'une grande course où tout le monde est un peu submergé de demandes de toutes sortes. Cela amène de la sérénité.

Par rapport aux organisateurs, cela veut dire qu'ils ont de quoi répondre aux autorités en cas de contrôle, c'est-à-dire qu'ils peuvent dire que les bateaux ont été contrôlés par des gens formés pour cela. On a l'inventaire exhaustif des moyens qu'ils ont à bord.

La CCA organise une formation annuelle spécifique des Comités de course, des juges et des jaugeurs, pour augmenter la compétence des arbitres, tirer profit des expériences passées, réfléchir sur l'avenir du travail des arbitres sur les courses au large.

Puis, tout ce qui est veille réglementaire, c'est-à-dire une partie conseils aux organisateurs, conformité de l'Avis de course, validation des Instructions de Course, l'harmonisation des documents et l'adéquation des documents par rapport aux évolutions des pratiques et de la technologie.

En quantitatif, la CCA c'est plus de 90 documents par an : des documents de course de championnat de France ou d'épreuves à convention de course au large.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Monique qui est fortement impliquée dans la formation des arbitres féminines. On va passer à quelques petites données chiffrées et, en même temps, Monique, tu vas nous dire ce que ces femmes viennent faire dans l'arbitrage.

Mme Monique PARIAT.- Ces femmes sont présentes, ces femmes et leurs casseroles, celles qui ne demandent qu'à oser dans un monde d'hommes mais pas de brutes. Ces jeunes femmes, moins jeunes, pas jeunes qui, de l'exception, deviennent plus nombreuses à se permettre de s'éloigner de leurs casseroles.

La voile, un monde d'homme que la Fédération Française de Voile conjugue aujourd'hui dans l'arbitrage au féminin.

La Commission Centrale d'Arbitrage offre un accès aux femmes par une formation de deux jours et un travail sur une plateforme à distance, sur laquelle les stagiaires se forment pendant quelques mois avant de passer, en ligne, leur test de validation du tronc commun d'arbitrage régional. Elles sont intéressées et accrochent à cette proposition de formation réservée aux « filles » : une reconnaissance qui rassure.

A ce jour, 79 femmes ont participé à cette formation « féminin pluri-elles », et continuent à se former avec la plateforme à distance. De qualité, très complète, elle permet une réelle souplesse pour se former suivant les disponibilités de chacune d'entre elles : travail, maison, enfants et quelquefois les casseroles.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Quand tu travailles avec elles sur la formation, quel ressenti et comment leur fais-tu dégager la notion de confiance lorsque l'on s'engage ?

Mme Monique PARIAT.- Quand je travaille avec elles, je pars sur une phrase qu'Eric TABARLY a écrite : « La confiance est un élément majeur : sans elle, aucun projet n'aboutit ».

Je parle du savoir, ce que nous avons appris, compris et qui nous amène sur le chemin des connaissances acquises. Puis, le savoir-faire dans l'action de se mettre en situation en appliquant, pratiquant et respectant au cours de nos régates cela s'appelle mettre en œuvre son savoir. Puis, gentiment, on va vers le chemin du savoir-être. Là, je leur propose de travailler en petits groupes pour que chacune d'elles puissent partager sur leur valeur, sur ce qu'elles aimeraient, ce qu'elles n'aimeraient pas trouver au niveau de l'arbitrage.

Au bout d'un moment, je suis obligée de les arrêter parce que les femmes parlent beaucoup. Chacune, après, m'apporte un mot ou une phrase et cela détermine leurs envies dans le respect de leur valeur à elles.

Vous retrouvez ces mots au niveau de la diapo : humble, sereine, transmettre, respecter, avoir du plaisir. Ce sont toutes les postures d'un être de manière positive avec une réelle qualité relationnelle.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Il y a évidemment déjà des résultats puisque cela fait maintenant un an que cette formation a été mise en place. On va voir les chiffres au niveau de la validation du tronc commun.

18 stagiaires ont validé le test tronc commun et 5 stagiaires ont obtenu leur qualification d'arbitre régionale. Chaque semaine qui passe, il y a des validations. Peux-tu nous donner les profils des personnes qui suivent la formation ?

Mme Monique PARIAT.- C'est un réel enrichissement pour les équipes d'arbitrage au vu de la diversité des profils de ces femmes qui ont entre 18 et un tout petit peu plus de 50 ans. Manon jeune navigatrice, Fanny étudiante ex aide-monitrice de voile, Colette maman qui accompagne ses enfants en compétition depuis plusieurs années, Adrienne professeur de gym, Gabrièle navigatrice chevronnée, Agathe qui est une compétitrice depuis plus de vingt ans, Morgane bénévole dans son club.

C'est une belle ouverture dans le corps arbitral par cette diversité que chacune et chacun amène dans les échanges, les expériences, les points de vue permettant une ouverture vers une altérité entre les femmes et les hommes.

Je souhaiterais philosopher un tout petit peu sur cette action « féminin pluri-elles » par une phrase : « la diversité ne nuit à personne et peut être utile à tous ».

M. Jean-Luc DENECHAU.- Vous avez une photo du championnat de France Espoirs 2014. Puis on laisse la place à une petite vidéo où l'on voit ces femmes qui arbitrent ou qui sont engagées dans la formation.

(Passage d'une vidéo)

Les objectifs 2015 pour ce qui concerne l'arbitrage féminin c'est :

- Poursuivre et amplifier la formation « Féminin Pluri-elles ».
- 2 coups de projecteur pour 2015 sur 2 compétitions majeures de la FFVoile, arbitrées à parité Hommes/Femmes.
- Le Championnat de France Monotypes Habitables/Grand Prix de l'Ecole Navale en mai 2015.
- Le Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage Martigues en août 2015.

Je termine ma présentation en voulant tirer un grand coup de chapeau à l'ensemble des femmes qui s'investissent dans cette formation et je remercie très chaleureusement nos deux cadres Christophe GAUMONT et Corinne AULNETTE qui ont eu une année particulièrement chargée puisque Christine DAYON, assistante de la commission centrale d'arbitrage est partie en cours d'année sur d'autres missions. Ils ont donc assumé tous les deux avec brio l'ensemble des tâches de la commission centrale d'arbitrage puisque ce que l'on vous a présenté, ce sont certes des choses très importantes mais il y a aussi tout le reste qui doit se faire dans la commission centrale d'arbitrage. Merci à eux et à vous de m'avoir écouté après ce très bon déjeuner.

Modifications des textes statutaires et résolution sur le Règlement Disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage

M. Bernard DAVID.- Deux modifications du [règlement intérieur](#) sont proposées à votre approbation.

Concernant l'article 75, c'est une modification sémantique, à savoir que « La licence temporaire permet l'accès à des compétitions et notamment ne permet pas l'accès aux compétitions des épreuves sélectives donnant accès aux championnats de France de **voile entreprise** ». L'ancienne rédaction était voile corporative. Il est proposé cette sémantique pour adopter la terminologie qui est aujourd'hui utilisée par la Fédération.

Concernant l'article 76 qui prévoit les modalités de délivrance de licences en direct par la Fédération. La rédaction actuelle de l'article prévoit que la Fédération peut délivrer directement des licences club ; notamment c'est le cas pour des personnes qui veulent afficher une certaine neutralité. Cela peut être des cadres techniques nationaux, des arbitres qui, pour diverses raisons, ne souhaitent pas être rattachés à un club. Là, la Fédération peut le faire. La Fédération peut également délivrer des licences temporaires pour des compétitions où elle est le club support. Un exemple : le tour de France à la voile où la Fédération peut délivrer des licences temporaires pour des pilotes bénévoles par exemple de bateaux à moteur.

Il vous est proposé comme modification et ce qui fera écho à la présentation de Jean KERHOAS sur le dispositif coach plaisance c'est de résoudre une difficulté que l'on a rencontrée afin de pouvoir permettre la **délivrance en direct de licence passeport voile directement par la Fédération dans le cadre d'expérimentations menées par la FFVoile et validées en amont par le conseil d'administration.**

Si je prends l'exemple très concret du dispositif coaching plaisance, il y a une volonté de la Fédération de labelliser des personnes physiques qui exercent à titre indépendant en libéral cette activité. En l'état actuel de nos textes, les personnes physiques ne peuvent pas être membres de la Fédération et délivrer des licences. Vous pouvez avoir des personnes morales diverses, des associations de loi 1901, des sociétés publiques ou parapubliques, voire des sociétés commerciales, mais il faut qu'elles aient la personnalité morale ; ce qui fait que, dans le cas de cette expérimentation coaching plaisance pour les personnes physiques, dont certaines commencent à vouloir être labellisées, ce serait dommage de les labelliser et qu'elles ne participent pas à l'effort de diffusion des titres. Donc, il vous est proposé que, pour ces personnes, la Fédération se substitue à elles ; bien évidemment, elles vont régler ensuite les licences avec des modalités de facturation à définir mais c'est la Fédération qui en direct délivrera ces licences passeport. On ne l'a pas limité pour l'instant précisément dans les statuts au dispositif coaching plaisance. Aujourd'hui, c'est pour cela que cela s'applique mais on ne sait pas si, demain, d'autres expérimentations seront menées. J'attire votre attention sur le fait que cela fait l'objet d'un

vote au conseil d'administration et que le dernier conseil d'administration de la Fédération s'est prononcé favorablement pour la mise en place de cette expérimentation coaching plaisir et cette labellisation des personnes physiques dans la mesure où tous ceux qui exercent et qui sont dirigeants de droit ou de fait ou salariés d'une personnalité morale c'est bien la personnalité morale qui s'affilie à la Fédération et qui, ensuite, peut délivrer des titres fédéraux.

Avez-vous des questions ?

M. Gonzalve de YRIGOYEN, ligue de Voile des Pays de la Loire.- Le fait de délivrer des licences directement de la Fédération à celui qui la demande, n'allez-vous pas à l'encontre des clubs qui, de ce fait, ne seront pas habilités à délivrer cette licence ?

M. Bernard DAVID.- Je vais apporter une réponse technique. Bien évidemment, c'est limité dans le cadre d'une expérimentation. Dans le cadre du dispositif coach plaisir, vous pouvez avoir des clubs affiliés qui sont labellisés. Dans ces cas-là, ce sont eux qui délivrent le passeport. Vous pouvez avoir des clubs affiliés qui font appel à un prestataire extérieur ; dans ces cas-là ce sont eux qui délivrent le passeport. Vous pouvez avoir des sociétés commerciales qui sont labellisées, dans ces cas-là ce sont elles qui délivrent le passeport mais il y a un souhait et une volonté de reconnaître aussi des acteurs économiques qui exercent à titre libéral sans avoir constitué de personne morale. C'est juste pour répondre à ce besoin très spécifique. On expérimente, on ne sait pas encore en 2015 quel est le volume de licences et cela fera l'objet d'une évaluation qui sera transmise au conseil d'administration et à l'assemblée générale. Mais, en l'état actuel des choses, on est obligé de vous proposer cela, sinon on aurait à la fois une sorte de discrimination entre des acteurs économiques qui n'ont pas constitué la personne morale et qui, de ce fait, se retrouve privée de ce dispositif et une contradiction avec le fait qu'en étant labellisée elle ne participerait pas à l'effort de diffusion des titres comme l'ensemble de nos clubs.

M. Michel KERHOAS, ligue Bretagne de Voile.- J'adhère totalement à la démarche pour ce qui concerne la reconnaissance des professionnels non adhérents à la structure. Par contre, je m'interroge sur le pourquoi. Vous n'avez pas prévu de retour sur les régions. J'ai le souvenir d'avoir vu ce matin une carte où la Bretagne avait en gros la moitié des coachs plaisances sur l'ensemble du territoire. Ils sont géographiquement positionnés. Qu'est-ce qui empêche qu'il y ait un retour surtout que l'on espère que, demain, cette activité se développera, et pourquoi le territoire n'en profiterait pas.

M. Bernard DAVID.- En tout état de cause, quand ce sont des membres de la Fédération et qu'il y a une régionalisation du passeport, -je parle sous le contrôle de Jean- je pense que cela rentrera dans le principe de reversement de ristournes de manière assez classique. Après, je vais laisser Jean développer sur la partie des personnes physiques.

M. Jean KERHOAS.- Comme cela a été précisé, on est vraiment dans le cadre d'une expérimentation. Dans ce que je vous ai présenté ce matin, il y a cinq ou six structures de

travailleurs indépendants qui éventuellement entreraient dans la démarche. En volume de licences, cela fera quelques dizaines maxi dans l'expérimentation.

M. Michel KERHOAS.- La première année.

M. Jean KERHOAS.- Ensuite, on affectera les licences délivrées dans ces territoires où est implantée la structure.

M. Michel KERHOAS.- On n'a pas prévu une règle au départ ?

M. Jean KERHOAS.- On est dans le cadre de l'expérimentation. Donc, expérimentons, tirons-en les enseignements et on verra ensuite à mettre en place le système qui va bien.

M. Michel KERHOAS.- Ce sera au procès-verbal ?

M. Jean KERHOAS.- Le président de la ligue de Bretagne de voile est-il satisfait de ma réponse ?

M. Michel KERHOAS.- Nous serons attentifs.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il d'autres questions ?

M. Roland LOVE, ligue de Voile Nord Pas de Calais.- Vous parlez de coach plaisir, vous dites profession libérale. De toute façon, il y a une société derrière obligatoirement, même quelqu'un qui est auto-entrepreneur a un SIRET ; il est donc en société.

M. Bernard DAVID.- En fait, vous pouvez avoir une activité libérale et avoir un numéro de SIRET et être immatriculé sans avoir constitué de personne morale.

Pour donner un petit exemple, dans de nombreuses disciplines sportives, notamment au tennis et au golf, des gens exercent à titre indépendant leur activité et de manière libérale sans avoir constitué de société particulière.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il d'autres remarques ? (Non)

Avant de voter, on a 84 023 voix pour 146 présents et représentés.

Je vous soumetts la résolution 4

« L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications du règlement intérieur qui lui ont été présentées et donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 28 mars 2015, de procéder aux éventuelles modifications du règlement intérieur qui seraient imposées par le Ministère des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale ».

Adoption à l'unanimité.

M. Bernard DAVID.- La prochaine résolution qui vous est présentée est une résolution de prudence. Elle concerne une possible modification du règlement de lutte contre le dopage

de la FFVoile. Le code mondial anti-dopage a fait l'objet de modifications qui doivent être entérinées par un décret pris par le ministère chargé des sports pour définir le règlement disciplinaire de lutte contre le dopage type commun à toutes les fédérations. Le ministère souhaite attendre la parution de ce décret pour ensuite entériner les modifications qui seront apportées au règlement disciplinaire de lutte contre le dopage dont je vous dirai un mot et ne souhaite pas que les fédérations puissent l'anticiper.

D'après ce que l'on peut comprendre, ce décret prévoira normalement une mesure transitoire qui permettra d'attendre de repasser devant la prochaine assemblée générale. Si, par extraordinaire, ce décret ne pouvait pas le permettre ou si une mesure d'urgence nécessitait la modification, il vous est donc demandé de donner mandat au conseil d'administration dans cette hypothèse pour entériner les modifications du règlement type qui, de toute façon, sont entérinées par le ministère chargé des sports. Sur le fond, cela concerne essentiellement une disposition. Vous avez peut-être entendu parler du logiciel ADAMS et des sportifs de haut niveau ; ils sont dans un groupe cible et doivent remplir leur emploi du temps tous les jours et toutes les heures. S'ils ne sont pas à l'endroit indiqué et qu'un contrôleur se présente, ils sont considérés comme no-show. Au bout de trois no-shows, ils sont considérés comme passibles d'une sanction disciplinaire. Cette période pour calculer les trois no-shows va passer de 18 mois à 12 mois, ce qui est un peu plus protecteur pour les sportifs. Sinon, il y a d'autres modifications mais purement de forme.

Donc, dans l'hypothèse où l'on ne pourrait pas attendre de passer l'année prochaine devant vous, et avec toutes les réserves, par prudence on vous demande de donner mandat au conseil d'administration.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Avez-vous des questions ou des remarques ? (Non)

C'est purement administratif, je soumetts cette résolution à votre vote.

« L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'Administration pour modifier le Règlement de lutte contre le dopage de la FFVoile dans l'hypothèse où le décret portant modification du Règlement type de lutte contre le dopage ne permettrait pas d'attendre la tenue de la prochaine Assemblée Générale de la Fédération ».

Adoption à l'unanimité.

M. LE PRESIDENT.- Le point suivant concerne la réforme territoriale et les mesures que nous pouvons prendre sur cette dite réforme. Je l'ai évoquée dans le rapport moral. Elle sera en place à dater du 1^{er} janvier 2016. Nous vous proposons de fixer une date limite pour que l'ensemble des ligues se mettent en conformité.

Je rappelle que je comprends bien les réticences qu'il peut y avoir dans certaines régions par rapport à une réforme qui peut plaire ou ne pas plaire. Le sujet est tant que la réforme territoriale de l'Etat ne nous est pas soumise, -nous ne sommes pas à l'Assemblée nationale. De fait, elle est votée et s'appliquera- c'est de savoir si nous nous mettons en

conformité ou pas et dans quel délai. Très sincèrement, je pense que nous n'avons pas le choix et qu'il ne serait absolument pas prudent de ne pas le faire.

Je vous précisais qu'aujourd'hui le non-respect de cette obligation que l'on trouve dans le code du sport n'est pas sanctionné. Donc, ce serait dans un premier temps, d'un point de vue statutaire ou légal, pas grave ou gravissime de ne pas respecter ladite réforme territoriale. Par contre, dans tous les échos que l'on a récemment et bien que les détails de la mise en œuvre de la réforme administrative au 1^{er} janvier ne soient pas aujourd'hui donnés ou publiés et peut-être même choisis, puisqu'ils le seront définitivement après la mise en place des nouveaux exécutifs et vous savez que les citoyens français voteront en décembre pour les nouveaux exécutifs des conseils régionaux. Ce sont ces nouveaux exécutifs qui mettront en place et appliqueront la nouvelle loi et donc la réforme. Mais on peut penser de manière forte que l'ensemble des mouvements sportifs qui ne respecteront pas la nouvelle territorialité prendront un risque en allant se présenter devant les nouvelles entités régionales, devant les nouveaux élus pour discuter d'une politique sportive régionale à mettre en place et des aides qui peuvent l'accompagner. Dans un contexte où nous savons tous que les aides publiques vont être plutôt à la baisse qu'à la hausse, je pense que c'est courir un risque important que de ne pas se mettre en conformité. De plus, nous aurons dans les six mois qui suivent la clôture des Jeux olympiques, et je pense pour nous en mars 2016, les nouvelles élections de la FFVoile, le renouvellement du mandat et qu'avant le renouvellement du mandat des élus de la Fédération, il faudra renouveler les ligues. Il me paraîtrait véritablement opportun et, en tout cas, dommage de ne pas avoir effectué les réformes statutaires qui vont bien pour que les nouveaux exécutifs de ligues régionales correspondent à la nouvelle réglementation de l'Etat français.

Ce qui est à mes yeux le plus commode c'est que les fusions de ligues soient réalisées pour le 1^{er} janvier 2016, il nous est apparu que, dans certains cas, il pouvait y avoir des difficultés de divers ordres et notamment un certain temps pour discuter de la bonne manière de ne pas heurter les sensibilités ou certaines sensibilités et que l'on pouvait peut-être aller plus loin mais donner un délai qui serait au maximum au 1^{er} juillet 2016. Cela veut dire qu'il y aura des exécutifs provisoires prévus dans les traités de fusion qui agiront soit à dater du 1^{er} janvier, soit à dater du 1^{er} juillet jusqu'aux dates et qui mettront en place les prochaines élections des ligues qui se feront début 2017, janvier ou février comme vous le faites habituellement pour vos assemblées générales ordinaires ou électives.

Si l'on donne le 1^{er} juillet, cela n'empêche pas de le faire pour le 1^{er} janvier, cela donne un peu plus de temps pour ceux qui auraient une difficulté à réaliser ou qui ne seraient pas très enthousiastes ou qui auraient un peu plus de mal parce qu'il y a tout même quelques choix à faire. Donc il faut se voir entre les différentes régions et ligues actuelles pour créer la nouvelle. Je pense qu'il est sage de prendre cette mesure, qu'il est sage, si on le peut, d'être prêt pour le 1^{er} janvier 2016 et qu'il est en tout cas sage de ne pas aller au-delà du 1^{er} juillet 2016.

Je rappelle bien que les choses ne sont pas définitives que la procédure de ce que l'on appelle le guichet unique est en train de se mettre en place et, si c'est le cas, ce sera encore plus délicat d'être dans l'ancienne configuration plutôt que d'être dans la nouvelle.

Comme je le disais dans le rapport moral, nous aurons tout loisir et toute liberté au sein de ces nouveaux territoires et je peux parfaitement comprendre que, dans certains cas, l'étendue gêne pour les déplacements, que l'étendue gêne pour organiser des compétitions, mais vous aurez la possibilité de vous organiser différemment, soit en prenant comme territoires d'exercices qui existent déjà c'est-à-dire le territoire des départements avec les comités départementaux, soit en créant des comités territoriaux avec ou sans personnalité morale pour gérer l'activité sportive. Donc, le fait d'avoir une ligue très étendue ne sera pas un inconvénient réhibitoire, vous pouvez et vous pourrez gérer votre activité sportive différemment si vous le souhaitez.

Nous vous avons envoyé la totalité des documents. Il y a évidemment du travail à faire. En même temps, ce n'est pas insurmontable. Les services de la Fédération vous aideront dans tout ce qui est la partie administrative -évidemment, les choix vous appartiendront- et il n'y aura qu'à l'appliquer. Par contre, il faudra faire les arrêtés des comptes, et surtout il faut discuter d'un certain nombre de sujets et faire des choix qui sont des choix politiques pour lesquels on ne peut pas vous faire de trames. On peut donner des idées ou des schémas mais les choix vous reviennent. Il n'est pas question que quelqu'un d'autre que les élus des ligues des territoires concernés les fassent.

Etes-vous d'accord pour appliquer la résolution avec la mise en conformité au plus tard au 1^{er} juillet 2016, ce qui laisse grosso modo 15 mois pour travailler. Si l'on est au 1^{er} janvier, il faut aller un peu plus vite. Je pense sincèrement que c'est mieux.

Avez-vous des questions ? (Non)

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Je vous lis la résolution 6.

« L'Assemblée Générale de la FFVoile se prononce favorablement pour une refonte du ressort territorial des ligues régionales de voile qui doivent se calquer sur le découpage régional défini par la loi. Elle donne mandat au Conseil d'Administration jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée Générale pour supprimer les anciennes ligues et créer les nouvelles ligues qui devront adopter les ressorts territoriaux des nouvelles régions administratives. Les opérations de fusion création devront avoir lieu avant le 01/07/2016 modifiant ainsi les dispositions de l'Annexe 1 du Règlement Intérieur dont la nouvelle rédaction sera entérinée par la prochaine Assemblée Générale de la FFVoile ».

Adoption à l'unanimité moins 2 065 abstentions sur 84 023 voix.

Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2016

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Pour mémoire, le prix des cotisations 2015 était de 272 € pour les associations locales, associations nationales, membres associés et établissements, et la gratuité pour les associations de classes.

Pour le calcul des augmentations, on se base sur le coût de la vie, qui était, arrêté au 31 décembre à 0,5 %, ce qui ferait une augmentation de 1,36 € que nous arrondirions à 1 € soit un montant de cotisation 2016 à 273 €.

Il est proposé de reconduire la gratuité pour les associations de classe.

Y a-t-il des questions sur ce point ? (Non)

« L'assemblée générale de la FFVoile se prononce favorablement pour fixer le prix des cotisations de 2016 à 273 € par membre affilié à l'exception des associations de classe qui bénéficient de la gratuité ».

Adoption à l'unanimité.

Questions écrites

M. LE PRESIDENT.- Question de M. James BAECKLER de l'association française des formules 18.

Monsieur le Président, lors de la dernière assemblée générale, je vous ai posé une question sur la propriété intellectuelle et droits commerciaux du nom FORMULA 18 CATAMARAN. Cette marque a été déposée au niveau International à titre privé par des membres de la commission technique catamaran, bien que développée je vous cite, « ... dans l'intérêt général du développement de la voile mondiale... ».

L'AFF18, affiliée à la FFVoile, a déposé en accord avec le CTN en charge de la Commission Technique Catamaran et dans le cadre des prescriptions de la classe internationale, le nom FORMULE 18 CATAMARAN sur le territoire national afin de préserver la classe de tout usage commercial privé sur cette appellation.

Par contre, à l'International depuis 2013 aucune session même temporaire n'a été publiquement renouvelée à la classe Internationale par les détenteurs qui s'y étaient pourtant engagé, laissant la porte ouverte à une possible utilisation à titre privé (voir l'extrait de recherche INPI joint).

Votre position qu'il « n'appartient pas à la FFVoile d'être titulaire de droit de propriété intellectuelle relatifs à une classe internationale reconnue par l'ISAF et de s'immiscer dans sa gestion... » n'est valable qu'après une cession définitive à la classe F18 pour en

finir avec une situation potentiellement conflictuelle où des personnes sont propriétaires des droits commerciaux d'un projet conduit dans le cadre de leurs fonctions fédérales.

Quand prendrez-vous les mesures nécessaires pour que les droits de la marque FORMULE 18 CATAMARAN soient définitivement rétrocedés à la classe Formule 18 ?

Monsieur le Président, je ne doute pas que vous serrez sensible au souci de transparence porté par ma question qui n'a pour but que de léguer à nos successeurs une organisation apaisée entièrement basée sur les valeurs associatives que sont le bénévolat et le don de soi.

Réponse :

Dans la même logique de la réponse de l'année dernière, je vous confirme que la FFVoile n'a pas pour vocation de s'immiscer dans le fonctionnement interne d'une association de classe internationale reconnue, et notamment dans la gestion d'actifs incorporels.

Par ailleurs, et sauf erreur de notre part, nous n'avons jamais été sollicités par cette classe internationale à cet effet, et je crois savoir que les points que vous évoquez n'amènent pas de remarques particulières de la part de cette dernière, et n'entravent en aucune manière son fonctionnement.

M. Jean-Pierre CHURET.- Question de Mme Françoise DETTLING.

Mes questions porteront sur la nouvelle Formule Club 18 pieds : la FC18.

Le bureau exécutif du 7 mars vient de valider une nouvelle jauge : la Formule Club 18. Cette formule réservée aux 18 pieds d'avant 2009 repose sur des modifications plus que surprenantes de bateaux dit « obsolètes ». Et puisque nous ne parlons pas des F18, j'emploierai le terme BO pour Bateau Obsolète.

Quelques points de jauge pour ces BO. Ils devront peser 190 kg (10 kg de plus qu'actuellement), le choix des tissus de la voile et du foc est libre, les propriétaires devront faire une déclaration sur l'honneur attestant que leur BO est conforme aux règles de jauge Formule Club 18. Vous noterez que finalement, les voiles, le gréement dormant et les poutres peuvent être modifiés : obsolètes certes mais relookés en plus lourd.

Nonobstant les préconisations de certains cadres techniques fédéraux, ce BOR (Bateau Obsolète Relooké) est proposé aux équipages jeunes pour compléter la filière catamaran. Filière catamaran qui végète depuis, entre autres le retrait du Hobie Cat 16 du championnat de France espoir. Les équipages jeunes navigueraient alors en dépit de toute sécurité.

La Classe Hobie Cat est particulièrement concernée par cette Formule Club 18. Les Hobie Cat Tiger visés, ne pourraient plus naviguer en jauge Tiger. Je rappelle que le Tiger est une Classe ISAF avec championnats du Monde et d'Europe. Pour mémoire le poids d'un Tiger est de 180 kg.

Mes questions sont les suivantes :

Est-il raisonnable de faire naviguer des jeunes sportifs en devenir sur des bateaux de 190 kg: nos bateaux sont des catamarans que l'on démonte, que l'on soulève, que l'on porte, et n'est-il pas dangereux d'exposer des jeunes dont la croissance n'est pas terminée à des charges de la sorte. Qu'en sera t-il de la sécurité après un dessalage ? Quelle place cette FC18 réserve-t-elle aux jeunes femmes ?

Pourriez vous me faire connaître la date du retrait de cette vraie fausse bonne idée, afin que nos équipages Tiger cessent de se sentir dévalorisés, alors même que notre Classe met tout en œuvre pour les rassembler ?

Réponse :

En préambule. Dans le cadre du développement de la pratique du catamaran de sport, la FFVoile propose de faire renaviguer les bateaux qui ne sont plus compétitifs dans leur classe.

Beaucoup de F18 ont été certifiés en France depuis 1993 (environ 1 300) pour seulement 317 coureurs classés en 2014. C'est pour cela que la FFVoile a adopté le projet de créer un groupe de classement sous l'appellation Formule Club 18 pieds (FC18), proposé par la Commission Technique Multicoques. Ce groupe de classement offre la possibilité, d'une part, aux propriétaires de bateaux de premières générations de naviguer ensemble avec un classement spécifique et, d'autre part, de rendre le jeu plus équitable en inter série C1 grâce au bonus de rating.

Cette solution vise particulièrement deux publics :

- Les jeunes adultes pour la pratique familiale et entre amis à des budgets abordables.
- Les jeunes après le catamaran de 16 pieds dans la tranche d'âge des 18 - 25 ans avec là aussi des budgets accessibles pour les clubs et les coureurs.

Enfin, la Formule Club 18 pieds redonnera à ces bateaux une valeur marchande et contribuera ainsi à relancer le marché de l'occasion et par conséquent du neuf.

Réponse aux questions spécifiques.

- Est-il raisonnable de faire courir des jeunes de 18 à 25 ans sur ces bateaux ?

Oui, autant au moins qu'en F18 et tous les bateaux qui la compose actuellement.

- Y-a-t-il un danger en cas de chavirage ?

Le poids minimum de l'équipage a été fixé à 135 kg pour répondre à cette question.

- Quelle place pour les féminines ?

Cette question n'a pas l'air de se poser en Tiger ou autre F18. En tout cas pour les équipages ayant le gabarit qui convient, donc ne se posera pas de la même manière sur la FC18.

Réponse à la question du paragraphe 2

La FFVoile se réjouit de la perspective du développement de la pratique à partir des Classes et si le Tiger en fait partie, elle ne peut que s'en féliciter.

Notre étonnement réside dans votre point de vue décrivant la FC18 comme inadaptée aux jeunes et aux publics féminins pour des raisons de poids de bateau à 190 kg, alors que tout cela serait possible en Tiger ou autre F18 pour un poids de bateau à 180 kg. Cette remarque est paradoxale.

Dans ces conditions la proposition n'est pas retirée et nous espérons l'engagement de tous sur le groupe de classement FC18, une des alternatives à la relance et au développement de la pratique du catamaran.

M. Henry BACCHINI.- Question de M. Alain JACOB.

L'Assemblée Générale de la Ligue d'Aquitaine de Voile, prenant connaissance du courrier de Jean-Pierre CHAMPION, - Président de la Fédération Française de Voile, concernant la nouvelle organisation des contrats de jauge Osiris Habitable, déclare son opposition à cette mesure de recentralisation des flux financiers et des flux d'information concernant les contrats OSIRIS.

Au moment où la réforme territoriale affirme l'efficacité de l'action de proximité, cette décision va à l'encontre du mouvement de décentralisation.

Par conséquent, par un vote à l'unanimité, l'Assemblée Générale de la Ligue d'Aquitaine de Voile réunie le samedi 7 février 2015, demande le réexamen de cette décision notamment sous l'angle de la rétrocession des moyens financiers vers les ligues régionales, moyens d'actions du développement de la voile auprès des pratiquants en habitables.

Lors du Conseil des Ligues d'octobre 2014, le Président CHAMPION avait indiqué, suite aux remarques de la Bretagne et de l'Aquitaine, que l'on étudierait une possibilité de réversion aux ligues pour la promotion d'OSIRIS et la progression des jeunes commençant par l'habitable.

Pourriez- vous nous indiquer les suites que vous comptez donner à cet engagement ?

Réponse :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants de la Ligue Aquitaine, Chers Délégués, lors de plusieurs Conseils des Présidents de Ligues successifs, nous avons abordé l'évolution du système Osiris et de ses flux financiers. La décision de la

FFVoile de modifier la nouvelle organisation des contrats de jauge OSIRIS Habitable est liée à des problématiques opérationnelles et de suivi financier.

- Il ne s'agit en rien d'une opposition à la décentralisation du suivi par les délégués OSIRIS régionaux qui continuent d'œuvrer comme auparavant, et dont les frais de fonctionnement seront dorénavant pris en charge par la FFVoile. La centralisation des flux d'information des Contrats OSIRIS s'est mise en place de manière tout à fait logique, avec l'installation d'une base de données unique via les nouvelles technologies de l'information et de la communication, base qui reste par ailleurs toujours alimentée par les délégués régionaux qui y ont accès.

- Concernant la nouvelle organisation des flux financiers, cette dernière est basée sur deux raisons objectives :

- La nécessité pour la FFVoile de pouvoir parfaitement « flécher » l'ensemble des opérations financières la concernant et ce dans un souci de contrôle de gestion et de transparence financière.

- La nécessité de dégager des moyens financiers afin d'abonder, et ce partiellement, les frais engendrés par le centre de calcul des jauges interséries, qui ne peut faire l'objet d'un traitement uniquement bénévole. A cet effet, je tiens officiellement à remercier l'immense investissement, la très grande compétence et le dévouement de l'ensemble des membres de la Commission Intersérie Habitable et de son Président Daniel PILLONS, qui ont permis de mettre en place un système faisant naviguer chaque année des dizaines de milliers de nos licenciés, et dont la présentation a retenu toute l'attention et l'intérêt de plusieurs fédérations étrangères. Néanmoins, la gestion du centre de calcul implique le recours à des services permanents, et donc rémunérés. Pour toutes ces raisons, vous comprendrez que cette décision sera maintenue.

Concernant « l'étude d'une possibilité de réversion aux ligues pour la promotion d'OSIRIS et la progression des jeunes commençant par l'Habitable », évoquée lors d'un Conseil des Présidents de Ligues, cela reste d'actualité. La Fédération ne manquera pas de revenir vers vous dès qu'elle aura une meilleure visibilité de la réalité financière liée à cette activité.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- L'ordre du jour est épuisé.

Avant de laisser le mot de la fin à Jean-Pierre CHAMPION, je voudrais remercier l'ensemble du personnel de l'équipe fédérale qui s'est « décarcassé » pour l'organisation de cette assemblée générale et sa bonne tenue. Cela vaut quelques applaudissements pour eux.

Merci.

M. LE PRESIDENT.- Mesdames et messieurs, notre assemblée générale se termine. Je vous remercie de votre participation. J'espère que l'année prochaine nous aurons d'aussi bons résultats sportifs à vous présenter qui seront issus de nos clubs, de nos comités

départementaux, de nos ligues et des équipes nationales de la Fédération. Nous le verrons bien. D'ici là, travaillons bien, travaillons à notre réforme. Les temps ne seront pas forcément très faciles en matière budgétaire. Soyons vigilants, pensons à certaines de nos réorganisations les uns et les autres, naviguons, cela fera toujours beaucoup de bien.

Bonne rentrée chez vous et soyez prudents.

Merci à vous.

La séance est levée à 16 heures 03.